

2ème PARTIE

**Gaude HUMBERT, TEMOIN ET CHRONIQUEUR DE LA VIE QUOTIDIENNE
DE SON TEMPS**

LE PRESBYTERE DE Claude-A. HUMBERT A ST-REMY



"Il passa hier devant ma porte une huitaine de soldats partisans, visiteurs des châteaux. Ils portaient l'aigle à leur casque. Je jugeai prudent d'aller coucher à Chargnat".

5 Août 1815.

CHAPITRE A - LE NARRATEUR DES EVENEMENTS POLITIQUES DE SON TEMPS

La première page du supplément initial du journal d'Humbert l'annonçait : son journal comprendrait aussi les "principaux événements de mon temps". Ainsi, l'auteur se définit comme un chroniqueur relatant au jour le jour les faits politiques. L'idée d'écrire un journal date de 1791 ; il s'agissait alors de noter un résumé de chaque cours en y intégrant quelques réflexions personnelles, seulement Humbert a aussitôt pris conscience que son journal devait raconter ce que fut la Révolution (dans l'espoir qu'on le lise ?). Car notre auteur a pleinement conscience de vivre des événements hors du commun. En 1797, il notera que "nous sommes toujours en Révolution". Or, Humbert vit lui-même ces événements, il les subit en 1791 où il doit quitter l'habit ecclésiastique ; nul doute que ceux-ci ont marqué profondément l'auteur, d'où sa volonté de transcrire chaque détail, suivi souvent d'une réflexion personnelle.

Les principaux événements révolutionnaires se déroulent à Paris. Humbert s'y trouve jusqu'en 1793. Il est donc témoin de ces faits et les perçoit d'une certaine manière. Il relate le soir même ce qu'il a vu dans la journée, ce qu'il a entendu dire (il s'appuie ainsi sur les nombreux bruits et rumeurs qui courent dans tout Paris), en plus de quelques notes prises çà et là dans les journaux.

Les faits politiques concernent autant ce qui touche à la politique intérieure qu'extérieure.

En fait, Humbert note ce qu'il voit et ce qui lui paraît important. Or, en percevant les faits à sa manière, il relèvera ceux qui l'auront le plus marqué, ému, la mort de Louis XVI par exemple. Ainsi, son journal opère-t-il inconsciemment une sélection de tous les événements révolutionnaires. Humbert notait certaines choses pouvant nous paraître anecdotiques, sans intérêt pour l'historien.

L'auteur note également les événements qu'il n'a pu voir en s'appuyant sur les journaux de l'époque. Ceci est beaucoup moins intéressant puisque nous pouvons aujourd'hui consulter ces documents. Nous aurons donc à faire une sélection parmi tous les témoignages en privilégiant les plus intéressants, car il est exclu de refaire ici ce qu'à peut-être voulu faire Humbert lui-même, c'est-à-dire une chronique de la Révolution française. Nous reprendrons surtout les événements auxquels il a lui-même participé comme témoin oculaire en y insérant les propres réflexions de l'auteur. Ainsi cette partie sera essentiellement une sélection des notes d'Humbert choisies parmi celles qui nous auront paru les plus intéressantes, à savoir les événements vécus par l'auteur à propos desquels son journal est aujourd'hui devenu le "témoignage" d'un homme témoin des faits de son temps.

I - LES EVENEMENTS PRE-REVOLUTIONNAIRES : 1785-1789.

Humbert se trouve alors à Paris. Ecrivant son journal au jour le jour à partir de 1791, ces faits sont donc décrits avec quelques années de recul ; soit en 1797 dans le supplément initial de son journal :

"En 1785 (il y a 16 ans), j'eus une petite idée de la magnificence de la cour, lorsque le Roi et la Reine firent leur entrée à Paris, pour aller rendre grâce à Notre-Dame à l'occasion de la naissance du Duc de Normandie. Les deux côtés de la rue étaient bordés de soldats sous les armes. Le cortège était brillant; les voitures étaient éclatantes d'or. La Reine avait une robe en étoffe d'argent et le peuple criait :vive le Roi ! vive la Reine ! comme elle est belle". en lui présentant des bouquets de fleurs qu'elle prenait complaisamment et qu'on suspendait, ensuite à sa voiture. O incertitude des grandeurs humaines ! Ce même peuple devait traîner dans la boue les personnages qu'il avait élevés jusqu'aux cieux!

Les premiers mouvements de la Révolution française commencèrent à l'été 1789. Les gardes françaises refusèrent l'obéissance au Roi. Le Prince Lambèse fit irruption dans les Tuileries. Paris se barricada, prit les armes et tout le monde se décora du ruban tricolore. La Bastille fut prise le 14 Juillet et le tocsin sonna en même temps dans tous les coins de France. Cette grande effervescence parut cependant s'apaiser ; le tiers-état était pleinement victorieux ; il faisait la loi..

"Pour moi, content d'être entré dans l'état ecclésiastique, malgré le mépris dont on entourait tout ce qui portait le nom de prêtre, je me flattais de l'espoir que tous ces grands mouvements se réduiraient à réformer les abus et que je pourrais par la suite remplir mieux que jamais les devoirs de mon état...

J'allais vers ce temps-là à Versailles voir l'Assemblée Nationale ; j'y entendis parler l'Archevêque de Paris au sujet des biens du Clergé. Voici ce que je retins : "Nous vous abandonnons tous nos droits, nous nous verrons enlever tous nos biens sans murmurer pourvu qu'on ait soin de pourvoir à notre entretien, que le culte soit décent et que l'évangile soit prêché". Je demandais à Dieu que tous ses ministres puissent toujours exercer leurs fonctions pastorales, mais le ciel en avait décidé autrement. La France devait entièrement changer de face".

II - LES EVENEMENTS REVOLUTIONNAIRES PARISIENS DE 1791 A 1793 VUS AU TRAVERS DES REFLEXIONS DE L'AUTEUR

"Arriva la fuite du Roi qui fut arrêté le 21 Juin 1791. Le peuple entra alors dans de nouvelles fureurs..."

A partir d'Octobre 91, Humbert commente au jour le jour les faits politiques en émettant un avis critique.

1791 - 5 Octobre : "la nouvelle assemblée ôte tant qu'elle peut tout ce qui contribue à rendre le pouvoir exécutif respectable (et) malgré l'acceptation de la Constitution par le Roi, les nobles ne laissent pas que de partir plus que jamais pour l'Allemagne."

- 8 Octobre : "Toutes les fois qu'il vient du monde dîner chez mon oncle (le député de Paris), il se présente toujours à mon esprit ce problème à résoudre : comment se fait-il que des hommes raisonnables et sensibles semblent avoir juré entre eux de couvrir de honte et de mépris la religion chrétienne. Ce problème cependant, peut se résoudre lorsqu'on fait attention que les ennemis de la religion ne veulent point reconnaître l'existence de Dieu et d'une vie future, ou du moins doutent très fort de ces vérités premières".

- 9 Octobre : "La Révolution a si fort avancé les progrès d'incrédulité que les personnes même qui ont un rang ne peuvent s'empêcher de se déclarer contre la religion, sinon directement, du moins à toute outrance contre les abbés et les prêtres, qu'ils traitent d'imposteurs, donnant à entendre que les abus

et les scandales sont des vices inhérents à la religion. Pour conserver un decorum, ils admettent tout au plus la loi naturelle qu'ils ne veulent pas voir encore écrite et consignée dans l'évangile, crainte de voir surgir des armes contr'eux".

- 21 Octobre : "Un notaire est venu dîner aujourd'hui à la maison et nous a raconté l'histoire arrivée à la famille de M. Dupuget (*) dans le temps où le peuple prit la Bastille : le soir du 13 Juillet, veille de la prise de la Bastille, l'intendant des guerres qui s'était déjà trouvé à des sièges et qui en savait plus que M. de Launay sur la défense d'une place, lui fait cette proposition : "Vous permettez que je commande seul la défense de la place et vous m'obéirez, je répons des événements, vous commandez seul vous-même et je vous obéirai sans me permettre la moindre observation".

M. de Launay prend à lui seul le commandement et M. Dupuget se retire dans ses appartements sans donner le moindre conseil. Toute sa famille se trouvait renfermée dans la Bastille. Le fils de M. Dupuget, âgé de 16 ans passait la nuit à étudier les mathématiques et de temps en temps allait observer la conduite de M. de Launay ; il rapportait à son père que le gouverneur réveillait ses soldats presque toutes les 5 minutes : "Je crains bien, lui dit le père, qu'il ne sache pas conserver ses soldats lorsqu'il en sera temps." Cependant, le jour arrive, le peuple va canonner la Bastille. M. de Launay perd la tête. Le peuple se rend maître de la forteresse. Sur les 3 heures, M. de Launay est appréhendé, massacré et foulé aux pieds. M. Dupuget, homme de grand sang-froid avait eu soin de quitter son uniforme. Il n'en avait gardé que le bouton à son chapeau. Il voit de toutes parts affluer la foule dans les appartements de la Bastille ; il a soin de conserver sa présence d'esprit dans un péril si éminent et tâche de s'esquiver ; il aperçoit un homme qui le regarde d'un air farouche. Il le fixe un moment et, sans se déconcerter, il s'approche de lui en lui disant : "vous avez l'air de philosopher, voulez vous que nous philosophions ensemble ? - Oui, lui dit ce furieux, je philosophe, mais n'as-tu pas l'air d'être un de ces b... de la Bastille ?

- Mon ami, répond aussitôt M. Dupuget, je suis un intendant de guerre. Vous avez l'air honnête pour me découvrir."

L'homme se tut alors. Mais M. Dupuget ne le perdait pas de vue et pensait en même temps aux moyens de se dérober. Dans cet instant, il aperçoit par bonheur un garde de sa connaissance qui commandait une troupe du peuple. Il s'approche de lui ; ils s'entretiennent sans faire semblant de rien. Le garde lui arrache le bouton de son chapeau et change même de chapeau avec lui. M. Dupuget voit à ce moment M. de Launay étendu mort à ses pieds. Il désire ardemment que la nuit vînt pour pouvoir se retirer à la faveur de l'obscurité. Pendant ce temps l'on pille la Bastille ; les livres de la bibliothèque sont jetés et dispersés. Alors M. Dupuget en ramasse un grand nombre et marche ainsi chargé dans les rues de Paris jusqu'à minuit sans savoir où il pourrait se réfugier. Il lui vient à l'idée d'aller trouver un de ses anciens amis qui était officier. Il frappe à la porte, le domestique vient lui ouvrir. M. Dupuget craignant d'être reconnu par ce domestique se couvre une partie de la figure avec son chapeau et donne un soufflet au domestique qui le renverse par terre. Il profite du moment pour monter vers son ami à qui il raconte ce qui vient de se passer. L'officier va trouver son domestique, le calme et lui assure qu'il n'y a rien à craindre. M. Dupuget et l'officier commencent à s'entretenir, mais voilà que celui-ci se met à faire une semonce à M. Dupuget d'avoir embrassé une si mauvaise cause. Harrassé de fatigue et de faim, M. Dupuget n'eut pas la force de répondre à ces remontrances déplacées et sortit brusquement. Il veut aller trouver un homme à qui il a rendu service, mais celui-ci habite de l'autre côté de la Seine. Il se jette à la nage et de l'autre côté une foule se presse. Il croit qu'on vient pour l'arrêter, mais c'était de simples curieux qui étaient accourus pour apprendre des nouvelles de la prise de la Bastille. Il dit ce qu'il savait et se rend chez l'homme qu'il avait obligé et qui le reçut très bien couché chez lui.

(*) - L'adjoint de De Launay est major de la Bastille.

- 14 Novembre : "J'ai diné avec un ecclésiastique constitutionnel. Il disait que, malgré la tolérance que l'on devait avoir, il était impossible de souffrir les ecclésiastiques non assermentés, que les prêtres patriotes ne pourraient jamais cadrer avec des hommes qui les traitaient d'intrus, de schismatiques..."

- 22 Novembre : "Une personne de la maison m'a dit hier au soir qu'elle avait été trouver un prêtre de sa connaissance pour lui demander un billet de confession, bien entendu en payant. Ces billets sont nécessaires lorsqu'on veut se marier. Ce prêtre lui avait répondu qu'il ne pouvait pas lui en donner un à présent et il paraît que ce trafic honteux de billets n'est plus pratiqué en ce moment parce que les prêtres assermentés ont intérêt à conserver leur place. La même personne me disait que l'Abbé Maraule, devenu évêque, avait chargé un soldat qui recrutait sur le Pont-Neuf de lui recruter aussi des sujets, parce qu'il n'avait pas de prêtres dans son diocèse et, dans l'espace de 15 jours, il ordonnait prêtres ceux qui lui étaient envoyés. Après ces belles nouvelles, j'ai entendu cet autre beau discours : qu'il était plus raisonnable d'adorer le soleil qu'un morceau de bois".

1792 - 19 Avril : "J'ai cru que je pouvais donner ma signature dans une pétition qui a pour objet de retenir, si la Municipalité y consent, la chasse de Ste-Geneviève, dans la Nef actuelle. Tous les couvents des religieux de Paris sont réduits à la dernière extrémité à ce qu'on m'assure".

- 24 Mai : "Le Roi a fait afficher des lettres dans lesquelles il se plaint de ce qu'on l'inculpe injustement de favoriser des comités autrichiens et de vouloir se sauver de la capitale.

- 27 Mai : "le peuple s'est jeté sur quelques jeunes gens qui, habillés d'uniformes différents, criaient "vive la Reine".

- 20 Juin : "les ouvriers des faubourgs de Paris ont été autorisés par le maire à présenter au Roi un bonnet de la liberté. Ils étaient armés de piques. Tout s'est passé assez paisiblement".

- 21 Juin : "L'affaire aux Tuileries a été très grave. Les uns assurent que le Roi a versé des larmes en voyant un charbonnier lui mettre un bonnet sur la tête, c'est ce qui déshonore l'histoire. D'autres disent avoir entendu ce discours du Roi lorsque le peuple le forçait à lever le veto pour le renvoi des prêtres non assermentés. "Je mourrai la conscience pure - a-t'il dit - et la crainte et la force ne sont point capables de me faire changer".

- 14 Juillet : "le peuple a été forcer l'Assemblée Nationale de réintégrer le maire de Paris dans ses fonctions. (Pétion avait été suspendu le 7). Pour la fédération d'aujourd'hui qui s'est passée paisiblement, le Roi a été prêter serment sur l'autel de la patrie. Quelques voix ont crié : Vive le Roi ! Elles se sont éteintes aussitôt ! Pétion a suivi incontinent sa Majesté pour prêter serment à son tour et aussitôt s'est levé un grand cri de "Vive Pétion" ! Voilà ce qui m'a été rapporté par des témoins oculaires.

- 30 Juillet : "Les députés de Marseille sont arrivés à Paris. On les a régalez aux Champs-Élysées, mais pendant le repas, les gardes du Roi ont crié "Vive le Roi" et au feu la Nation ! pour narguer ces étrangers. Il y a eu même, à ce qu'on dit, des mottes de terre jetées sur eux, alors la dispute s'est engagée vivement et il y a eu des grenadiers de la section de St Thomas qui ont été tués.

- 10 Août : "La journée est désastreuse ; elle a commencé la nuit pendant laquelle on a battu la générale et sonné le tocsin. Sur les 9 heures du matin, tous les faux bourgs armés de piques et une partie de la garde nationale se sont rendus au château des Tuileries pour demander la déchéance du Roi. Les Suisses s'étaient cantonnés à l'intérieur et ont fait 4 ou 5 charges terribles qui ont emporté presque tous les Marseillais qu'on avait fait marcher en tête. Cependant, le peuple a été chercher des canons et s'est rendu maître du château par sa multitude. Il y a eu alors une boucherie des Suisses. Tout ce qui a été surpris dans le château a été assommé ou passé au fil de l'épée. On a mis le feu à plusieurs endroits des Tuileries. Dans ce danger éminent le Roi était réfugié avec toute sa famille dès les 7 heures du matin dans le sein de l'Assemblée Nationale... le bruit court que le nombre des morts peut être de 9 000. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit que corps morts étendus, charrettes pleines de blessés, habits de Suisses portés au bout des piques. Le combat n'a cessé que vers les 7 heures du soir".

- 24 Août : "M. de la Porte, intendant de la liste civile, a eu la tête tranchée ce soir pour "avoir fait passer de l'argent aux émigrés". Le confesseur qui était le curé de St Eustache et le patient ont été injuriés par le peuple qui a poussé l'insensibilité jusqu'à se moquer des larmes abondantes qui arrosaient le visage de M. de la Porte".

- 26 Août : "On a fait aujourd'hui une fête dans le jardin des Tuileries où l'on a chanté des hymnes et brûlé de l'encens en l'honneur des morts du 10".

- 30 Août : Des commissaires envoyés par les différentes sections ont visité la nuit toute les maisons pour découvrir s'il n'y avait pas d'armes cachées".

- 31 Août : "D'après ce que j'ai entendu dire, on paye des gens pour haranguer le peuple."

- 3 Septembre : "Le peuple a commencé hier à se porter aux prisons et aux endroits où l'on a enfermé les prêtres non assermentés. Il est accompagné de quelques juges qui décident sur le champ de la vie et de la mort des détenus, de sorte que tous les voleurs, tous les hommes renfermés pour affaire d'Etat, tous les prêtres sont massacrés et le reste des prisonniers renvoyés et revêtus d'uniformes pour partir sur les frontières. On fait passer d'un côté les absous et de l'autre les condamnés. Entre autre, plusieurs personnes de considération qui ont été ainsi massacrées par la populace, s'est trouvée la princesse Lambale. Quand son tour est venu, on lui a dit de crier "Vive la Nation". Elle a refusé fièrement en ajoutant qu'elle ne ramperait jamais aux pieds de ceux qui l'interpellaient de la sorte. Sa tête a été promenée au bout d'une pique et son corps ouvert et rempli de foin a été traîné dans les rues. Ce massacre a duré toute la journée".

- 4 Septembre : "On est si peu dans la disette d'hommes qu'on est obligé à la ville de renvoyer une foule de volontaires. Les exécutions sanguinaires ne sont pas entièrement suspendues".

- 7 Septembre : "Ma tante est revenue aujourd'hui de Paris (car, suite aux troubles parisiens, les Dosfant ont préféré s'éloigner de la capitale en s'installant à Auteuil) et nous a apporté la consolation en nous apprenant qu'il n'est arrivé aucun accident à nos amis qui avaient connu des dangers cette semaine. La consternation et l'effroi ne sont pas encore bannis de tous les coeurs sensibles".

III - EVENEMENTS POLITIQUES DANS LA REGION ISSOIRIENNE, EU AUVERGNE
DE SEPTEMBRE 1792 A MARS 1793.

A partir du début Septembre, Humbert retourne en Auvergne et y demeure jusqu'en Mars 93. Il continue à se renseigner des événements parisiens à la lecture des papiers publics. Or, cette source d'information nous intéresse beaucoup moins, seuls quelques faits notés méritent cependant d'être relevés :

- 16 Décembre : "Les paysans de Chagnat parlent de partager notre bien", c'est-à-dire le patrimoine très important constitué en terres et propriétés amassées depuis plusieurs générations par cette riche famille. En Octobre, des bruits courent que les paysans menacent d'incendier le château du Vialard parce qu'ils accusent alors J.A. Desfant de "nourrir des prêtres non assermentés". Humbert ne nous renseigne pas à ce sujet ; ce qui est certain, c'est la forte pénétration religieuse de la famille Dosfant qui habite en Auvergne, laquelle continuera à suivre les offices des prêtres réfractaires : d'où ces rumeurs.

Très attaché au Roi de France, Humbert écrit ses propres impressions sur son procès :

- 17 Décembre : "Louis XVI a été conduit à la barre. Il a fallu que 6 hommes l'aient tiré de sa prison du Temple, ce généreux monarque ; car je n'hésite pas à l'appeler de ce nom, ne voulant pas comparaître devant des sujets rebelles sans les marquer de sa royauté".

Le 27 Janvier, après avoir recopié le testament de Louis XVI, il ajoute : "Je te jure, O Louis, O mon Roi, de n'avoir d'autre religion que la tienne et d'autre souverain légitime que le Dauphin ton fils. Qu'il m'est cruel d'être obligé en ce moment d'obéir aux lois tyranniques de mon pays".

3 mois plus tard, alors qu'il se trouve à Paris, Humbert reçoit une lettre d'Auvergne de son oncle dans laquelle où il marque que l'on procède à l'arrestation de tous les citoyens d'un patriotisme douteux ainsi que le reste de la noblesse aussitôt après que l'on ait appris le complot de Dumourier.

"J'ai été à Issoire (27 Janvier 93). J'ai vu Madame de Miremont la religieuse (du couvent des Bénédictines créé en 1628 ; ces religieuses se livraient à l'enseignement). La conversation a été sur l'état présent de l'église de la France".

Le décret de l'Assemblée législative du 18 Août 1792 avait fait disparaître cette institution en ordonnant la suppression de toutes les congrégations suivie de la vente de leurs biens. Les bénédictines durent se disperser et rentrer dans leurs familles ou, un assez grand nombre d'entre elles restèrent à Issoire.

La région d'Issoire cache en 1792-93 des prêtres non assermentés. Le 10 Janvier 1793, Humbert note :

"J'ai la consolation de pouvoir aller entendre aux Pradeaux la messe d'un prêtre qui est demeuré soumis à l'église catholique".

Il n'existe pas alors dans ce village de prêtre assermenté. Les offices se font donc clandestinement. Les paroissiens des Pradeaux enterrent eux-mêmes leurs morts et chantent les prières accoutumées en accompagnant le corps ; ce qui prouve que le secteur géographique du S.-E. d'Issoire (Bas-Livradois) reste particulièrement attaché au Catholicisme et que la déchristianisation pronée par la Révolution ne l'a pas touché.

IV - EVENEMENTS POLITIQUES PARISIENS ET LILLOIS DE MARS 1793 A 1799.

Humbert partant à Lille afin d'échapper à la réquisition du Printemps 93, demeure à Paris environ un mois où l'atmosphère y est encore plus troublée qu'à l'automne dernier.

- 28 Mars : "On arrête dans les rues les personnes qui n'ont pas leur carte de citoyen et l'on a désigné les maisons où l'on va faire d'exactes recherches. On est monté au cinquième chez des locataires voisins. (Humbert loge chez son oncle rue du Pont-Neuf). On y a trouvé des effets propres à faire un mauvais parti par ces temps de crise. On les a emportés et on a emmené en même temps toutes les personnes. Ayant ouvert une porte par curiosité, j'ai été également pris et emmené parce que je n'ai pas encore ma carte de citoyen. On a fait aussi la revue de ma chambre. Mon oncle Laroche est venu me réclamer parmi la foule des arrêtés ; il a présenté en attendant, le certificat que mon oncle Dosfant m'a envoyé dans lequel il est dit que j'ai fourni comme les autres une somme convenue pour les volontaires de (St Rémy de) Chagnat, de sorte que je ne suis plus en arrestation".

Le lendemain, son oncle l'accompagne au Comité pour l'obtention d'un certificat par lequel il puisse lui être délivré une carte de civisme. Il l'obtient.

- 31 Mars : "les prisons regorgent de monde. Tous nos généraux sont en état d'accusation et il paraît que nous avons éprouvé de grands échecs. Je suis privé de sacrement et de messe".

Dans le même temps, les fouilles de maisons et la chasse aux suspects s'accroissent ; or, en tant qu'ancien étudiant en théologie, Humbert peut devenir suspect. Le 1er Avril, il écrit ceci :

"Un commissaire de la section m'a fait lever ce matin à 6 heures et m'a demandé ma carte de citoyen ; il m'a dit qu'il était sûr que j'étais prêtre et m'a parlé de la manière la plus dure, ainsi qu'à mon oncle Laroche. Il paraît, d'après cette visite, que je suis noté à la section. En conséquence, mon oncle m'a mené chez le commandant me faire inscrire garde national et de là au comité pour faire approuver la signature du commandant. Le commissaire abbé Chassan avait grande envie de me refuser sa signature et de me faire aller à la mairie et de là, plus loin. Je puis à présent attendre en sûreté ma carte de civisme jusqu'à ce qu'on en délivre".

- 5 Avril : "On n'entend plus rien aux affaires du temps. Elles sont couvertes de ténèbres au moins pour le peuple".

Deux jours plus tôt, les rumeurs annonçaient que Dumourier s'avançait vers Paris avec son armée, d'où le décret obligeant tous les hommes de 16 à 50 ans d'aller à sa rencontre.

Afin d'éviter à son neveu une nouvelle inspection, son oncle Laroche l'inscrit comme garde national - meilleur moyen d'assurer sa propre sécurité -. Humbert nous relate sa nouvelle fonction :

- 12 Avril : "Je me suis rendu à midi sur les gazons du Louvre pour, de là, monter ma garde. Mon poste a été à la place Vendôme pour garder l'Assemblée Nationale. Nous nous sommes rendus au corps de garde sur les 8 heures du soir. Nous y avons passé la nuit. C'est inconcevable le silence qui règne à Paris à ces heures-là".

- 13 Avril : "On nous a envoyés sur les 9 heures à la Grève et de là à la place Vendome d'où l'on est venu nous relever sur les 2 heures de l'après-midi. Mais enfin, je suis content ; je ne suis plus avec ma pique à la main à m'en-nuyer au milieu d'une place.

- 16 Avril : "Un élève en chirurgie a été traduit à la mairie pour n'être pas parti sur la terrasse des Feuillants avec assez de discrétion".

- 27 Avril : "Le feu a pris chez le ministre de la justice".

- 28 Avril : "Ma légion a été passée aujourd'hui en revue par Santerre aux Champs-Élysées".

- 29 Avril : "On a conduit hier au supplice un dentiste pour avoir donné son opinion contraire au régime établi. On a enterré ensuite à la place du Carroussel, au pied de l'arbre de la Liberté un canonier patriote".

- 2 Mai : "Il y a deux partis bien formés à la Convention : la Ste Montagne et le côté droit. Tout est désorganisé ; en même temps on se bat à face et on demande des soldats. Un jeune homme a été conduit aujourd'hui au supplice pour cause d'Etat. Il s'est montré ferme et a crié Vive le Roi ! jusqu'au dernier moment".

- 4 Mai : "La jeunesse s'opiniâtre à ne vouloir pas tirer pour partir au devant des troupes ennemies qui avancent, cela cause de grands mouvements dans Paris".

- 6 Mai : "Les jeunes gens ont formé hier et aujourd'hui des assemblées aux Champs-Élysées. Santerre les a fait cerner et en a envoyé un certain nombre à la Mairerie".

- 10 Mai : "Il y a plusieurs sections où l'on a déjà tiré au sort pour le recrutement qui devient de plus en plus nécessaire".

- 14 Mai : "La levée des volontaires est finie. Mon oncle Laroche et moi avons donné pour tous les deux, 50 livres pour notre contribution".

- 27 Mai : "Mon oncle Dosfant m'écrit d'Auvergne que mes deux cousins partent pour l'expédition de la Vendée. Leur équipement a coûté 25 Louis et il leur a donné 100 livres chacun".

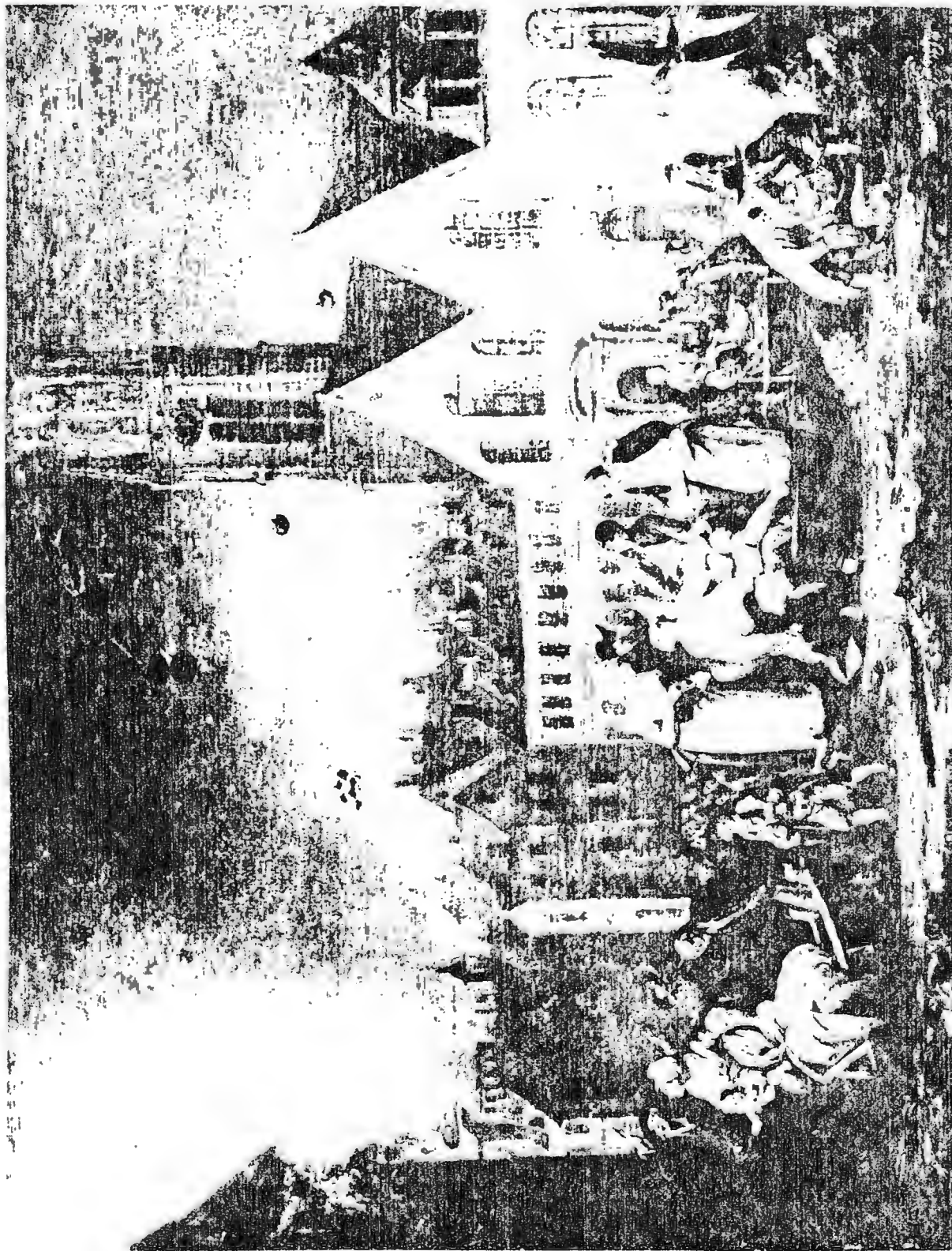
A partir de Septembre 93, Humbert est à Lille, cette ville frontière se trouve proche des combats qui opposeront l'armée française du Nord aux troupes ennemies. Notre auteur relatera surtout les rumeurs qui circulent au sujet de ces batailles avant de recevoir les blessés dans son hôpital.

D'abord étonné par la volonté et la hardiesse des forces françaises à se battre, nous verrons que ses réflexions iront dans un sens tout à fait patriotique et cela malgré son attachement à la Royauté. Ses lettres envoyées à ses amis et qu'il recopie dans ses cahiers nous renseigneront sur ses sentiments présents.

1794 - 8 Avril : "J'ai été avec deux témoins chercher une carte de à la Section".

- 31 Juillet : "Encore une nouvelle tragédie. Robespierre a été assassiné par le peuple à Paris et ses complices sont arrêtés et incarcérés dans tous les endroits de la France".

- 1er Août : "il paraît que Paris est en proie aux séditions".



Le succès de l'Éclair par Louis Watteau — 93 — *Museo de Louvain*

Quelques jours plus tard, certainement à la lecture de journaux, Humbert change d'opinion sur Robespierre :

"La Convention a fait justice du tyran Robespierre et de ses complices. Ils se sont montrés lâches à la vue du supplice" (3 Avril).

Durant l'été 94, les français remportent plusieurs victoires sur l'ennemi et annexent de nouveaux territoires. Le 8 Juillet, Jourdan remporte à Fleurus une victoire sur les autrichiens, tandis que le 14, les troupes françaises entrent à Bruxelles. Six mois plus tard, le 25 Janvier 95, les français entreront en Hollande.

Ces succès militaires sont commentés par notre auteur, d'abord le 30 Août 94 :

"Condé est pris. On a ramené de l'Ecluse beaucoup de prisonniers et des chevaux. L'on peut dire en toute vérité que le français est le premier soldat des peuples connus. Plus je considère l'enchaînement de la révolution - et il y a des choses qui méritent une profonde réflexion - plus je me rappelle l'histoire des peuples qui ont dicté les lois à l'Univers et plus je suis porté à croire que Dieu qui tient en sa main le temps et les empires, a résolu dans ses décrets suprêmes de faire de nos jours ce qu'il fit du temps de l'Empire des Perses, des Babyloniens et des Romains".

Une lettre envoyée le 27 Janvier 95 à un ami chirurgien alors combattant dans les armées françaises, est écrite dans le même ton :

"Le froid excessif m'a empêché jusqu'à ce moment de t'écrire ; enfin, mon encre est dégelée et je m'empresse de modérer ton courroux prêt à se rallumer si je tardais plus longtemps à répondre à ta dernière lettre. Tu as raison : c'est toi de concert avec nos frères d'armes, qui supportez le froid et toutes les rigueurs de la guerre pour nous préserver de l'invasion de l'ennemi et étendre au loin les limites de la république française. La postérité lira avec étonnement dans les fastes de l'histoire que la conquête de la Hollande entière a été faite en si peu de temps. Que les nations apprennent à présent ce que peut le bras des Républicains ! (Ce ton surprend lorsque l'on connaît les convictions politiques d'Humbert). Notre révolution fera époque dans l'histoire universelle des peuples. Nous sommes témoins de grandes choses ; nous sommes nous-mêmes les acteurs sur la scène du monde. Efforçons-nous de remplir exactement la tâche qui nous a été imposée. Tu ne trouveras peut-être pas mes idées bien claires et bien suivies : c'est que je sens mieux que je ne puis exprimer..."

24 Février 1799 : "la liberté du culte est décrétée. On parle beaucoup d'accommodement de paix". (Un traité de paix vient alors d'être signé entre la France et la Toscane).

Habitant Lille, Humbert continue cependant à s'intéresser aux événements parisiens. A la fin Mai 1795, a lieu à Paris l'ultime insurrection populaire. Le 22 Mai, le faubourg St Antoine est désarmé et alors commence la répression antiterroriste. Le 23 Humbert note alors que "Paris est dans la détresse" suivi le jour suivant de "le calme est un peu rétabli. La faction des jacobins a eu encore une fois le dessous. Les patriotes modérés triomphent".

Le 19 Mai : "On a renouvelé la Municipalité : on a remis en place celle qui était au pouvoir pendant le siège de Lille. On désarme partout les jacobins. J'ai entendu parler un ami qui nous menace de la guerre civile. Il n'est pas possible de concevoir une secte plus intolérante et plus féroce".



BLESSES DE L'ARMEE DE HOLLANDE - par RAFFET

Le 19 Juillet : "l'église des Jésuites est ouverte et on y dit publiquement la messe ; elle n'a cessé d'être fréquentée depuis 5 heures jusqu'à midi".

2 Août : "on chante la messe et les vêpres aujourd'hui à Lille pour la première fois."

28 Août : "Il y a du bruit ici (à Lille) à cause des prêtres assermentés et non assermentés, de sorte que pour mettre la paix on a fermé les églises".

18 Septembre 1796 : "la Municipalité a permis qu'on ouvre de nouveau les églises, de sorte que le culte s'est exercé publiquement aujourd'hui".

1er Novembre : "Répandez-la, ô mon Dieu, cette paix si désirable sur notre chère patrie. Vienne l'heureux moment où tous les français devenus frères pourront chanter dans les temples saints ouverts partout, l'hymne de la paix".

A partir de l'année 1797, Humbert mentionne le nom de Bonaparte : "le général Bonaparte vole de conquêtes en conquêtes. Tien ne lui résiste. Il se dispose à aller jusqu'à Vienne".

le 18 Avril 1797, les préliminaires de la paix de Léoben avec l'Autriche sont annoncés. Le 26, Humbert note : "les préliminaires de la paix sont conclus. On a sonné toutes les cloches à Lille et on a promené le drapeau tricolore".

En Mai, Humbert prend un congé et se rend à Paris, il assiste alors à une messe :

"Il y avait 4 ans que je n'avais pu assister à la messe. J'ai trouvé aujourd'hui une église de Catholiques. J'ai été édifié de la dévotion des fidèles et de la dignité des Ministres et de la décence avec laquelle on célèbre le culte. La parole de Dieu a été annoncée avec simplicité : on nous a fait sentir la nécessité et les douceurs de la prière".

Le 14 Juillet, il écrit :

"Il y a aujourd'hui 8 ans que la Bastille fut prise... les plénipotentiaires d'Angleterre logés à leurs frais dans une auberge située sur la place (à Lille) ont vu passer de leurs fenêtres le cortège républicain. On ne dit rien encore de la paix. Hélas ! comment finira cette affaire qui bouleverse toute l'Europe ?"

27 Juillet : "On a fait une fête aujourd'hui en réjouissance de la chute du féroce Robespierre qui avait fait ruisseler des torrents de sang pour monter sur le trône".

9 Août : "ô triste Révolution ! tu exerces tes ravages non seulement sur les églises de France ; tu portes encore l'épouvante et la dévastation dans les pays qui ont le malheur d'être tes voisins. J'éprouve un sentiment pénible en voyant les lieux consacrés à la piété abandonnés à des soldats pour en faire leurs casernes".

28 Août : "J'ai été entendre prêcher hier à St-Etienne (Humbert est en congé en Auvergne) le citoyen Primat, évêque illégitime du Nord. Son homélie était un développement de l'évangile du jour (le samaritain qui est tombé entre les mains des voleurs) ; il a très bien expliqué la morale évangélique et a fait sentir la nécessité de la charité sans laquelle un chrétien ne peut se dire disciple de J.C."

15 Septembre : "On enlève les jeunes gens de la réquisition pendant la nuit et on les fait partir pour les armées. Tout nous fait craindre encore le règne de la terreur".

23 Octobre : "On incarcère de nouveau les prêtres qui ne font pas le nouveau serment".

27 Octobre : "On nous a annoncé hier la plus heureuse nouvelle : la paix avec l'empereur. L'air a retenti aussitôt du son des cloches. Tous les particuliers se sont empressés d'illuminer leurs maisons et on a tiré le canon".

1798 - 14 Juillet : "Grande fête nationale. On ordonne de chômer ; on sonne les cloches, on tire le canon sur la place publique, l'encens brûle sur l'autel de la patrie. Enfin feu d'artifice, bal pour la populace dans les salles de la municipalité. On recherche et on arrête les émigrés ainsi que les prêtres. Il y a déjà des années que l'on célèbre l'anniversaire du 14 Juillet et cependant nous sommes toujours en révolution.

10 Août : "On a célébré l'anniversaire du 10 Août. Le cortège du Directoire est aussi brillant que celui de l'ancienne cour (Humbert alors à Paris assiste à cette cérémonie) Il y a une belle illumination aux Tuileries ; au Conseil des Cinq-Cents, feu d'artifice, musique. Des tapisseries des Gobelins étaient tendues autour du Champ de Mars. Il y a 6 ans aujourd'hui que le canon et le tocsin répandaient l'alarme dans Paris. Le sang coulait, le jardin des Tuileries était jonché de cadavres. Un parti a triomphé, on se réjouit, de nouveaux maîtres succèdent aux anciens... Quelle foule de réflexions naissent dans l'esprit de celui qui a été témoin de ces grands événements !"

En 1798, la Belgique est toujours occupée par les armées françaises. Or, le 24 Octobre, Humbert écrit :

"La Belgique est en état d'insurrection à cause de la mobilisation de la jeunesse qu'on force d'aller combattre pour la république française. On a battu ici ce matin la générale, la garde bourgeoise a été assemblée et l'on a annoncé qu'il fallait envoyer des secours. En conséquence, on a tiré au sort et une partie des lillois a été obligée de se mettre en marche pour se rendre à Bruges".

7 Décembre : "Les jeunes de la conscription sont obligés de partir pour l'armée. Que de soldats, involontaires aimant la paix, la vie douce, les arts et les sciences sont obligés d'obéir à la révolution dans le mot d'ordre est "Il faut se battre".

14 Décembre : "Les papiers publics nous annoncent de nouveau la guerre. C'est maintenant le Roi de Naples qui est en jeu".

1799 - 21 Janvier : "Aujourd'hui fête nationale dont personne n'ignore le sujet. Tous les fonctionnaires publics se sont rendus en corps à l'église St Maurice (de Lille). On y avait érigé une grande statue tenant les tables des Droits de l'Homme. On a fait les cérémonies ordinaires ; on a prêté le serment accoutumé. En ma qualité de fonctionnaire, j'ai signé comme les autres le procès-verbal de la cérémonie".

V - LES EVENEMENTS POLITIQUES DE 1799 à 1837 RELATEES PAR UN TEMOIN

AUVERGNAT

1) Du Directoire à la fin de l'Empire

Arrivé à Chagnat à l'automne 99, Humbert résidera successivement à Sauxillanges, Clermont, puis de nouveau à Chagnat jusqu'en 1843.

4 Novembre 1799 : "On envoie dans les cantons la force armée pour rechercher les jeunes conscrits qui ne se rendent pas aux frontières".

24 Mai 1800 : "Bonaparte, le maître de la France, est toujours une énigme. On ne sait quel est son dessein relativement au pouvoir suprême".

23 Mai 1802 : "Les citoyens sont invités à aller chez les notaires ou chez les maires porter leurs vœux pour la promulgation du Consulat de Bonaparte ; on dit qu'il vise à être empereur. Quoi qu'il en soit, la religion devient publique sous ses auspices. On s'empresse de relever les croix sur les places et sur les bords des chemins".

Le Concordat qui rétablit la paix religieuse est ordonné en 1801 dans la réalité quotidienne, le schisme existe toujours : "Bien que le Concordat soit promulgué, il y a encore des discussions parmi les ecclésiastiques. Les insermentés exigent la rétractation et les assermentés, toujours forts de la puissance civile, la refusent. C'est un scandale. Les nuages amoncelés sur la France sont lents à se disperser. Chaque français se croit infailible. Il propose avec autorité sur toutes sortes de matières : il est théologien, casuiste, homme d'état, philosophe, etc... On a tellement fait crier au peuple "Vive la Révolution" "Vive la terreur" "Vive Marat" "A bas Marat !" "Vive le 9 thermidor" "A bas les Jacobins !" qu'il ne sait plus où il en est. Il est dans la démence. Il se croit souverain absolu lorsqu'il n'est que le jouet des méchants les plus méprisables."

Le journal d'Humbert retrace les relations entre le clergé alors en pleine réorganisation, avec les gouvernements, cela jusqu'en 1829. Nous allons voir qu'au début de l'Empire, les relations de l'église vis-à-vis de l'Empereur seront excellentes, les évêques aidant eux-mêmes Napoléon dans sa politique (voir Journal d'Humbert : 11 Août 1805). Elles vont ensuite se détériorer et alors, l'auteur suivant la politique ecclésiastique s'opposera aussi aux mesures impériales.

14 Juillet 1802 : "... sans être flatteur, il (l'évêque de Clermont. M. de Dampierre) donne à Bonaparte les éloges qu'on ne peut refuser à ce héros. Un Te Deum est ordonné, les autorités sont invitées à se rendre à cette solennité".

20 Janvier 1805 : "M. L'évêque de Clermont a envoyé de Paris où il est en ce moment un mandement aux fidèles de son diocèse par lequel il ordonne qu'un Te Deum soit chanté dans toutes les églises en action de grâce du couronnement et du sacre de l'Empereur".

11 Août 1805 : "Mr l'évêque de Clermont a envoyé une lettre pour être lue au prône dans les paroisses. Il engage les conscrits par des motifs de religion à se soumettre à la loi. En ne se rendant pas à leur destination ou en désertant, ils exposent leurs parents à la perte de leurs biens et ils encourent eux-mêmes des châtements sévères".

27 Octobre : "On a lu à la messe un mandement de notre évêque qui ordonne des prières pour demander la prospérité de l'empereur".

19 Janvier 1806 : "Lecture à la messe du mandement de l'évêque de Clermont qui ordonne de chanter un Te Deum à l'occasion de la victoire d'Austerlitz".

19 Décembre 1813 : "Mandement pour demander à Dieu la tranquillité de l'Empire".

Revenons aux faits intéressant plus particulièrement la région clermontoise, les événements politiques locaux et les rumeurs dont beaucoup circulent alors :

"La force armée est à Sauxillanges (19 Février 1806) pour contraindre à partir les jeunes gens désignés par le sort".

Seulement à partir de cette date, notre auteur qui retourne au séminaire, se sépare des faits extérieurs. Il faut attendre 1812 pour que reprennent ses notations politiques.

7 Janvier 1814 : "J'administre un conscrit à l'extrémité. Il a passé l'Allier à la nage pour se sauver".

17 Janvier : "Les hommes refusent de partir".

18 Janvier : "Nous sommes dans l'attente de graves événements. On fait marcher du côté de Lyon les vétérans, les percepteurs des droits réunis et les prisonniers.

22 Janvier : " L'on dit maintenant que l'ennemi n'est point à Lyon".

28 Janvier : "L'ennemi avance. On presse les communes d'envoyer du secours, mais personne ne veut partir".

13 Février : "Le courrier de Paris est suspendu".

16 Février : "Paris fait passer le courrier par Orléans. L'empereur est à la tête de son armée et la capitale se met en état de défense".

3 Mars : "L'ennemi s'est avancé jusqu'à Fontainebleau".

12 Mars : "On demande toujours des hommes. On est dans un état de découragement et d'incertitude sur les événements".

13 Mars : "On assure que l'empereur a fait enfermer le St-Père dans une forteresse de Picardie".

15 Mars : "On dit que les troupes alliées bloquent Paris".

17 Mars : "On dit que tous les soldats français refluent sur Paris. Il faudra que tout le monde se lève en masse au son du tocsin".

25 Mars : "On nous amène à Chagnat six prisonniers de guerre".

26 Mars : "On assure cette fois que l'ennemi est bien à Lyon".

28 Mars : "Nous sommes en alarmes. Lyon est pris et nous craignons le passage de l'ennemi"

6 Avril : "On dit que Paris est pris".

13 Avril : "On cache partout dans la crainte du pillage. On dit que l'ennemi va passer de nos côtés. Ma tante vient me dire que la paix est faite".

14 Avril : "Hier, on avait pris la cocarde blanche pour fêter la paix et aujourd'hui on annonce que l'ennemi marche sur Clermont".

16 Avril : "Paris est dans la joie, on y fête les rois étrangers. Napoléon est mis de côté. Tous les jours régnent dans pays des terreurs paniques au sujet de l'ennemi."

18 Avril : "On a mis aujourd'hui le drapeau blanc sur le clocher d'Issoire. Il y a 12 000 hommes de troupes étrangères à Clermont. On en enverra à Issoire".

20 Avril : "La France n'est plus au pouvoir de Bonaparte. Nous commençons à jouir d'un peu de tranquillité".

4 Mai : "Les réquisitions de grains et de fourrage que l'on fait pour les troupes mécontentent les communes".

31 Mai : "Je suis chargé de faire un petit discours pour l'Office de Louis XVI qui se célébrera à Sauxillanges ; cela suite au mandement de l'Evêque".

8 Juin : "A Sauxillanges, pour l'Office solennel de Louis XVI, j'ai prononcé l'oraison funèbre. Il y avait tous les curés du canton".

11 Juin : "Le traité de Paris est publié. Les anglais ne se sont pas oubliés à leur avantage".

22 Juin : "Les troupes tiennent toujours à Bonaparte".

1er Juillet : "Les anciens révolutionnaires ne sont pas contents du régime actuel parce qu'il y en a qui perdent leur place".

30 Septembre : "Mon oncle de Paris m'envoie un brevet de la décoration du Lys ainsi conçu : - D'après les ordres de son Altesse Royale, Monseigneur le Duc de Berry, il est permis à M. Humbert de porter la décoration de la fleur de Lys".

9 Décembre : "On rappelle les jeunes qui étaient revenus de l'armée."

13 Février 1815 : "Bonaparte a quitté l'île d'Elbe et revient en France".

16 Février : "On est dans l'attente, les uns sont alarmés, les autres pleins d'espoir".

17 Février : "Bonaparte avance vers Paris ; les villes le reçoivent par des acclamations. Tout le monde parle de cet événement".

24 Février : "Les affaires de France me donnent de l'ennui et de l'inquiétude. On craint la guerre civile".

26 Février : "Le drapeau tricolore flotte sur tous les clochers".

- 7 Avril : "L'on craint maintenant que les puissances étrangères déclarent la guerre à Bonaparte qui a repris en main les rênes du gouvernement".
- 9 Avril : "On assure que le roi avec les souverains de l'Europe sont à Vienne".
- 19 Avril : "les nouvelles sont à la guerre. Les amis du bon ordre voient un avenir très funeste".
- 24 Avril : "On demande des militaires, la guerre s'allume".
- 14 Mai : "On demande toujours des hommes et on s'occupe du changement des maires".
- 20 Mai : "On me donne avis que des gens de Nonette (à 3 km au Sud de St Rémy) se proposent d'aller cette nuit faire main-basse au château de la Grange (celui du vicaire général de Clermont, Pons de la Grange, futur évêque de Moulins). J'espère qu'il n'en sera rien".
- 21 Mai : "Les habitants de St Rémy ont tenu leur assemblée dans l'église pour l'élection du maire. Mon beau-frère (J.B. Allezard, alors maire) et son adjoint ont réuni la majorité des suffrages et sont par conséquent conservés dans leur place."
- 8 Juin : "Les jeunes gens refusent de partir aux armées de Bonaparte"
- 13 Juin - "Le bruit se répand que Bonaparte a tenté de faire emprisonner son beau-père, l'empereur d'Autriche François II, et qu'aussitôt l'empereur lui a envoyé le divorce de Marie-Louise".
- 21 Juin : "Bonaparte a quitté Paris et s'est rendu aux frontières pour commander les troupes. Nous sommes dans l'attente de grands événements. De quel côté sera la victoire ? C'est ce que Dieu nous cache".
- 25 Juin : "D'après les dernières nouvelles, Bonaparte a remporté une victoire sur les alliés ; mais il vient d'arriver un autre courrier qui annonce que l'armée impériale est battue et mise en déroute".
- 27 Juin : "Bonaparte ne fait plus aucune fonction et il est gardé dans Paris. Nos campagnes sont paisibles".

2) La Restauration : 1815 - 1837

- 10 Juillet 1815 : "Les armées alliées sont entrées à Paris. Les coeurs vraiment français se réjouissent du retour de Louis XVIII".
- 15 Juillet : "Le drapeau blanc remplace déjà le drapeau tricolore à Issoire".
- 17 Juillet : "Lyon capitule et s'est rendu aux autrichiens. Il passe par Chargnat des bandes de militaires qui en reviennent ; ils font les courageux où il n'y a pas de danger et crient à gorge déployée : Vive l'empereur".
- 25 Juillet : "Nous sommes toujours dans les alarmes. On assure que des troupes, débris de l'armée de l'empereur marchent vers Riom et Clermont dans l'intention d'établir le siège de la guerre dans ce pays. Les alliés sont à leur poursuite".
- 26 Juillet : "Ce sont les ennemis de la royauté et de la tranquillité publique qui font courir des bruits alarmants, désespérés qu'ils sont de voir leur parti battu".



LE CHATEAU DE LA GRANGE-FORT
Résidence de Monsieur PONS DE LA GRANGE
Vicaire Général
Futur Eveque de MOULINS

27 Juillet : "le bas peuple et les acquéreurs de biens nationaux sont furieux de voir que le roi de France remonte sur le trône".

29 Juillet : "les troupes françaises se montrent rebelles. Cependant, on parvient à les soumettre et on les oblige à porter la cocarde blanche".

3 Août : "Des militaires attachés à la cause de Bonaparte parcourent nos contrées en partisans. Il vont dans les châteaux boire et manger. Ils sont à Boisrigaux (château au Sud-Est d'Usson)."

4 Août : "Les soldats de hier sont descendus d'Usson au château de Parentignat. Une cinquantaine de militaires cantonnés à Issoire vont à la poursuite de soldats vagabonds. Ils ont déjeuné à Chargnat et s'en sont retournés à Issoire. Il paraît que tous ces gens sont complices et ne se veulent aucun mal. Ils se jouent de la poltronnerie des honnêtes gens".

5 Août : "Il passa hier devant ma porte une huitaine de soldats partisans, visiteurs des châteaux. Ils portaient l'aigle à leur casque. Je jugeai prudent d'aller coucher à Chargnat".

6 Août : "Les soldats partisans ont paru de nouveau à Sauxillanges. Nous sommes dans des alarmes continuelles étant dépourvus de tout secours dans les campagnes".

11 Août : "Il passe des troupes à cheval ici et dans les environs pour maintenir la sûreté publique et s'informer des désordres causés par les troupes des partisans".

28 Août : "Les autrichiens viennent dans nos pays. Sauxillanges a reçu l'ordre de préparer des logements et des vivres pour 1 200 hommes qui vont arriver dans cette ville. L'alarme se répand dans tous les environs".

30 Août : "Il y a dans la commune de Chargnat un détachement de 24 militaires autrichiens. L'état-major est cantonné à Parentignat".

31 Août : "Les soldats autrichiens se plaignent de la nourriture".

2 Septembre ; "Les autrichiens inspirent de la crainte aux gens du pays".

4 Septembre : "Les troupes autrichiennes sont retirées de Chargnat, mais il faut journellement 36 sols pour la nourriture de chaque soldat".

5 Septembre : "Les nouvelles d'Angleterre font courir le bruit que Bonaparte s'est coupé le cou dans le vaisseau qui le transportait à Ste Hélène".

6 Septembre : "Les turcs exercent des hostilités en Allemagne et nous espérons que les autrichiens qui sont en Auvergne reprendront le chemin de leur pays".

19 Septembre : "Les troupes autrichiennes quittent aujourd'hui nos contrées... Les soldats avaient à leur casque des rameaux de lauriers pour marquer la victoire. Sans doute depuis plusieurs siècles, la paroisse de St Rémy n'avait eu sous les yeux cet appareil guerrier. Voilà à quoi nous exposent les révolutions et les changements de dynastie".

15 Octobre : "La ville d'Issoire se fait remarquer par son mauvais esprit révolutionnaire".

1er Février 1816 : "Les places du gouvernement sont maintenant pour les nobles ; les régicides sont proscrits du territoire français".

A partir de cette date, les faits politiques relatés par Humbert sont puisés dans les journaux publics : L'Ami du Roi et de la Religion ; Le Journal du Puy-de-Dôme ; La Gazette d'Auvergne ; du Midi...

Ceux qui nous intéressent sont ceux commentés par Humbert. Or, celui-ci relèvera surtout les faits concernant les oppositions au régime établi, lesquelles s'inscrivent dans la presse, mais également par des violences (1830).

18 Avril 1820 : "La révolution d'Espagne est la grande nouvelle du jour. Elle réjouit les libéraux et donne des craintes aux gens paisibles, amis du bon ordre et de la tranquillité publique (les libéraux espagnols s'appuyant sur l'armée réussissent à faire accepter par le Roi la Constitution de 1812 et pourront alors gouverner au moins pendant trois ans).

14 Juillet 1821 : "La nouvelle se répand que Bonaparte est mort d'un cancer à l'île Ste-Hélène".

17 Janvier 1824 : "Le collège des électeurs d'Issoire a élu pour député à la chambre M. Favard d'Issoire ; le baron Favard de Langlade avait été membre du tribunal sous l'Empire".

5 Mai 1827 : "Les écrivains abusent de plus en plus de la liberté de la presse pour parler contre le roi et la religion".

31 Juillet 1830 : "Ma domestique revenant du marché d'Issoire a apporté la nouvelle qu'il y a eu une sédition à Paris et qu'on s'y est battu. Les vitres des maisons des ministres ont été brisées à coups de pierres".

1er Août : "On ne reçoit aucune nouvelle de Paris où la guerre civile est allumée. Nous sommes dans l'attente des événements. Issoire est dans l'agitation et envoie d'heure en heure sur la route de Clermont pour recevoir des instructions".

4 Août : "Paris ne reconnaît plus son Roi (les libéraux devenus les maîtres de la capitale ont offert la royauté au Duc d'Orléans qui l'a aussitôt acceptée comme français et comme prince). Il ne paraît à présent que les seuls journaux révolutionnaires. Le drapeau tricolore flotte partout dans nos campagnes. La révolution semble renâître avec ses formes hideuses et détestables".

7 Août : "Le drapeau tricolore a été posé hier sur l'église de Chagnat. Il a été arrosé de quelques bachelées de vin qui ont attroupié les ivrognes, les fortes têtes et les enfants de l'endroit. Ils ont étourdi toute la journée avec leur tambour et se sont avancés par deux fois jusqu'à St Rémy en faisant le tour du presbytère (où ils connaissaient les convictions politiques d'Humbert), criant d'une voix rauque : Vive La Fayette, Vive l'Empereur ! Je ne reçois plus de nouvelles et ne sait que ce que j'entends dire par les allants et venants".

22 Août : "On déplace les préfets, sous-préfets, juges, maires, généraux... pour substituer des libéraux. Les régicides qui étaient exilés rentrent en France et beaucoup d'honnêtes gens en sortent. Ô mon Dieu, venez à notre secours".

24 Août : "La haine du peuple se manifeste contre les prêtres".

2 Octobre : "Je commence ma 19ème année à la succursale de St Rémy. Encore un nouveau gouvernement ! Il faut subir la loi des libéraux. Le Duc d'Orléans est le "Roi Citoyen, le roi sans façon des Français !"

20 Janvier 1831 : "Encore des troubles à Paris. J'ai enlevé de mon salon quelques gravures représentant des membres de la famille royale par mesure de prudence commandée par les circonstances actuelles".

27 Juillet : "J'ai célébré ce matin un office prescrit par le Roi et l'évêque de Clermont pour les victimes des journées du 27, 28 et 29 Juillet. Tout le conseil municipal y a assisté".

7 Décembre : "On s'entretient partout de la révolte de Lyon".

17 Décembre : "Il règne une grande dissension entre Français. J'ai de l'ennui".

12 Février 1832 : "M. le Curé des Carmes à Clermont ayant refusé l'enterrement religieux d'un jeune homme tué en duel, la population ameutée a saccagé son presbytère. Heureusement, il ne s'est trouvé personne dans la maison".

1er Juillet : "L'esprit n'est occupé que de la politique. On se demande quelle tournure prendront les affaires de France".

A cette date cessent les transcriptions d'Humbert. L'intérêt de ces faits politiques ici énumérés, résidait dans les commentaires donnés par l'Abbé nous révélant ses sentiments politiques. L'auteur, comme la quasi-totalité des prêtres de la Restauration se dit "partisan du bon ordre". Il affiche des idées politiques que nous pourrions qualifier aujourd'hui de conservatrices. Seulement, il convient d'ajouter que chez lui la religion prime, or le meilleur garant de la préservation du Catholicisme est le régime royaliste de Louis XVIII et de Charles X. Par contre, la montée des "libéraux suivie de la poussée des républicains sous Louis-Philippe", "le Roi sans façon des Français" effraye Humbert, lequel voit dans ces années une remémoration des événements révolutionnaires de 1789 qui l'avaient profondément marqué, mais l'auteur perçoit également une destabilitation de l'édifice religieux.

CHAPITRE B - LE TEMOIN DE LA VIE LOCALE AUVERGNATE : 1800 - 1843

Pendant 43 ans, Humbert a vécu dans le Puy-de-Dôme et il nous a laissé une masse considérable de renseignements sur ce que fut la vie quotidienne de son temps.

Chroniqueur, il note les faits quotidiens, comme les événements hors du commun. Il relève chaque jour avec une ponctualité surprenante tout ce qu'il fait et voit dans une journée. Ainsi, les faits quotidiens de la vie locale sont-ils les éléments qui reviennent le plus souvent dans ses écrits.

Pour cette étude, nous procéderons par thème. Nous commencerons par étudier sa commune à partir de ses propres descriptions.

I - LA COMMUNE DE ST REMY DE CHARGNAT ET SES HABITANTS

Nous savons que St-Rémy se situe dans la Limagne d'Issoire au Sud-Est de cette ville, à l'Ouest des monts du Livradois. Au 19^{ème} siècle, le voyageur qui emprunte la route d'Issoire à Sauxillanges passe alors par Parentignat, St-Rémy de Chagnat, puis au pied de la butte d'Usson afin d'arriver à sa destination.

St-Rémy forme une agglomération séparée de Chagnat par la rivière l'Eau-Mère, affluent de l'Allier. L'église paroissiale se trouve à St-Rémy, mais son exiguité et l'état médiocre des bâtiments font que la célébration des offices a lieu à Notre-Dame de Chagnat.

Nous ne connaissons pas le chiffre de la population de St Rémy, mais celui de la commune voisine, Usson, d'une superficie analogue, laquelle connaît son maximum d'habitants (910) en 1826, ce qui donne un chiffre de 174 habitants par 4 m². Le taux de natalité varie entre 1800 entre 30 à 33%, il grimpe jusqu'à 47,3 % en 1806. Le taux de mortalité avoisine 22 à 26 %. Le taux d'accroissement démographique demeure nettement positif. La chute démographique s'amorce à partir de 1826 jusqu'en 1836 où la natalité tombera à 20, 25 %.

Humbert note presque tous les ans le nombre des baptêmes, mariages et décès pour sa commune.

ANNEES	NAISSANCES	MARIAGES	DECES
1816	51		52
1817	55		37
1818	52	18	53
1819	49	8	41
1820	56	7	32
1821	43	11	21
1826	25	4	18
1827	16	4	23
1830	21	18	36
1832	24	4	12
1833	32	6	13
1836	32	10	15



VUE GENERALE DE ST REMY DE CHARGNAT PRISE DU PRESBYTERE DE SAINT REMY.

Au centre de la photo, on distingue l'église de CHARGNAT ; en arrière-plan, la butte d'USSON.

"St-Rémy se trouve un peu plus élevé que Chagnat. Le site en est agréable. De la fenêtre de mon cabinet, je vois au Nord le village de Chagnat, le pic et le bourg d'Usson et un superbe amphithéâtre de verdure parsemé de villages et de maisons de campagnes".

"A l'Ouest, on a une belle vue sur les Monts d'Or et les Monts Dômes tout resplendissants de neige dans la saison d'hiver et au printemps, lorsque la campagne est déjà-verdoyante. Au Levant, se profilent les montagnes du Livradois".

Editions Rouvet - Cliquez Ahou, Isotro



3. - St-REMY-de CHAGNAT (P.-de-D.). - Entrée de la Place de l'Ormeau

VUE GENERALE DE ST REMY DE CHAGNAT
PRISE DU BAS DE LA BUTTE D'USSON

carte postale : Entrée de la place de l'Ormeau

photo prise en 1980 ^(ou 29!) sur l'initiative de l'épicière
de la place de l'Ormeau ; Alice Rouvet -

de gauche à droite

- 1. ?
- 2 : Anna Girard (ma mère)
- 3 Marie Roy (sœur de Anna) devant elle <sup>le dévidoir pour les
écheveaux de coton.</sup>
- 4 Annette Pointu - mère d'Alice Rouvet - Annette une chaise
- 5 Lucienne Gauthier
- 6 Marinette Guard Vignal -
- 7 Germaine Girard (qui crochète - le peloton est à terre)
- 8 Alice Rouvet (tableau blanc)
- 9 Simone Girard
- 10 Paule Guard - (au tableau noir d'école de S.R. de Ch.)
- 11 Maudouze Dumas
- 12 - ?

maison grise : la boulangerie - maison blanche d'Alice - au 24 de chaussée
boutique de babin de Noël Rouvet - le plateau, chef par rapport aux 2 autres
été supprimé - à droite le dos de la fontaine - bac rectangulaire en pierre de taille - depuis

Sur une période de 20 ans (1816-1836), l'année 1820 compte le plus de naissances. Par contre, le nombre des décès monte à 53 en 1818. Cette année-là avait été marquée par une très forte sécheresse, cause de la rareté des récoltes et d'une déficience alimentaire de la population.

Les chiffres connus de ces 12 années nous donnent une moyenne de :

- 38 naissances (ou baptêmes) par an,
- 8,7 mariages par an,
- 29,7 décès par an,

ceci pour une population de :

* 683 habitants en 1806,	
* 615	- 1821,
* 741	- 1826,
* 755	- 1831,
* 759	- 1836.

II - LES JOURS HORS DU COMMUN :

FETES, COUTUMES, ARRIVEE DE PERSONNAGES IMPORTANTS.

Dans une économie rurale où s'affiche alors quotidiennement un pénible et répétitif travail aux champs, nul doute que les fêtes locales aient été qualifiées de réjouissances paysannes. Lors de chaque fête patronale, après l'office religieux célébré par un prêtre voisin de la commune, Humbert est témoin des événements de la journée qui colorent ainsi la vie rurale et glanent les populations des alentours. Ses cahiers imagent ses fêtes.

La fête patronale de Chagnat a lieu chaque année ordinairement le 2ème dimanche de Septembre. Notons que St Rémy et Chagnat célébraient séparément leur fête locale. St Rémy et Chagnat étant constitués de deux agglomérations séparées.

Le 1er dimanche d'Octobre a lieu la fête de St-Rémy : "Plaisirs et danses comme à l'ordinaire. On s'est retiré à minuit. Ces fêtes sont trop longues et trop bruyantes pour moi et je ne leur trouve aucun charme. Le nouveau régime (nous sommes en 1799) a été impuissant pour supprimer ces fêtes d'origine religieuse. Elles se conservent par la force de la tradition".

La veille de la fête, Humbert trouve "tout le monde en train, pour les préparatifs. Les fours ne sont pas assez grands pour cuire les patés de pomme de chaque famille. C'est la pièce importante dans les festins du pays depuis de nombreuses générations".

"C'est en vain qu'on m'invite à danser quelques fois les soirs et aux jours de fêtes. Je ne puis me résigner à faire un seul pas de bourrée qui est la danse ordinaire du pays". (Jeudi 5 Septembre 1795).

Le dimanche 8 Septembre 93 est le jour de la fête patronale de Chagnat :

"Nous avons grande compagnie parce que c'est aujourd'hui notre fête. Ce sont tous des parents et amis. Comme il y a beaucoup de jeunesse parmi nos invités, la joie règne dans la maison et on ne cesse de danser. Les paysans sont venus danser l'après-midi dans le verger au son du fifre et du tambour".

Le lendemain, la fête continue :

"Un de la bande joyeuse ancien chanoine est venu ce matin faire battre la caisse pour réveiller ceux qui étaient encore au lit. Une heure après, nous nous sommes mis en marche pour aller déjeuner à la Rigaudie, domaine voisin de Chagnat. On y a dansé. Puis toute la compagnie est venue dîner à Chagnat, le bal a duré jusqu'au soir".

Au long de l'année se déroulent plusieurs mascarades.

"Une bande de Masques vint me rendre visite hier au soir lorsque j'étais déjà au lit. Ils tirèrent les rideaux pour mieux se faire voir. Ils se sont retirés sans rien dire. J'apprends aujourd'hui (19 Janvier 1803) que ce sont des bourgeois qui ont voulu m'effrayer sans y réussir".

Lors de ces réjouissances, le vin est abondamment servi. Humbert notant "par exemple qu'en revenant de la fête de Bansat (à 16 km de St Rémy), le joueur de flûte qui accompagne le son du tambour aux fêtes patronales est mort à la Malotière. Il n'est certainement pas mort de soif !"

Cela n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait déjà par l'auteur qu'un homme ayant absorbé un litre d'eau de vie avait été trouvé mort ; Humbert lui-même semble suivre cette habitude, à un degré bien inférieur cependant, lorsqu'à Lille, par exemple, il avait partagé plusieurs fois avec un confrère plus d'un litre de vin.

Le fifre et le tambour sont également présents lorsque de jeunes mariés retournent au village, lors de l'arrivée de personnages importants également. Le 20 Août 1825, Humbert écrit alors : "Mon neveu nouvellement marié arrive aujourd'hui de Paris avec sa femme. Les jeunes gens vont à leur rencontre avec le tambour".

En dehors des jours de fêtes, notons la présence dans les villages d'Auvergne de spectacles divers, comme de danseurs de corde. La venue des marchands ambulants est un événement inattendu, Humbert écrivant le 20 Janvier 1837 qu'il passe dans les villages des colporteurs de brochures et de bibles protestantes. Des montreurs d'automates attirent également la foule :

"Je suis allé voir à Chagnat la Création du Monde. Ce sont des ressorts et des rouages qui font mouvoir les personnages. La machine est de la grandeur et de la forme d'une commode. Les figurines exécutent des mouvements qui supposent beaucoup d'ingéniosité et de travail : aussi la machine est-elle très compliquée. L'inventeur est un homme sans étude qui s'est formé de lui-même, n'ayant eu d'autre guide que son génie. Il est habitant de Vic-le-Comte".

Enfin, les foires et marchés et surtout ceux d'Issoire qui ont lieu le dimanche sont alors l'occasion de retrouver des connaissances.

"J'ai été à la foire d'Issoire avec quelques uns de mes parents. Je m'y suis très ennuyé. Nous avons rencontré un grand nombre de personnes de connaissance et l'on m'a déjà fait des propositions de mariage" (11 Août 1799).

Dans la première moitié du 19^{ème} siècle où les populations locales vivent toujours en autarcie, la venue de certains personnages étrangers au village est toujours considérée comme un événement.

Citons l'arrivée de colporteurs, d'hommes de spectacles, des gendarmes de Sauxillanges venant régulièrement faire signer leur feuille à l'Abbé Humbert. Notons aussi la présence en 1829 de plusieurs géomètres venus établir le cadastre de la commune de St Rémy. Celui de la commune d'Usson, voisine, sera effectué en 1830.

III - L'EMPRISE DES PHENOMENES METEOROLOGIQUES SUR LES HOMMES

L'agriculture étant à la base de l'économie rurale, les conditions météorologiques restent la première des préoccupations villageoises.

Cl. Humbert relève quotidiennement les températures ; ses journaux notent les nombreux caprices du temps (inondations, sécheresse) qui affectent les récoltes et parfois la sécurité des individus.

Les années d'inondations sont alors particulièrement fréquentes et St Rémy situé dans le bassin d'Issoire n'échappe pas aux nombreuses crues de l'Allier et de son affluent l'Eau-Mère qui sépare en deux la commune lors de chaque crue.

Les sécheresses d'été sont également relatées ; elles affectent la santé des populations par les fièvres typhoïdes ici liées à l'humidité des secteurs de l'Allier (seulement à 1 km,500 à l'Ouest de St Rémy). Les récoltes deviennent également beaucoup plus aléatoires. Egalement ici, Humbert note ces facteurs météorologiques et témoigne de leur incidence sur les hommes.

"Nous avons relevé les principales incidences météorologiques à partir de 1799 jusqu'en 1820 et les avons inséré dans deux tableaux situés dans la rubrique : ANNEXES.

Les années suivantes sont moins détaillées. Nous reproduirons ci-dessous les notes d'Humbert.

1822 : Pour l'ensemble de la France, notons que cette année fut dotée d'un hiver exceptionnellement doux. Il n'y eût que des orages. Les feuilles d'automne, à peine tombées, furent remplacées par de jeunes pousses.

En ce qui concerne le Puy-de-Dôme, Humbert note le 16 Juin :

"Il y a eu au soir une inondation à Chagnat occasionnée par les pluies abondantes tombées dans la montagne. Le ruisseau des Pradeaux et la rivière de Chagnat (l'Eau-Mère) ont formé un lac dans la plaine de la Vernède (bassin d'Issoire) par la jonction de leurs eaux."

1825, 5 Décembre : (St Rémy de Chagnat)

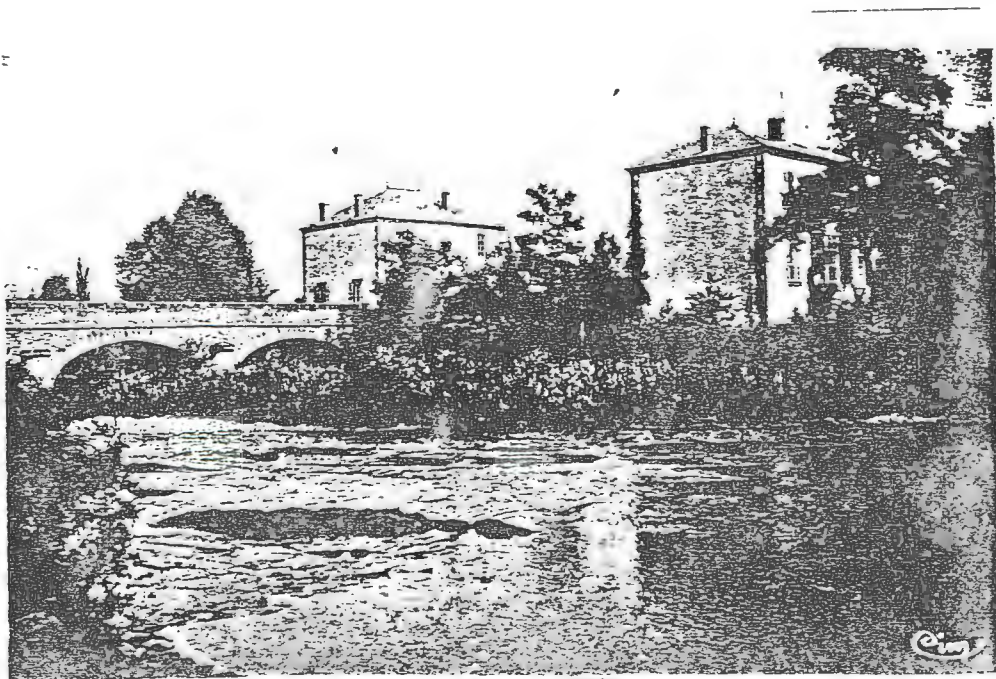
"La rivière de Chagnat est débordée, la planche a été emportée par les eaux".

6 Décembre :

"L'eau est arrivée hier jusqu'au milieu de la place de Chagnat. Je n'ai pu aller dire la messe".



LA RIVIERE DE L'EAU MERE



SAINT-REMY-de-CHARGNAT (P.-de-D.) — Le Pont et les Ecoles

PHOT. LECHE 11 MA 11

COUPLETS

POUR

L'INAUGURATION D'UN PONT, A TROIS ARCHES, EN MAÇONNERIE,

SUR

L'EAUMÈRE A CHARGNAT,

Par Louis COLOMB,

Secrétaire de la Sous-Préfecture d'Issoire.

AIR: Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans.

En contemplant cette table bien mise,
Où l'on nous sert de succulents morceaux ;
En savourant cette liqueur exquise,
Divin produit de vos riants côteaux ;
N'aurait-on point la verve aussi facile
Que l'eût, jadis, un célèbre Auvergnat,
Que l'en pourrait, sans égaler Delille,
Chanter en chœur le beau pont de Chagnat. (bis)

Allons, amis, de l'entrain, du courage ;
Soyons sans peur, gravissons l'hélicon :
Prenons avant deux doigts de ce breuvage,
Bien mieux encor vidons tout le flacon.
Eh quoi ! déjà, ce vin nous électrise,
Et nous excite à l'usage Auvergnat ;
Trinquons, et puis répétons la devise :
Honneur, honneur au beau pont de Chagnat ! (bis)

Pour nous montrer franchement équitables,
Félicitons nos bons agents-voyers ;
Ils ont créé plusieurs ponts remarquables,
A Saint-Vincent, à Jumeaux à Perriers :
Nous leur devons votre pont sur l'Éaumère,
Pour eux je trinque en joyeux Auvergnat ;
Je trinque aussi pour vous, Monsieur le Maire :
Honneur, honneur au beau pont de Chagnat ! (bis)

François Gaillard, ce roi de la truëlle,
Mérite encore un éloge flatteur ;
Il a des droits à notre ritournelle,
C'est un gaillard habile entrepreneur :
On a vanté les maçons de la Creuse,
Nous vanterons le maçon Auvergnat,
Et notre voix ne sera pas menteuse :
Honneur, honneur au beau pont de Chagnat ! (bis)

Au Dieu des arts en rendant nos hommages,
N'oublions point, dans ce brillant festin,
Que de Bacchus les maximes sont sages,
Sachons aussi fêter le Dieu du vin ;
Sans ce doux jus comment chanter la gloire ?
Versez à flots ce nectar Auvergnat,
A votre pont je propose de boire :
Honneur, honneur au beau pont de Chagnat ! (bis)

J'ai le regret qu'un rimeur plus habile
N'ait de ce pont célébré la beauté ;
De l'employé si la muse est débile,
Grande est au moins sa bonne volonté ;
Et d'Apollon s'il n'a point la science,
Il porte ici son franc cœur d'Auvergnat,
Pour ses couplets ayez de l'indulgence :
Honneur, honneur au bon pont de Chagnat ! (bis)

En terminant mon humble chansonnette,
Je fais le vœu qu'un heureux lendemain
Pour vous succède à ce beau jour de fête ;
Gardons, amis, notre verre à la main,
Et, pour finir, trinquons à notre guise,
Puisque l'on trinque en pays Auvergnat ;
Trinquons, trinquons, et que l'écho redise :
Honneur, honneur au beau pont de Chagnat ! (bis)



Issoire, imp. Simonet.

En 1865 est construit un pont à 3 arches sur l'Eau-Mère reliant St-Rémy à Chagnat

7 Décembre : "Les eaux ont causé des dommages considérables. L'Allier et les rivières des environs ont débordé inondant le pays et interceptant les communications".

1826 - 26 Août : "Les eaux ont emporté la planche, il m'a fallu ce matin monter sur un tombereau pour aller dire la messe".

18 Septembre : "A Riom une crue considérable et subite a jeté les habitants dans la consternation. C'était le 30 Août, des maisons ont été détruites, des meubles emportés, des arbres déracinés, des hommes, des femmes et des enfants noyés".

3 Octobre : "La rivière a débordé. Je n'ai pu dire la messe"
(idem pour le 11, 15 et 77 Novembre).

1827 - 7 Février : "Borée fait entendre ses mugissements, coupe l'haleine des voyageurs et les aveugle en leur soufflant la neige dans les yeux. Un blanc manteau couvre la terre et l'hiver continue son emprise et il fait bon d'être chez soi à côté d'un bon feu".

21 Mars : "L'hiver a été rigoureux. Il est tombé une quantité prodigieuse de neige".

21 Mai : "Inondations.. Je me trouve fermé à St Rémy".

1830 - Pour l'ensemble de la France, notons que l'hiver aura été particulièrement froid.

23 Janvier (St Rémy de Chagnat): "Le bateau d'Issoire est arrêté par les grandes eaux et la planche de Chagnat est tombée dans la rivière".

23 Mai : "La planche a été emportée par les eaux".

1832 - 29 Mars : "Les blés d'hiver forment de beaux tapis de verdure dans les campagnes. La pluie printanière ravive la couleur verte et fait pressentir le réveil de la nature".

Notons que pour l'ensemble de la France, l'été sera cette année là très sec.

1836 - 29 Octobre : "Il est tombé sept pouces de neige sur mon balcon dans le courant de la matinée".

Pour cette étude météorologique, nous possédons aussi le témoignage d'un collègue d'Humbert, celui d'Augustin Chapuzy, curé d'Arcon, dans le Forez, lequel a tenu entre 1825 et 1832 un véritable calendrier météorologique dont l'intérêt s'étend sur tout l'Ouest montagneux du Rouannais. Nous pouvons ainsi entreprendre sur quelques années une comparaison avec les éléments du curé de Chagnat et vérifier si les éléments de l'un et de l'autre concordent.

1825 : Hiver doux,
Printemps froid et sec,
Eté extraordinairement chaud et sec,
Automne (dans son commencement) très pluvieux; les eaux ont fait beaucoup de mal".

1826 : "Cette année n'a rien eu d'extraordinaire quant à la température. Le blé a été abondant, le prix n'a point haussé".

- 1827 : "La saison a été assez hâtive pour les récoltes". Juillet et Août très chauds.
- 1830 : "Au commencement de Janvier, le froid continuait et était très vif avec beaucoup de neige jusqu'au 19 Janvier. Dégel entre le 19 et le 25".
- 1831 : "L'hiver n'a pas été rude, mais il a été long et a pris beaucoup sur le printemps".

Nous l'avons constaté dans les notes de Claude Humbert : presque tous les ans le bassin d'Issoire subit des inondations, tantôt courtes, parfois longues à la fin du printemps et de l'été. L'Allier pénètre dans le département du Puy-de-Dôme par le bassin houiller de Brassac. La largeur du lit en eaux basses est de 55 mètres, en hautes eaux moyennes, elle atteint 125 mètres. Ensuite, l'Allier entre dans les plaines du Breuil et d'Issoire où St Rémy se situe et où le fond des vallées est d'environ 3 à 4 km de largeur. Ici, s'exerce une forte mobilité du lit et une division en bras très funestes à la riche agriculture et au régime de la rivière en eaux basses, la largeur du lit est toujours que de 50 à 60 mètres, par contre les hautes eaux couvrent ici plusieurs kilomètres d'où, au moment de la fonte des neiges de printemps, des inondations dans toute la plaine de la Vernède (entre St Rémy, Flat et Usson).

Quant à l'Eau-Mère, cet affluent de l'Allier qui causera tant de soucis à Humbert en période de crues, cette rivière est très fortement alimentée par les montagnes de Saint Germain l'Herm.

Or, comme ces montagnes sont très allongées et très étagées, elles créent une grande quantité de bassins de réception qui les rendent très torrentielles. La ville de Sauxillanges souffrira de ces inondations jusqu'à la mise en place d'un drainage systématique. Notons enfin que le lit de déjection de la rivière est la fertile plaine de Parentignat qui n'absorbera que très difficilement tout cet excédent, d'où ces fréquentes inondations.

Ce problème des inondations n'est pas encore tout à fait résolu puisqu'aujourd'hui encore, St Rémy de Chagnat est parfois inondé par l'Eau-Mère, du moins pour la partie du village la plus proche de cette rivière.

IV - LES FAITS DIVERS : LES MOEURS, LES ACCIDENTS, MEURTRES ...

Témoin de la vie locale, Humbert s'intéresse aux personnes qu'il cotoie. Son journal traite de leurs moeurs, bien souvent aussi de leur rusticité. Parmi les faits relevés quotidiennement, certains méritent d'être mentionnés.

A peine revenu de Lille, l'auteur est appelé le 12 Août 1799 pour soigner une femme qui vient de recevoir des coups de son mari et lui panser une plaie transversale qu'elle a reçu au genou. En Juillet 1830, il mentionnera la visite d'un chirurgien "venu panser une petite glaneuse qui a été violemment frappée au front par le maître du champ".

Dans un autre genre de moeurs, relevons le fait du 2 Décembre 1819 où il écrit : "J'ai fait coucher une pauvre malheureuse tombée dans la dernière misère par son inconduite et ses vices".

Humbert relève aussi d'autres moeurs liées à des coutumes paysannes. Le 14 Avril 1812, il note :

"Les habitants de la montagne ne vont point travailler dans les champs à partir de la messe du Jeudi Saint jusqu'après l'office de Vendredi Saint et les femmes s'abstiennent de filer le chanvre parce que, disent-elles, les soldats lièrent le Sauveur avec des cordes de chanvre. Ces coutumes de prime abord m'ont paru superstitieuses, mais après avoir réfléchi attentivement, je les ai trouvées très respectables".

"Je suis souvent choqué par les propos qui se tiennent dans la maison. Les femmes sont toujours jalouses les unes des autres" (8 Novembre 99).

Pendant toute la première moitié du 19ème siècle, Humbert mentionne les meurtres commis localement. Le 20 Avril 1829, il note :

"Il s'est commis hier au soir un meurtre à Chagnat. Des enfants jouant les épingles au creux, deux jeunes gens ont pris parti dans l'une de leurs discussions et l'un a tué l'autre d'un coup de pied dans l'estomac. Le meurtrier a pris aussitôt la fuite et a couru toute la nuit. J'enterre ce soir le malheureux domestique qui a été brutalement mis à mort".

Dans la soirée du 30 Novembre 1834, une agression est commise à Chagnat ; Humbert la relate :

"Deux assassins postés dans une cabane sur le chemin de Vinzelles à Chagnat ont arrêté à la tombée de la nuit une femme venant d'Auzon pour se rendre chez elle à Chagnat et lui ont volé une somme de 25 Francs, un pain et deux fromages. Ils l'ont ensuite violée et accablée de coups et ont même délibéré s'ils ne la pendraient pas. L'un de ces scélérats tenait la corde toute prête. La pauvre femme après tous ces mauvais traitements s'est enfuie en cessant de crier jusqu'à ce qu'elle est arrivée chez elle ; elle s'est mise au lit saisie de frayeur et toute meurtrie".

Quelques suicides sont également relevés :

Le 1er Février 1803 : "Je me suis transporté à St Jean en Val pour visiter le cadavre d'une fille de 24 ans qu'on retira hier de l'eau. On dit qu'elle s'est noyée de désespoir. Quand on l'eût retirée de l'eau, elle conservait encore la chaleur et les membres étaient souples. L'égoïsme et une bêtise inhumaine firent qu'on refusa même une étable pour y transporter le corps, on le déposa sur le pavé de l'église où il est demeuré jusqu'à cette après-dinée. J'ai trouvé le cadavre gelé, dur comme une pierre, avec un genou en l'air, le cou si fortement tuméfié que le collier y faisait un sillon profond. Le corps était couché sur le côté ; il y a des témoins qui ont affirmé qu'on l'avait placé sur le dos, horizontalement à terre. Dans ce cas, la malheureuse serait morte de froid dans cette église, privée de tout secours !"

Les accidents locaux sont relevés avec autant de précision. Citons d'abord les nombreuses noyades, conséquences des inondations extrêmement fréquentes.

"J'ai été voir le cadavre d'un enfant noyé. C'est un petit pauvre que la violence du vent a précipité dans la rivière en passant une planche. La faim l'avait forcé à sortir de son village pour aller mendier un morceau de pain. En cherchant la vie, il a trouvé la mort avec sa petite soeur dont le corps a été trouvé un peu plus loin. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux est tout à fait attendrissant. La pauvreté, l'innocence se trouvent là étroitement unies. Les petits cadavres étaient couverts de haillons, le petit garçon portait un petit sac contenant un pot de terre brisé et quelques croûtes de pain" (10 Janvier 1803).

Un accident beaucoup plus grave arrive le Samedi 10 Décembre 1826 :

"Le bateau de Chappe établi pour passer l'Allier entre Brioude et Auzon a coulé à fond. Il était chargé d'une centaine de personnes qui se rendaient à la foire d'Auzon, samedi dernier. Tous les passagers ont péri sauf un petit nombre qui a échappé à la mort".

En Septembre 1833, quatre hommes se noient au port de Parentignat, à la suite du débordement de l'Allier.

Autant que les inondations, la foudre est redoutée de la population. Celle-ci tue alors beaucoup plus qu'aujourd'hui, soit en moyenne, plusieurs personnes chaque année : le 21 Juin 1802, l'auteur notera par exemple que "le tonnerre tua hier quatre hommes à Issoire".

La foudre est aussi à l'origine de nombreux incendies dévastateurs :

"Le 25 Avril a lieu un violent incendie qui a consummé en grande partie la petite ville d'Herment (Puy-de-Dôme). Il n'est resté que 26 maisons. Deux femmes et deux enfants ont péri dans les flammes. La perte est évaluée à 1800000 francs".

Le 30 Décembre 1821, Humbert note qu'un malheur vient d'arriver à la Maison de Lastic de Parentignat :

"Hier le château, l'un des plus beaux de la région, a été incendié. Le feu a pris le matin à 10 heures et on n'a pu finir de l'éteindre qu'aujourd'hui. J'ai vu les flammes des fenêtres de mon presbytère".

Les autres accidents relatés sont ceux causés par des personnes, lors de fêtes par exemple, comme en ce 28 Septembre 1817 :

"Il y a eu ce matin à Issoire une mort bien tragique. Les jeunes gens armés de fusils étaient allés donner une aubade à l'adjoint de la commune à l'occasion de la St Maurice. Un fusil chargé de gros plombs a atteint l'adjoint Genestier, père de six enfants qui était accouru à la fenêtre de sa maison pour répondre à l'honneur qu'on lui faisait : il a été tué sur le coup".

Les faits considérés comme extraordinaires sont bien entendu eux aussi relevés dans les cahiers. La présence de comètes est signalée à plusieurs reprises.

Mais les phénomènes naturels qui frapperont le plus l'imagination populaire seront les secousses sismiques de 1833. Humbert a très détaillé ces faits. Il marque le 9 Octobre :

"J'ai ressenti deux secousses de tremblement de terre. Elles se sont succédées dans l'espace de quelques secondes".

Neuf jours plus tard, le Vendredi 18 Octobre se produit "un violent tremblement de terre" :

"Je disais la messe dans ce moment et j'en étais à l'Orate Frastris. Un ébranlement de la voûte accompagné d'un fracas horrible a répandu la terreur dans l'église. Mon clerc et les assistants ont pris la fuite. Je suis moi-même descendu de l'autel. Après m'être assuré que la voûte n'était pas endommagée, j'ai continué la Sainte messe. Toutes les maisons ont éprouvé de fortes secousses ; il y a beaucoup de cheminées d'abattues. Des livres de ma bibliothèque sont tombés sur le plancher. C'est la 4ème secousse depuis dix jours. Tous les pays environnants ont ressenti ce tremblement de terre".

Le baromètre d'Humbert est alors au-dessus de la pluie, tandis que son thermomètre affiche + 7 degrés.

Le lendemain il note :

"Mon journal rapporte le tremblement de terre du 9 octobre. Celui d'hier fait toutes les conversations. Tout le monde est dans l'appréhension que ces tremblements se renouvellent".

Le 4 Novembre de l'année suivante, Humbert recoit la visite du curé de Nescher, M. Croizet. Celui-ci parcourt alors les campagnes issoiriennes afin d'étudier les effets du tremblement de terre. Il en fit un rapport relevé dans les Annales Scientifiques littéraires et industrielles de l'Auvergne (IV 1833).

L'Abbé Croizet indique que ces secousses sismiques ont commencé le 8 Octobre jusqu'au 22 du même mois. Le 9 Octobre, la secousse a lieu à une heure et quart de l'après-midi et dura quatre secondes.. "Le bruit qui la précéda l'accompagna et la suivit; assez semblable à un tonnerre souterrain, se fit entendre pendant 8 ou 9 secondes". L'auteur indique que le tonnerre avait grondé peu de jours auparavant et des pluies abondantes après deux ans de sécheresse avaient occasionné de fortes inondations.

"Aussitôt après la secousse, un vent assez vif du Nord-Ouest s'élève, la température baissa de 3 degrés".

Depuis le 9 jusqu'au 18 on ressent dans l'arrondissement d'Issoire plusieurs secousses moins fortes qui eurent lieu la nuit pour la plupart. Signalons celle du 15 Octobre entre 15 et 16 heures vers Issoire et à St Germain Lembron.

Le 18 à 8 h. 30, un choc plus violent que celui du 9 ébranla presque tout le Puy-de-Dôme, une portion du Cantal et de la Hte-Loire. Pourtant le curé de St-Nectaire affirma à l'Abbé Croizet ne pas avoir éprouvé cette secousse dans sa paroisse. Par contre, les communes où cette secousse produisit le plus d'effet, furent celles situées sur les côtes de la Dore, dans l'arrondissement d'Ambert et sur les bords de la rivière l'Allier dans celui d'Issoire "le ciel était couvert, mais il ne pleuvait pas dans les environs d'Issoire. Le thermomètre marquait + 7 degrés".

DANS LES ENVIRONS DE St Rémy de Chagnat, des fragments de basalte se détachèrent du plateau du Broc (à 4 km au Sud-Ouest). Des personnes dignes de foi ont vu des murailles s'entr'ouvrir de quelques pouces et se rejoindre aussitôt. Dans l'église d'Issoire où avait lieu la messe, il s'ensuivit alors des mouvements de panique "l'édifice est violemment agité, quelques personnes poussent des cris, d'autres des gémissements, d'autres invoquent la miséricorde divine, d'autres se hâtent de sortir, d'autres enfin vont soutenir M. d'Arfeuïl (le curé) qui, s'appuyant sur l'autel perd la vue, se croit frappé d'une attaque et pense que, s'il survit à cette émotion, il n'aura plus l'usage de ses facultés intellectuelles et morales. Il recueille cependant assez de forces pour donner à toute sa paroisse une bénédiction qu'il croyait certainement la dernière".

Une dernière secousse se produisit le 21 Octobre au moment où quelques personnes se préparaient déjà à sortir d'Issoire dans la crainte d'éventuelles secousses.

V - LA VIE ECONOMIQUE LOCALE

1) L'Agriculture

St Rémy se trouve dans le fond de la plaine de la Vernède, dans un des bassins d'Issoire. Son sol est partagé entre les cultures et les prairies. La polyculture y est prépondérante. Ainsi la population est-elle paysanne, le commerce n'existant que par la présence de la foire d'Issoire ou par la venue de colporteurs. La vie quotidienne se passe aux champs, dans les vignes ou, pour les femmes, chez elles à filer le chanvre. Humbert s'étant toujours tenu éloigné de la "populace" par conviction et du fait de son rang social, il reste discret sur l'activité économique de sa paroisse. Mais cela ne l'empêche pas de donner ses propres impressions sur le peuple des campagnes. Il écrit le 22 Janvier 1796 à ce propos :

"Heureux mille fois l'homme des champs parce qu'il a sans cesse sous les yeux le beau spectacle de la nature. Il ne s'est pas formé un genre de vie monstrueux ; il va gaiement au travail, il prend avec plaisir sa nourriture, fruit de ses labeurs et le sommeil paisible lui fait oublier ses fatigues. Jamais troublé par les passions violentes, ni déchiré par les remords, il n'est pas sujet à mille maladies comme les habitants des villes".

En 1830, la commune d'Usson, voisine de St Rémy compte pour l'ensemble de sa superficie 56 % de labours, 8,5 % de prés et de pâtures, 1,5 % de bois, 1 % de jardins et 30,6 % de vignes.

Dans la Limagne d'Issoire, les productions agricoles sont céréalières. La culture de la pomme de terre est également très développée. Les productions céréalières sont les suivantes :

- celle du froment, cultivé à St Rémy dans l'un des meilleurs fonds de la Limagne d'Issoire,
- le conseigle, cultivé autour d'Issoire,
- l'avoine,
- le sarrasin,
- l'orge, cela dans le cadre d'une autoconsommation, le paysan travaillant ici afin d'assurer ses besoins alimentaires.

Le 27 Juin 1800, Humbert note :

"C'est maintenant le moment des fenaisons. Les promenades sont charmantes dans les prairies, tout y est joie et activité."

Le 24 Juin 1818, il écrit que les moissons sont abondantes. En effet, le 3 Novembre de la même année, il note "les faveurs que la Providence nous accorde cette année sont bien de nature à provoquer toute notre reconnaissance. La récolte en grains a été bonne, celle en vin a été fort abondante. On écrit de l'Orléanais que la production de safran a été si prodigieuse qu'on a dû suspendre tous les travaux pour éplucher la récolte. Puissent toutes ces libéralités trouver des coeurs sensibles !"



USSON, COMMUNE VOISINE DE ST-REMY



Ces années de grandes récoltes sont en fait exceptionnelles et marquent fortement les couches paysannes. En réalité, la population agricole continue à souffrir des aléas météorologiques.

Nous connaissons le rendement des céréales pour l'année 1788-89 pour Issoire et St Germain Lembron, St Rémy étant géographiquement situé entre ces deux petites villes.

	<u>1788</u>	<u>1789</u>	
<u>ISSOIRE</u>			
- Froment	3 qx, 5	3 qx, 8	
- Seigle	4 qx, 3	4 qx, 9	<u>D'après A. POITRINEAU</u>
<u>ST GERMAIN LEMBRON</u>			
- Froment	2 qx, 7	3 qx	<u>LA VIE RURALE EN</u>
- Seigle	3 qx, 8	4 qx, 1	<u>BASSE AUVERGNE</u>
			<u>AU 19ème SIECLE.</u>

L'alimentation quotidienne de la paysannerie locale est composée de pain grossier fait avec des céréales secondaires, d'une soupe à l'huile de noix (l'auteur note la présence de nombreux noyers, aujourd'hui encore le secteur de St Rémy en possède quelques uns dans les champs et au bord des chemins) ; ainsi qu'un peu de lard, de fromage et de légumes.

La culture de la vigne emploie beaucoup de main-d'oeuvre et demande beaucoup de travail. Humbert relève chaque année la venue des vendanges. Les vignes sont situées sur les pentes de la butte d'Usson. Il est d'usage de laisser fermenter longtemps le vin dans les cuves.

L'autre activité spécifique au secteur d'Issoire est le tissage du chanvre au moyen de longs peignes à chanvre appelés les "Tsardes". Le 6 Novembre 1820, Humbert note :

"Ma nièce est venue couper des nappes, des serviettes et des chemises que ma domestique a filées, car toutes les femmes dans les campagnes savent filer le chanvre tandis que le linge ordinaire est tissé par des artisans du pays".

A Partir des années 1820-25, cette activité permet aux jeunes filles de quitter la région.

"Des jeunes filles à qui j'ai fait faire la lère communion cette année s'en vont à Lyon travailler dans les manufactures de soieries" (24 Août 1825).

2) Le Niveau de vie de la Paysannerie

L'attente craintive des récoltes, grande préoccupation au 18ème siècle, continue à angoisser les générations suivantes dans le courant du 19ème siècle. Les inondations, les pluies constantes ou les longues périodes de sécheresse suffisent à créer des caractères fréquents de disette. En Août 1795, alors à Lille, Humbert reçoit une lettre de son oncle d'Auvergne qui lui écrit "qu'il pleut depuis environ 2 mois et que pour moissonner, on coupe les épis et on les met sécher au four, moyen inouï jusqu'à ce jour".

Humbert notera souvent la persistance de la faim lors des périodes dites "de soudure".

L'année 1816 restera un mauvais souvenir pour une partie de la population de St-Rémy. L'auteur note que le 5 Juin "le peuple n'a pas d'argent pour acheter du blé et il souffre de la faim".

En 1817 la situation ne semble pas s'améliorer. Le 14 Janvier, nous lisons : "Il court dans les villages de nombreux mendiants dont il faut se défier".

En Mai, il note : "le pain n'est pas aussi cher à Paris qu'en Auvergne".

Jusqu'en 1832, Humbert continue de mentionner la présence de la misère chez certaines familles de St Rémy et de Sauxillanges, lesquelles ne possèdent suffisamment pas de paille pour pouvoir même se coucher. Ainsi, loin de pouvoir vendre ses productions, la population rurale se contente t'elle dans son ensemble d'assurer sa propre consommation.

3) Le Problème des Communications

Jusqu'en 1812, nous avons vu qu'Humbert avait à plusieurs reprises entrepris le long voyage de Paris en Auvergne pour rejoindre sa famille. Il nous renseigne alors sur les différentes étapes de ses voyages, sur leur durée, en fait, sur la difficulté des communications.

Retenons d'abord le mauvais état des chemins, leur entretien très insuffisant, d'où la fréquence des ornières. Les routes d'Auvergne et, naturellement celles qui relient plusieurs communes rurales, deviennent très dangereuses dès que l'on est obligé de les emprunter la nuit.

Dans l'hiver 1808, Humbert, alors étudiant ecclésiastique à Clermont est appelé d'urgence au chevet de sa mère à Sauxillanges ; il doit voyager de nuit :

"Je suis parti ce matin avec le voiturier qui m'a apporté la lettre. Nous avons eu un temps très mauvais ; la neige n'a cessé de tomber toute la journée. La nuit nous a surpris à une lieue de Sauxillanges. La voiture s'est engagée dans une rase profonde pleine de neige. Nous avons été obligés de l'y laisser. Le voiturier a fait marcher devant nous son cheval et nous l'avons suivi dans la neige, ne reconnaissant point le chemin. Nous sommes arrivé à Sauxillanges à 9 heures du soir exténués de fatigue".

Là encore, les relations se font en voiture grâce à la présence d'une route royale ; par contre, dès que le relief s'accroît, celles-ci ne deviennent seulement possibles qu'à cheval.

Prenons comme exemple le voyage que fit l'auteur en Juillet 1811 de Sauxillanges jusqu'à Chassignoles dans le haut-Livradois. Humbert prend d'abord une voiture à son compte. Il part le 3 Juillet à 7 heures du matin, dîne à Coudes et couche à Lempdes en Haute-Loire. Le lendemain, il se remet en route à 5 heures du matin, déjeune à Brioude où il doit y laisser sa voiture : "le voiturier a laissé sa voiture à l'auberge et nous nous sommes mis en selle parce que nous prenons le chemin de la montagne. Nous passons le bateau à la Mothe et nous allons dîner à Champagnac". Ils arrivent à Chassignoles à 4 heures du soir.

Le 11 Août 1823, est construite la route royale du Vernet à Issoire : "les piqueurs travaillent maintenant sous les fenêtres de mon presbytère".

Nous avons vu combien les inondations de l'Allier bloquaient alors les communications. En temps normal, les populations devaient franchir une planche pour passer l'Allier. En Juin 1823 est inauguré le pont suspendu de Parentignat qui permet de relier Issoire sans difficultés : "C'est un ouvrage élégant, hardi, orné de deux portes monumentales qui soutiennent les barres de fer à chaque extrémité".

Mais, les meilleurs renseignements que nous puissions glaner sur l'état des communications à l'époque d'Humbert sont ceux qu'il relève en Mars 1793 lors de son voyage de St Rémy à Paris afin d'échapper à la conscription. Pour cela, il empruntera successivement des péniches, la diligence, la marche à pied et la patache pour pouvoir arriver au terme d'un voyage ponctué d'anecdotes et qui durera 12 jours.

Habitant St-Rémy, Humbert est à peine éloigné d'une dizaine de kilomètres du port de Coudes où passe l'Allier et où s'arrêtent quelques temps les mariniers qui naviguent en direction de Paris. C'est avec ces mariniers qu'Humbert voyagera : "J'ai couché à moitié habillé avec le maître-marinier ; telle est chez eux la coutume".

L'auteur s'embarque le 13 Mars à Coudes, passe par Cornon (Cournon), Pon (du) Château et couche un peu au delà d'un village nommé Jouze (Joze ?). Ils ont fait environ 8 lieues (soit environ 32 km). Humbert fournit quelques renseignements sur la vie à bord :

"Je suis dans un bateau de 65 pièces de vin. Pour conduire un bateau à Paris, un marinier gagne prix moyen, 100 livres. Le soir venu, nous nous sommes assis autour du feu où cuisait le fricot dans la carrée (cabine rudimentaire). Nous avons soupé ; quelques petites chansons ont été ensuite chantées et nous avons été nous coucher sur la paille, dans la cabane du bateau. Tous les repas se font sur le bateau".

14 Mars :

"Nous avons commencé notre navigation avec le jour. Nous voyageons maintenant dans le Bourbonnais. Nous avons été acheter des provisions de bouche à Vichy. nous avons fait 12 lieues".

15 Mars :

"Nous avons fait aujourd'hui 10 lieues. Nous avons passé à Moulins. C'est dans cette ville qu'on détient les prisonniers de guerre. Nous avons invité à boire avec nous un soldat prussien qui passait. Il est venu à nous avec un air aisé et honnête. Il nous a dit que la religion de son pays est catholique, qu'il y avait 10 ans qu'il servait et que son dessein était de demeurer en France pour exercer le métier de tailleur qui était sa profession, à ce qu'il nous a dit. Il a été fait prisonnier à Mayence... Il nous a serré la main à la française de la manière la plus affectueuse et nous a souhaité le bonjour. Nous avons amarré au milieu des eaux, près de l'endroit qu'on nomme Gargote. Nous sommes maintenant dans un superbe pays de plaine et notre navigation est heureuse".

16 Mars :

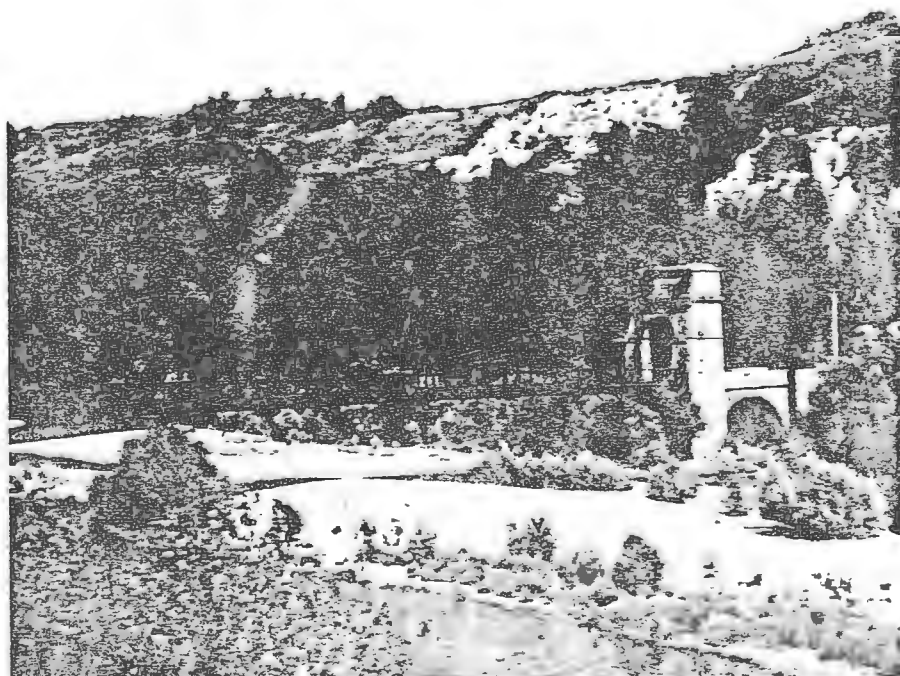
"Nous avons fait 11 lieues. Nous avons pris la Loire à un endroit qu'on appelle Bédayet (Bec d'Allier). Nous avons mouillé à une lieue près de la Charité. Pour notre prière du soir, nous chantons les litanies de la Ste Vierge".



LE PONT DE PARENTIGNAT INAUGURE EN JUIN 1823

"C'est un ouvrage élégant, hardi, orné de deux portes monumentales qui soutiennent les barres de fer à chaque extrémité".

Cl. Humbert



17 Mars :

"Nous sommes arrivés à la Charité sur les une heure du matin. Les mariniers ont régalé d'un dindon. La pluie et le vent ne nous ont permis que de faire 4 lieues. Nous avons arrêté passé Pouilly".

18 Mars :

"Le grand vent nous empêche de poursuivre notre route".

19 Mars :

"Nous avons fait aujourd'hui 14 lieues et nous sommes arrivés de bonne heure à Briare, où nous sommes entrés dans le canal, laissant la Loire à gauche".

20 Mars :

"La moitié de nos mariniers s'en vont retourner de grand matin dans leur pays. Ils ne sont demeurés que deux. Nous avons séjourné aujourd'hui à Briare pour faire charger les bateaux sur un seul. La petite ville de Briare est un endroit de passage, un point de réunion pour le commerce. Les eaux du canal sont fournies par un étang qui est à 3 lieues. Elles rejettent dans la terre et elles sont retenues dans le canal par des écluses pour faire franchir les hauteurs avec bateaux".

21 Mars :

"Nous nous sommes mis en route sur les 10 heures du matin. Nous avons fait une lieue et demi".

22 Mars :

"Nous avons voyagé toute la journée. Nous avons passé par Régnny où il y a 7 écluses de suite : elles datent de 1779. Nous avons fait près de 4 lieues et nous sommes venus coucher à l'écluse de Châtillon".

23 Mars :

"Dans ce voyage, je suis devenu un pilier de cabaret. Je n'ai quitté Châtillon que sur les 5 heures du soir. J'ai aidé à tirer le bateau le long du canal au clair de la lune. Sur les 3 heures, je suis entré dans la cabane pour faire cuire la soupe, mais ce qui me fâche, c'est que c'est avec du bois volé : il est à la Nation ! Je viens de mettre le feu à la cabane ! 3 pelletées d'eau ont suffi à l'éteindre par bonheur. Nous avons poursuivi notre route jusqu'à une heure après minuit. Nous avons fait une bonne lieue".

24 Mars :

"Les mariniers se sont levés à 4 heures du matin pour continuer leur route. Nous avons fait cette matinée environ 2 lieues ; j'ai suivi le maître marinier à la messe à Montargis. Ayant trouvé dans cette ville des mariniers qui partaient pour Paris, je les ai suivis. Nous avons fait 5 lieues à pied. A souper nous avons pris la patache et nous sommes allés coucher à Nemours".

25 Mars :

"Nous sommes partis à 4 heures du matin en patache jusqu'à Fontainebleau où nous avons pris le carosse jusqu'à Paris, où je suis arrivé à 4 heures du soir... J'ai dépensé de Montargis à Paris 12 livres, dix sols. Il y a 25 lieues".

3 e m e P A R T I E

ETUDE PSYCHOLOGIQUE DU PERSONNAGE



"... Mes yeux sont gris, mes joues assez colorées.

Les camarades de l'hôpital qui veulent me plaisanter disent que j'ai l'air
doux et pensif".

7 Novembre 1796

Portrait communiqué par M. De Bussac

Chapitre A - 15 Années de troubles intérieurs : 1791 - 1806

Cette 3e partie est consacrée à l'étude du personnage en lui-même. Ce chapitre doit justement nous renseigner sur l'état intérieur de Claude Humbert aux époques les plus troublées de sa vie ; c'est à dire celles qui l'ont empêchées d'exercer un état ecclésiastique auquel il se destinait jusqu'en 1791.

Ses cahiers d'alors sont des pages remplies de confessions où ses plaintes intérieures et son impossibilité à suivre une vie spirituelle conforme à ses besoins s'inscrivent aux fils des lignes.

De Paris à Lille jusqu'en 1799, puis en Auvergne jusqu'en 1806, la pensée de l'auteur s'agite en plaintes métaphysiques liées aux événements politiques. La mort de Louis XVI l'affecte terriblement ; élève-chirurgien à Lille, il cotoie la mort quotidiennement en pansant les agonisants. A son retour de Lille, sa mère décide de le marier. Or, Humbert pense déjà à revenir à sa première vocation, d'autant plus que la liberté des cultes est désormais rétablie. Ne voulant pas affecter le moral de sa mère, mais ne pouvant pas se résigner au mariage, il tergiversera longtemps et c'est alors pendant toute cette période qu'un maximum d'émotions se dégage de ces écrits : Nous les relevons car elles nous serviront à mieux saisir le personnage et à comprendre davantage le sens qu'il donne à sa vie.

Dès son enfance, Humbert fut quelqu'un de renfermé gardant toutes ses émotions au fond de lui. Ce caractère solitaire, et profondément croyant, le suivra toute sa vie.

Le 7 Novembre 1796, il se décrit physiquement et moralement :

"Je suis de petite taille ; ma constitution n'est pas robuste mais je suis exempt d'infirmité ; mon teint tire légèrement sur le brun ; mes cheveux sont châtain mes sourcils et ma barbe sont noirs ; mes yeux sont gris, mes joues assez colorées. Les camarades (de l'hôpital) qui veulent me plaisanter disent que j'ai l'air doux et pensif. Ma voix est assez faible, mais je l'avais claire et agréable dans les beaux jours de l'enfance. Je redoute les grands travaux ; je suis ennemi de la contrainte mais j'aime avec passion la règle et le bon ordre. Je ne trouve rien de plus agréable que de suivre les traditions de nos ancêtres... J'aime la solitude, j'ai peur du grand monde et je suis d'une timidité outrée. Je fuis les disputes, les contestations. La vanité cependant me rend sensible à la gloire, mais à cette gloire dont s'est couvert Fénelon en aimant Dieu et les hommes"

Certaines pages des cahiers nous rappellent-elles les confessions de J.J. Rousseau où il semble que nous y retrouverons les mêmes émotions et sensibilités émanant de ces 2 personnages ; le style dans lequel est écrit l'introduction (en supplément initial) semble être sorti des mêmes mains que l'auteur des Confessions.

Mais à la différence de Rousseau qui était athée, Humbert est profondément croyant :

"A mesure que ma raison se développait, ma mère me parlait de Dieu. J'écoutais avec attendrissement les histoires rapportées dans l'Evangile. J'aimais beaucoup Jésus-Christ et je concluais que je devrais aussi aimer mon prochain. Je demandais à ma mère : si je n'aime pas tout le monde, je serai damné ? Elle me répondait en riant : Dieu ne damne pas les enfants de ton âge, lorsqu'ils sont sages. Je faisais joyeusement ma petite chapelle ; dès ma plus tendre enfance, j'ai eu un goût décidé pour l'état ecclésiastique. J'ai soupiré sans cesse après l'époque où, sorti des collèges et des séminaires, je pourrais exercer les fonctions pastorales."

Le Chapitre présent se bornera à relever les mises de conscience du personnage et ses doutes intérieurs à propos des vérités énoncées par la religion catholique, ses inquiétudes également succédant à des angoisses.

N'ayant pu suivre la vie dans laquelle il se destinait, il ne cessera d'éprouver du dégoût concernant son état présent lors de ces années là. Ainsi ce condensé sera-t-il chronologique.

Nous savons déjà que la cause des troubles intérieurs de notre auteur est la conséquence des mesures politiques prises en 1789 à l'encontre du Clergé. Les mesures anticléricales qui s'accroissent et qui l'empêchent d'assister aux offices, ôtent à Humbert une grande partie de lui-même. Dès lors, son journal lui servira à exprimer sa foi, pour se confesser directement à son Dieu alors que dans le même temps, face à ces agressions extérieures, il se renferme sur lui-même et accentue ici par nécessité, son caractère solitaire.

"Ne pouvant pas, depuis le mois d'Août dernier, recourir au Ministère d'un prêtre catholique, j'ai fait ce soir ma confession à Dieu, c'est le seul moyen qui me reste à présent, hélas ! Que la jeunesse surtout aurait besoin de sages directeurs qui l'encouragent dans le chemin de la vertu ! Les passions sont si vives que toute la laideur du vice disparaît aux yeux du jeune homme" (24 Février 1793).

En Avril 1793, devenu garde national pendant quelques semaines sur les conseils de son oncle et ayant monté la garde la journée entière devant le Louvre, il note le soir : "je serai bientôt dégoûté de ce genre de vie... On conduit au supplice tous les jours et dans toute la France, de sorte que la mort ne cesse d'exercer son empire sur l'Europe par les meurtres, les condamnations et la guerre. On s'étonnera bientôt de se voir encore existant, croyant tomber à ses côtés tant de victimes."

Amateur de promenade, l'auteur visite alors le château de Versailles le 24 Septembre 1798 :

"Le souvenir du passé, la solitude et la dévastation du plus beau séjour de l'Europe : tout concourt à me plonger dans une profonde mélancolie."
La même année, se rendant aux Champs de Mars à l'occasion de la célébration du 1er jour de l'année républicaine, il écrit qu'il ne faut pas s'arrêter à toutes ces choses extérieures. La France est dans un état de misère et de souffrance. Les gueux seuls étaient satisfaits, le plus grand nombre gémit en secret au fond de son coeur."
Toutefois, ces réflexions intérieures liées aux événements politiques ne sont guère abondantes. Humbert nous renseigne sur ses propres convictions politiques, uniquement à l'occasion de chaque nouvelle mesure révolutionnaire prise à l'encontre de la religion ; c'est à dire là où la sensibilité et les émotions de l'auteur se manifestent. Les cahiers sont remplis de réflexions métaphysiques concernant la foi de leur auteur, mais surtout de notations personnelles sur son état moral et le caractère qu'il dresse de lui-même ; autant de riches renseignements qui favoriseront l'étude psychologique du personnage dans le Chapitre II.

Essayons d'abord de saisir davantage les propres conceptions d'Humbert concernant sa foi

"L'éducation religieuse qu'il a reçue en Auvergne fut celle du Catholicisme. Mais loin d'assister aux offices par "bien séance" comme les bourgeois de Chagnat (Eté 1800), son esprit, comme sa sensibilité ressentent la foi intensément. Ainsi Humbert ne pourra comprendre et rejettera toujours les principes révolutionnaires concernant la foi. Selon lui, il n'est pas à douter du caractère réel de la religion chrétienne :

"Celui qui n'aime point Dieu ne connaît point Dieu, car Dieu est amour. L'histoire de l'Evangile est écrite sans artifice et quoique le style en soit divin et qu'il porte en soi un caractère inimitable, elle a vu une simplicité qui prouve la vérité de tout ce qu'elle rapporte." (26 Mai 1793)

Obligé de renoncer à sa vocation, cet ébranlement se manifeste alors par des réflexions intérieures particulièrement morbides :

"Je fais souvent cette réflexion en considérant un squelette : que l'homme est insensé de travailler à son bonheur ici-bas, comme s'il en devait jouir éternellement..."

Dans le même temps (Hiver 1791), il rédige son testament.

"Un homme à qui on a fait, à l'hôpital de la Charité une opération très douloureuse à la main, maudissait les auteurs de ses jours. Puisque cette vie est misérable, il faut donc qu'il y en ait une meilleure, car il n'est pas raisonnable de croire que l'auteur de l'Univers nous ait fait pour souffrir et ensuite pour être à jamais enseveli dans les combes de la mort." (11 Octobre 1791)

J.A. Dosfant, oncle de Claude est athée ; Avec des amis, à plusieurs reprises, il essaiera vainement d'influencer son neveu :

"... bientôt on m'a fait appeler : j'ai obéi. Alors toutes les voix se sont réunies pour me dire que j'avais tort de me tenir attaché au corps épiscopal reproché par la nation... Mais comme je suis persuadé que l'ancien est le seul qui tienne sa mission de l'église catholique qui a pour chef J.Christ, je persiste toujours avec la grâce de Dieu dans les mêmes sentiments."

On lui propose de rejoindre le clergé constitutionnel : "je pensais... si je ne pourrais pas (y) entrer, mais sans cesse ma conscience m'en a repoussé."

En 1793, après 2 années passées à Paris au cours desquelles il est livré à lui-même, et venant juste de se rendre à Lille, il note : "je n'ai personne à qui je puisse ouvrir mon coeur." (25 Décembre)

"J'ai toujours sous les yeux le spectacle de l'humanité souffrante ; cette vie me rend de plus en plus la vie importune. Où sont ces beaux jours où je me flattais qu'à l'âge où je suis parvenu, je serai heureux."

Ainsi, dégoûté par son travail, son moral s'affecte et il croit alors remarquer un relâchement dans sa vie spirituelle et en en cherchant la cause, il s'interroge avec anxiété sur ses conceptions religieuses.

Le 2 Août 1794, il se pose la question suivante :

"Si ma religion était fausse... je l'ai trop approfondie, je ne puis être athée. Je suis donc ramené et entraîné dans ma religion : c'en est fait !" En réalité, Humbert n'était pas prêt à se détacher de sa religion ; seulement, son état moral, au plus bas depuis 1791 lui provoque des angoisses constantes, d'où la fréquence des phrases du style : "Seigneur, ne m'abandonnez pas... O, mon Dieu, couvrez moi de confusion pour toutes mes faiblesses ; mais d'une confusion salutaire qui me ramène à la vertu pour ne plus m'en éloigner..."

Pendant toutes ces années, il reste persuadé de ne pas être à la hauteur des activités qu'il exerce. Ses troubles peuvent se résumer par ces propos tenus le 8 Janvier 1795 :

"Je suis trop lent, trop distrait et ma mémoire ne vaut rien."

Il fera également très souvent mention de sa paresse, de la médiocrité de son état intellectuel (selon lui, lié à son état moral) : autant de facteurs qui lui aspirent quotidiennement du découragement.

Entre les gardes à l'hôpital et la lecture de ses cours à Lille, Humbert prend parfois le temps de sortir en ville, seul, ou avec des collègues. Les jours suivants, son cahier devient le témoignage de ses angoisses liées à ses loisirs : "je suis toujours enclin au mal. Pénétrez moi, O mon Dieu de toute l'horreur du péché et donnez-moi la force de le combattre. Daignez me conserver dans la résolution où je suis, de ne plus m'y abandonner, en employant les moyens que notre grâce me suggère : la fuite de l'oisiveté, les bonnes lectures et la méditation de votre loi sainte."

En fait de "bonnes" lectures, Humbert est ouvert à toutes sortes d'ouvrages. Les oeuvres de l'Abbé Prévost exercent un fort attrait sur sa personne : "cependant je sens qu'il serait plus avantageux de ne pas les lire." En effet, suite à ces lectures, ses angoisses reprennent : "Plus j'avance et plus je me sens faible pour la vertu. O mon Dieu, parlez encore à mon coeur comme autrefois... C'est à présent que je fais la triste expérience qu'on ne peut vaincre ses passions, si on est fortifié par les secours divins de votre église." (3 Juin 1795)

Dans le même temps, il mentionne son indifférence pour tout ce qui regarde à la vie : "je suis livré au chagrin ; la vie m'est pour ainsi dire indifférente... Je ne sais pourquoi je ne suis pas content ; je suis néanmoins dans la position la plus heureuse, étant donné les circonstances. (Il a échappé à la réquisition) Je me convaincs de plus en plus par l'expérience que la mort seulement met fin à nos désirs toujours nouveaux."

Pénétré d'une mauvaise conscience de lui-même, dégoûté de son état professionnel et angoissé par ce qu'il nomme les "passions", Humbert ne voit qu'une solution pour sortir de ses troubles intérieurs : c'est à dire retourner à sa première vocation ecclésiastique, réétudier la théologie pour pouvoir un jour, désir suprême, avoir la possibilité d'exercer la prêtrise. Or, jusqu'en 1801, les événements politiques le lui interdiront. A partir de la signature du Concordat qui rétablit la liberté religieuse, Humbert n'a pour seul obstacle à ses désirs que le souhait de sa mère, laquelle, pense-t-il, aspire à garder son fils auprès d'elle. Or, ne voulant en aucun cas la peiner, Claude tentera de résister à son voeu pendant quelques années, jusqu'au moment où, après une tentative avortée, sa mère et lui, acceptent de se désaisir l'un de l'autre. L'auteur, dès lors, ira rejoindre l'état ecclésiastique après 15 années de ruptures, conséquences des événements extérieurs.

Ainsi, pendant ces 15 années là, exerçant des activités qui lui laissent pourtant peu de repos, les cahiers d'Humbert témoignent d'une volonté inébranlable à aspirer à la prêtrise. Et cette impossibilité lui provoque de graves troubles intérieurs, et comme pour chacune de ses crises, ses cahiers deviennent alors le déversoir de sensations et de désirs innassouvis.

En 1791, seulement après quelques mois hors du séminaire, il note le 5 Octobre de la même année : "J'ai pensé en allant à l'hôpital de la Charité au bonheur^{ce} que j'éprouverai si j'étais vicaire du village." Il sait pourtant que de tels projets sont alors irréalisables :

"Mon imagination se porte en ce moment (10 Juillet 1795) sur l'avenir ; je ne cesse de former des projets et j'en reviens toujours à conclure que je ne puis être heureux qu'en réprimant mes désirs toujours renaissants et en me fixant au présent, m'occupant de mon état et de mes études." Et cependant, il ne peut s'en défaire.

"Les désirs qui naissent sans cesse dans mon coeur me livrent à l'ennui et à un relâchement coupable. (10 Août 1795)... je tâche de chasser l'ennui et l'oisiveté loin de moi en variant mes occupations ; mais je n'y parviens pas toujours. Je désire sans cesse être ce que j'avais commencé à être autrefois." (1 Février 1796)
 Ses souhaits s'intensifient dans le même temps. Ainsi se propose-t-il pour la première fois en Octobre 1796 de devenir curé de campagne. Le 7 Novembre 1796, il résume ses dernières années passées dans l'incertitude :

"Dès ma plus tendre enfance, j'ai un goût décidé pour l'état ecclésiastique. J'ai soupiré sans cesse après l'époque où, sorti des collèges et des séminaires, je pourrais exercer les fonctions pastorales à la campagne... j'ai beau faire, je me transporte toujours en esprit à la campagne dans une église paroissiale que je décore tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Une autre fois, je monte en chaire et je distribue aux fidèles la parole de Dieu."

Or, dans le même temps, il annonce à son oncle Laroche de Paris, ses intentions à s'installer comme Officier de santé en Auvergne ; seulement il lui ajoute que ce qui le retient, "c'est de ne pas réussir."

Humbert est-il affligé d'un esprit d'indécision ? à première vue, nous pouvons le penser. Seulement, ses irrésolutions répétées sont les conséquences d'une prédisposition ecclésiastique impossible à satisfaire. Il essaiera pourtant, encore et toujours de dégager son esprit de ces projets : vainement cependant puisqu'à chaque rêverie et réflexion glissées dans son journal, ressurgissent les mêmes désirs. Ce dilemme intérieur amène de nouveaux propos d'angoisses :

"Si je ne prends garde à moi, je serais encore détourné de mes études et je perdrai ma tranquillité par mes désirs et mes projets sans nombre." Cette phrase écrite en Janvier 1797 traduit la principale résolution que s'est donnée l'auteur cette année là ; elle est écrite de façon rationnelle, exempte de sensations et de désirs qui caractérisent tant la pensée du personnage. Quelques mois plus tard, en Octobre 1797, Humbert tente de dresser une nouvelle réflexion sur son état présent :

"Il y a 6 ans que je cours la carrière de l'art de guérir. Je crois que si la Providence avait permis que j'eusse suivi mes premières inclinations, je serais plus avancé."

Le 15 Décembre, il poursuit :

"Conservant toujours le désir d'annoncer l'évangile, malgré mon indignité, je dois me proposer l'exemple de Jésus-Christ et attendre avec résignation le moment marqué par la volonté divine. Notre Seigneur n'exerça sa mission qu'à l'âge de 30 ans. Il demeura caché pendant tout ce temps... tous mes soins doivent donc se borner à bien apprendre la science que j'ai entreprise, à vivre suivant l'évangile et à me tenir prêt pour le moment où J.Christ m'appellera à travailler à sa vigne."

En Août 1799, Humbert revient en Auvergne avec son diplôme d'Officier de santé. Jusqu'à ce voyage, il n'avait cessé de gémir à propos de son état professionnel et de la vie qu'il menait à Lille. Sa mélancolie va-t-elle maintenant se dissiper lorsque l'on sait qu'Humbert a décidé de retourner à Chagnat afin de revenir auprès de sa mère ?

"...nous avons voyagé toute la nuit (6 Août 1799). Mon coeur se livre alternativement à l'ennui, au dégoût et à de douces espérances..." Ces douces espérances sont celles de revoir sa famille, son ennui : c'est le caractère spécifique à l'intimiste qu'est l'auteur (voir 2e paragraphe), tandis que son dégoût vient du fait qu'il va entamer une carrière professionnelle sans aucune motivation, qui cette fois-ci, le détachera totalement d'une quelconque vocation religieuse.

Dès son arrivée, Humbert est terriblement indécis au sujet de son installation. Après maintes hésitations, il s'installe à Sauxillanges où il demeure alors avec sa mère.

Dans une lettre adressée à son ancienne maîtresse de pension à Lille, et datée du 14 Août 1799 (soit cinq jours après son retour), il lui confie ses sentiments et déjà se dégage une certaine inquiétude sur les lignes suivantes :

"... ma mère ne se lasse point de me considérer et j'occupe toute sa pensée. Je ne suis pas maître de mes heures comme à Lille ; c'est en vain que je me suis emparé d'une petite chambre : la porte s'ouvre à chaque instant ; c'est ma mère qui vient m'embrasser et me demander si j'ai passé une bonne nuit , c'est une tante qui m'amène des gens en consultation ; c'est encore une autre qui me presse de venir déjeuner... je reçois journellement des visites et l'on me parle déjà mariage ! Je ne sais pas encore l'endroit que je choisirai pour m'établir et lorsque j'en parle à ma mère : "Repose-toi auparavant, dit-elle..."

Il se plaint en fait de ne pas pouvoir être suffisamment seul, or nous savons pourtant qu'à Lille, il n'avait cessé de dénoncer cette même solitude lui rendant, disait-il alors, la "vie monotone et triste" et qui lui causait qu'"ennuis et dégoûts".

"Ennuis et dégoûts" vont d'ailleurs très vite reparcourir de nouveau les lignes de ses cahiers, quelques semaines seulement après son retour en Auvergne.

Le 12 Septembre, il note :

"Je m'aperçois que plus je m'occupe d'affaires temporelles, et moins je suis heureux". Le 14 Septembre, il poursuit : "l'incertitude de mon avenir me jette dans la mélancolie" et le lendemain, il conclue :

"c'est au pied de la Croix que l'on trouve la force de l'âme, la foi de l'esprit et l'amour des vertus. Je regarde comme temps perdu les semaines que je passe à Chagnat." Son anxiété va alors s'amplifier de semaines en semaines et les déboires de son état professionnel sont liés à ses troubles. Ainsi, il note le 24 Septembre :

"L'état de mes malades me préoccupe. Ces sortes d'inquiétudes me rendent l'existence à charge ; Affaires de famille à débroussailler (succession de J.A. Dosfant un ménage à monter (les propositions de mariage le perturbent), ma réputation à faire ; autant de choses pénibles en perspective.. Il me semble que j'étais plus heureux à Lille... je conserve un sentiment de prédilection pour Paris et pour Lille, malgré mon goût pour la solitude et la campagne. Les ressources intellectuelles qu'on trouve dans les grandes villes font contrastes avec la vie monotone qu'on mène en Province." Très vite, il va se déclarer incompetent auprès de ses malades et surtout envers lui-même ; alors, ses troubles intérieurs reprennent et il se remet à rêver d'une vocation ecclésiastique.

"Quand je considère bien, je sens que mon état ne me convient pas. Ma joie serait d'être ministre de la religion. Ce n'est qu'avec peine que je remplis mes devoirs souvent désagréables d'Officier de santé." (4 Septembre 1800).

Mais le rêve semble devenir réalité quand en Octobre 1801, il confie à un ancien bénédictin de Sauxillanges, Don Boulindreau qu'il a déjà écrit à Clermont car "mon dessein est d'entrer au séminaire". Toutefois, il devra attendre 5 ans encore en raison de la lente réorganisation du clergé local. Pendant ces 5 années là, l'auteur continuera à hésiter sur l'état professionnel qu'il devrait tenir ; et là encore, les flots d'anxiété se déverseront au long des pages.

Une lettre adressée à un ancien ami lillois nous précise ses intentions :

"... quoique j'ai fait plusieurs démarches pour m'engager dans le monde, jamais ma volonté n'a été pleinement décidée à prendre ce parti... je n'écoute plus que mon coeur où la paix commence à renaître et j'éprouve qu'il est doux de préférer, comme vous le dites : "le pied de la croix à ce que le monde nous présente d'avantageux". (2 Juillet 1802),

Le ton de cette lettre paraît décidé et résolu, à la différence de la lecture d'une phrase écrite le 25 Octobre suivant où il apparaît encore bien hésitant :

"... ma mère ne sait encore rien de mes projets d'entrer au séminaire. Je ne puis, non plus, m'imaginer que je suis sur le point de prendre un nouvel état". Mais cet "appel intérieur" comme il le nomme, le ramène toujours à ses profondes convictions religieuses :

"J'offense sans cesse mon Dieu et toujours il me pardonne à mon ingratitude. Quand pourrai-je l'aimer d'un amour généreux et constant, et me détacher entièrement des créatures ? (21 Juin 1808),

Ayant informé plusieurs prêtres et amis de sa résolution, le curé de Chanonat (Puy-de-Dôme) craint qu'Humbert ne soit pas constant dans sa décision, l'auteur répond alors dans son journal :

"Il se trompe ; toute ma pensée est tournée vers l'état ecclésiastique".

(27 Septembre 1803).

Mais les semaines passent et il ne reçoit aucune réponse de la part du Clergé. Il tombe alors dans le désespoir en se refermant sur lui-même, au même moment où sa mère doit se déplacer incessamment à cheval jusque dans le Livradois au Vialard, domaine possédé en partie par Claude et sa mère, afin de "faire valoir ses droits" (l'ancienne propriétaire ayant intenté un procès aux Dosfant Humbert a alors mauvaise conscience de lui et de son état d'apathie ; il se confesse alors :

"En vérité, je l'avoue, je ne sais à quoi je suis bon : à rien !" (22 Septembre 1803). Trois jours plus tard, il essaie de reprendre :

"Je me confirme de plus en plus dans la résolution de me faire prêtre. Cette pensée ne me quitte plus ; la peine que j'éprouve de me séparer de ma mère est le seul obstacle qui s'oppose à mon désir" ; obstacle qui cessera seulement en Novembre 1806, date où la mère et le fils accepteront de se séparer.

Mais il est possible que ce que l'auteur appelle un "obstacle" soit en fait un faux problème. Humbert grandirait ici (inconsciemment) celui-ci, afin de masquer l'hésitation qu'il aurait à se dégager d'un état professionnel qu'il déteste, mais qui lui offre néanmoins l'assurance d'un avenir établi, de plus, certaines propositions de mariage qui lui ont été adressées, sont financièrement très avantageuses ; l'auteur, lui-même ne s'en cache pas. Alors, son avenir étant ici assuré : pourquoi le combattre et se laisser entraîner dans des études à un âge particulièrement avancé ? car Humbert a alors 35 ans.

Un ami intime, M. Trachez qui a été l'un de ses collègues à Lille, connaît le présent trouble de l'auteur, cela par les nombreuses correspondances que les deux hommes s'échangent. La lettre du 17 Décembre 1804 est particulièrement intéressante :

(Humbert vient alors de renoncer à son départ pour Clermont afin de rejoindre les cours de théologie, ceci à cause de sa mère, lui a-t-il expliqué)

"J'ai lu mon bon ami le passage de votre lettre concernant votre voyage manqué et j'en ai ressenti une peine réelle. Vous devez être malheureux de n'avoir point assez de fermeté pour vous déterminer à prendre un parti après y avoir réfléchi depuis si longtemps. Je ne vous conçois pas, mon cher ami ; étant à Lille, toutes vos idées se portaient sur le célibat ; arrivé chez vous, vous y êtes déterminé plus que jamais ; le changement de gouvernement favorise l'accomplissement de vos désirs... tout paraît arrangé et vous rencontrez un puissant obstacle que vous auriez dû prévoir. Votre bonne mère a-t-elle bien fait de s'opposer à votre départ ? Je ne décide point la question. Il est bien naturel qu'elle désire que vous restiez auprès d'elle. Il me semble que l'exercice de votre état doive vous suffire ; mais la raison que vous me donnez de l'abandonner est-elle la vraie ? Je ne le crois pas.

Je suis bien curieux, allez- vous dire ; Ah ! mon ami, c'est l'affection qui me pousse à vous faire tant de questions. Quelle serait ma joie d'apprendre que vous avez enfin pris un parti dont vous êtes satisfait..."

Ainsi, les hésitations d'Humbert ont une cause beaucoup plus profonde que le simple fait de ne pas vouloir se séparer de sa mère.

Les véritables motifs peuvent se résumer de la façon suivante : A ses yeux, s'offrent deux possibilités totalement différentes l'une de l'autre pour lesquelles il ne peut choisir.

-Dans le 1er cas, Humbert demeure Officier de santé ; glanant difficilement la clientèle locale, il peut cependant vivre décemment grâce à son patrimoine géré par sa mère. Seulement, dans ce cas, il doit obligatoirement se marier, d'abord parce qu'à l'époque, cela rentre dans l'ordre naturel des choses pour un médecin qui veut asseoir sa réputation, ensuite évidemment pour des questions d'intérêts financiers, certaines filles dites "à marier" ayant une dot fort impressionnante.

-Dans le second cas, Humbert écoute ses sentiments et renonce à son état professionnel en retournant à des études ecclésiastiques.

De ces deux possibilités qui s'offrent à lui, il ne pourra choisir, fléchissant tantôt pour la première : il acceptera à un moment de se marier, tantôt pour l'autre : il se fera inscrire parmi les élèves ecclésiastiques, suivant à Clermont des cours de théologie.

Afin de saisir davantage la cause de ses hésitations qui aboutiront finalement sur un refus du mariage et à un retour au séminaire, nous allons relever les notes ayant trait aux éventuelles fiançailles de l'auteur. Ces renseignements sont extrêmement nombreux entre 1800 et 1825.

Ainsi, nous pourrions également mieux dégager la personnalité d'Humbert, cela au travers de ces troubles intérieurs bien particuliers mais qui l'auront certainement le plus tourmenté.

Enfin, nous nous apercevrons aussi, combien ces récits peuvent tirer du roman.

Nous avons vu qu'après 6 années passées à Lille et dès son arrivée à Chagnat en Août 1799, plusieurs propositions de mariage avaient été adressées à l'auteur, cela par l'intermédiaire de sa mère. Nous savons également qu'Humbert est issu d'une grande famille bourgeoise dont le prestige venait d'être renforcé par la fonction de Député de Paris exercé par un de ses membres. Seul, Dosfant-Laroche, un des oncles de Claude Humbert avait eu des enfants ; trois fils tués dans les guerres de Vendée. L'arbre généalogique des Dosfant va donc s'éteindre, et Claude Humbert, l'aîné, devient après ses oncles, sa mère et ses tantes, l'héritier du patrimoine familial. Par exemple, le testament de sa mère daté du 8 Juin 1806 stipule :

"Je donne à Claude Antoine Humbert, mon fils aîné..., pour reconnaître les soins et assiduités auprès de moi et les services qu'il m'a rendus et me rend chaque jour, tant en santé, qu'en maladie, le quart de biens, meubles et immeubles dont je mourrai vêtue et saisie..."

Avant même le retour en Auvergne de son fils, Madame Humbert-Dosfant avait fait courir le bruit que son fils était célibataire ; ainsi, les nombreuses propositions de mariage ne tardèrent pas à arriver.

Or, Claude n'avait pas été mis au courant de ces préparatifs ; sa mère ne lui ayant pas même demandé son avis. Agit-elle ici par autorité ? cela n'est guère envisageable, par contre il semble que pour elle, cela rentre dans la logique des choses. Soucieuse du bonheur de son fils, connaissant sa timidité et son caractère renfermé, elle fait les démarches nécessaires afin de lui épargner bien des soucis. Claude comprend seulement 3 mois après son retour la cause de toute cette effervescence autour de lui :

"Nous avons eu à souper la famille Faugières du Veinet (riche famille bourgeoise). l'on a en vue un double mariage : celui de ma cousine et le mien. Mais j'ai mon secret je préférerai le sacrement de l'ordre au sacrement du mariage. Mon goût pour la vie paisible et la solitude, enfin ma manière de vivre ne me permettent guère de désirer la société d'une compagne."

Le 24 Juin 1800, il confesse ses impressions à son ami lillois, Trachez :

"... au milieu de mes ennuis et de ma tristesse, je me dis souvent : Mon ami Trachez a dû trouver sans doute un ami digne de lui, tandis que je suis seul à dévorer ma peine du matin au soir... Si par hasard, je me trouve avec des bourgeois, j'ai l'air gauche et emprunté ; ce qui fait que je les visite très peu. Ma mère qui ne respire que pour mon bonheur, fait tout son possible pour me distraire et me répète sans cesse qu'il faudrait me produire davantage et que je devrais bien songer à me marier. Je réfléchis parfois (en fait, tous les jours) à cette dernière éventualité et je ne représente une épouse idéale à qui je prodiguerai ma tendresse, et je vois autour de moi des enfants qui feraient mon bonheur ; mais mon coeur, je le sens n'est nullement épris. Je flotte entre le célibat et le mariage.

Le premier de cet état a toujours eu les plus grands attraits pour moi parce qu'il nous attache moins à la vie et nous permet de mépriser la fortune. D'un autre côté, je commence à redouter la solitude et l'isolement du coeur. Dans nos charmantes promenades, lorsque vous me parliez de mariage, je me contentais de rire, mais maintenant je crois que je finirais par suivre vos conseils ; je m'unirai à une compagne dès que j'en aurai trouvé une avec laquelle je puisse sympathiser. Je m'empresserai de vous en faire part ; je vous ouvrirai mon coeur pour que vous y lisiez les sentiments dont il sera affecté, et cela d'autant plus franchement qu'on est moins gêné en écrivant qu'en parlant ; car si j'étais en votre présence, un seul petit sourire de vous pourrait m'intimider et me faire changer de conversation. Je vois déjà vos yeux perçants fouiller jusqu'au fond de mon âme, mais ils n'y trouveront que votre image ineffaçable tracée par l'amitié la plus pure... j'éprouve du plaisir et de la douleur à vous écrire : du plaisir parce que je sais que vous me lirez avec affection ; de la douleur parce que je suis pour jamais séparé de vous... adieu, cher et tendre ami ; je vous embrasse."

Le 21 Août, il note sur son journal :

"L'on me propose de plusieurs côtés des filles à épouser. Mais avant de m'engager, je voudrais être assuré que celle pour laquelle je me déciderai a un peu de fortune ; car si je me marie, ce sera plutôt par raison, pour me mettre chez moi, que par amour et par envie de me mettre en ménage. Je ne puis me le dissimuler : le célibat me plait et convient à mon caractère."

Adressant une lettre à M. Demont, également un ami lillois, Humbert dresse le bilan de ses inquiétudes :

"... Il faut maintenant que je réponde à ta question : suis-je décidé à rendre ma femme heureuse ? Je n'en sais rien. Si je n'étais pas pressé par l'âge, je te dirais que je n'y pense point. Je renverrai la chose à cinq ou six ans. Mais je suis mûr pour le mariage, ma mère me presse et mon intérêt m'en fait presque une loi. On me propose plusieurs partis mais je réponds toujours d'une manière évasive... Je voudrais trouver une personne avec laquelle je puisse sympathiser et qui ait un peu de biens.

Cette seconde condition ne doit pas te faire croire que je suis passionné pour la fortune, mais si la philosophie nous apprend à mépriser les richesses, elle ne nous défend pas de rechercher une honnête médiocrité. Si je semble pencher pour le mariage, c'est que j'ai perdu tout espoir de mener une vie conforme à mes premiers attraits..."

(7 Septembre 1800)

A-t-il réellement perdu cet espoir ? peut-être pas ; son moral est alors au plus bas ; il doute de lui-même et de ses capacités. En effet, le 10 Octobre suivant, dans une lettre adressée à l'Abbé Raymond de Chanonat et ami de sa famille, il lui apprend que ses intentions sont de reprendre des études ecclésiastiques.

Mais incapable d'aller au delà de ses résolutions verbales, il hésite une fois encore à se rendre à Clermont et il écrit alors en Novembre :

"Semblable à un corps inerte tiré par deux forces contraires et égales, je ne puis ni reculer ni avancer. Je ne puis me décider pour le mariage ou pour le célibat... je tremble quand je me vois sur le point de prendre une décision. Ma mère soupçonne quelque chose, mais elle ignore cependant mes démarches".

Une nouvelle lettre adressée à M. Trachez le 14 Décembre 1801 fait le point de son état intérieur où nous apprenons que contre sa volonté (qu'il n'ose toujours pas dévoiler à sa mère), il a entrepris de ne plus s'opposer à un mariage qu'on lui propose alors.

"... Je continue de vous faire le récit de mes inconséquences. Définitivement mon mariage n'a point lieu avec la demoiselle dont je vous avais parlé ; mais celle-ci a une soeur cadette en état d'être mariée. L'on me dit de m'adresser à elle et que son coeur dont elle est encore maîtresse se décidera facilement en ma faveur. Je me représente, pour faire une nouvelle tentative, les douceurs de l'union conjugale. J'arrive de nouveau dans la maison : plus de contrainte entre la soeur aînée et moi, nous avons parlé librement et me montre assidu auprès de la cadette. J'ai un entretien particulier avec elle dans le jardin ; en un mot, elle approuve ma démarche. Le père donne son consentement et nous voilà prêts à passer le contrat. La mère qui était en voyage, arrive sur ces entrefaits. Je vais lui rendre visite ; elle me prend à l'écart et me prie de différer quelques temps, et ajoute que sa maison m'est toujours ouverte et que je puis me considérer comme l'un de ses enfants, mais qu'il n'est pas nécessaire d'agir avec tant de célérité. Je lui réponds que sa volonté sera toujours la mienne. Je me retire et je réfléchis sérieusement :

"Madame X... (non restée anonyme) avait dit : J'y consens. Mais une voix se fait entendre au fond de mon coeur : tu es encore libre et tu peux revenir à ton ancienne vocation. La paix et la religion vont reflourir en France, essaierais-tu de décider pour le monde ? Et j'ai mis de côté tous mes projets d'établissement !

Vous continuerez si vous le voulez à me faire des semonces : elles seront inutiles car j'ai absolument renoncé à l'hymen... Depuis que j'ai pris cette ferme résolution (qui n'en sera pas une) j'ai retrouvé la paix et mon coeur n'est plus oppressé..."

En effet, il ne peut toujours pas renoncer à ses hésitations, 6 jours plus tard, il note être "très embarrassé" ; d'un côté je redoute la vie errante et de l'autre, je crains de manquer ma vocation si je m'engage dans le mariage."

Ainsi 1802 s'annonce-t-elle comme une année noire à ses yeux :

- le 1er Janvier, il écrit : "je commence l'année avec mes irrésolutions. Si je veux reprendre l'état ecclésiastique, il faudra que j'aille à Clermont et que je me sépare de ma mère au moins pendant un an. Que de difficultés j'entrevois ! On m'engage de nouveau à aller faire ma cour à Mademoiselle A... l'aînée, et le mariage a peu d'attraits pour moi..."

Ô, la triste situation quand on ne sait à quoi se décider !

- le 21 Mars : "On me propose un nouveau mariage. La demoiselle, m'assure t'on, est riche, de bonne famille, elle a une maison, un jardin, une vigne attenante... Il y a de quoi être tenté."

- le 24 Mars : "Des dames sont venues me représenter l'avantage que je trouverais à me marier à Auzon." (Haute-Loire)

- le 19 Avril : "Nouvelle proposition de mariage. Je suis toujours dans la même incertitude."

- le 14 Mai : "On me propose de faire un voyage pour aller demander une demoiselle en mariage. Mais je suis de plus en plus résolu à suivre ma première vocation." Et pourtant, il décide de faire ce voyage :

"Il est décidé que nous irons voir la semaine prochaine (lui et son intermédiaire Dom Boulindreau), Madame de la Salle. Je ne sais résister aux sollicitations d'un ami car si l'on ne me poussait à me marier, je demeurerais toujours comme je suis. Que ces nouvelles démarches réussissent ou non, je n'en serai pas davantage ému ; mais ce seront les dernières. Je serais sourd désormais à tout ce qu'on pourra me proposer." (13 Juillet) La suite nous est rapportée par l'auteur :

"Nous sommes arrivés aux Farges (Paroisse de St Bonnet le Bourg dans le canton de St Germain L'Herm), sur les 10 Heures du matin. Nous avons été accueillis comme de bons amis de la maison. La demoiselle était aux prairies avec son père, à faucher. Tout d'abord j'ai eu peine à la reconnaître pour la fille de la maison : elle est halée, mais d'une belle taille et paraît bien portante. Elle est d'ailleurs d'une timidité et d'une simplicité dont il est difficile de se faire une idée. Elle ne savait quelle contenance prendre en notre présence. Immobile sur sa chaise, la tête baissée, elle ressemblait à une accusée innocente devant des juges pervers. Je n'étais pas moins embarrassé qu'elle même. Toujours indécis, emprunté, je faisais cette réflexion :

Ton mariage réussira-t-il ? Auras-tu le bonheur de franchir ce pas glissant où tu t'engages ? Nous avons été nous promener tout l'après dîné. La contrée est déserte et sauvage : Malgré mon amour pour la solitude et la campagne, je sens que je ferais un grand sacrifice s'il me fallait habiter cette métairie. Je n'ai vu la demoiselle le reste de la journée, excepté à table où elle était placée à côté de moi. J'ignore absolument quels sont ses sentiments à mon égard...

- le 21 Mai : On m'a laissé une partie de la matinée seul avec la demoiselle, ma prétendue ; mon embarras n'était pas petit. Comment amorcer la conversation ? Quel moyen prendre pour rassurer son extrême timidité ? Il ne fallait pas pourtant ressembler à deux statues de pierre. Nous nous sommes abordés en nous saluant tous les deux à la fois. Son visage, quoique voilé par la modestie, m'a paru souriant. Je me suis mis l'esprit à la torture pour lui faire plusieurs questions indifférentes :

- Il paraît, mademoiselle, que vous vous plaisez à la campagne. Allez-vous souvent à la ville ? Quelle occupation me donneriez-vous si je demeurais ici ? Me voudriez vous pour votre jardinier ? Elle a fait son possible pour me répondre de son mieux et m'éviter la peine de faire tous les frais de la conversation. Elle a le sourire joli, et son visage est l'expression même de l'innocence et de la vertu. La mère, avant dîner, m'a pris affectueusement par la main et m'a fait sortir avec elle en me parlant à coeur ouvert. Elle est franche, bonne, civile ! Je lui plais ; elle me veut pour son gendre ; mais elle ne sait pas encore parfaitement le sentiment de sa fille, qu'elle est sûre de déterminer en ma faveur. Cette dame me le fera savoir dans quelques jours... Au moment du départ, nous nous sommes embrassés cordialement. La mère a fait approcher sa fille pour que je l'embrasse aussi ; elle ne m'a pas paru contrainte. Elle a accompagné son baiser d'un petit sourire de bonté.

Nous sommes arrivés à Sauxillanges vers les 8 Heures du soir. Ma mère s'est empressée de me demander si les affaires allaient bien."

Cette nuit là, Humbert ne peut dormir. Le lendemain, il écrit cette fois-ci "ne voulant faire naître aucun obstacle à mon mariage. J'attends avec empressement la lettre que Dom Boulindreau doit recevoir des Farges. Si elle est favorable, je n'hésite plus, je mets tout en oeuvre pour accélérer les choses : me donne-t-elle à entendre que je ne suis pas agréé ? Je bénis aussitôt la Providence d'avoir rompu les chaînes par lesquelles je me serai attaché au monde ; je cours à ma première vocation en demandant pardon à Dieu de n'avoir pas répondu à ses desseins sur moi."

En réalité, à ce moment précis, Humbert penche ouvertement pour le mariage.

Le 28, l'intermédiaire reçoit la lettre attendue qu'il remet à l'auteur, lequel la recopie dans son journal :

" Monsieur,

Je ne puis encore vous dire le oui ou le non de ma fille. Elle m'a demandé quinze jours pour réfléchir et pour se décider. Je ne puis lui refuser ce délai. J'espère que dans cet intervalle, j'aurai l'occasion de lui représenter les avantages qu'il y a d'épouser un homme qui a de la vertu, des moeurs, et un bon caractère. Dites bien à mon fils -que je nomme ainsi par le désir qu'il le devienne réellement- que c'est l'amitié qu'il m'a inspiré qui guidera mes démarches.

Dès que j'aurai le oui de ma fille, je vous le porterai moi-même. Si au contraire, elle se décide malheureusement pour le non, je me ferai violence pour vous l'écrire..."

Humbert écrit alors à Madame de la Salle :

"... j'attends avec impatience le temps marqué pour connaître la décision qui doit fixer mon sort. Je vous prie d'assurer Mademoiselle, votre fille, que si je suis assez heureux pour être jugé digne de son choix, elle trouvera en moi un époux constamment occupé de son bonheur..."

A cela, Madame de la Salle lui répond :

"Je désire autant que vous pour le moins que vos souhaits s'accomplissent. Mais comme ma soeur doit venir à la fin de ce mois et que Julie a beaucoup d'affection pour sa tante, elle ne veut absolument pas prendre une décision avant de l'avoir vue. Ces trois semaines seront bientôt passées. D'ailleurs, de quelque manière que les affaires tournent, je ne serai pas moins votre maman, de désir et d'amitié, si je ne le suis pas réellement..."

Humbert est extrêmement découragé à la lecture de cette lettre ; il note alors :

"Il semble écrit que je doive toujours vivre dans l'attente et l'incertitude. C'est la dernière affaire dans laquelle je m'embarque."

Le lendemain, il écrit que l'intermédiaire a reçu une lettre conçue dans les mêmes termes :

"On rajoute simplement que Julie a beaucoup de répugnance pour le mariage et qu'il est parvenu à la mère des bavardages (au sujet d'une tierce personne parente d'Humbert) auxquels elle ne s'arrête pas. Pour moi, je suis livré à la confusion et à la tristesse. Le nouveau délai que l'on demande ne fait qu'augmenter ma peine. J'aurai préféré qu'on m'eut dit non de suite. Que deviendrais-je ? (Une fois de plus) mon parti est pris : je serais désormais inébranlable pour le mariage. Je laisse maintenant à Dieu seul le soin de décider ma vocation."

Cette affaire a beaucoup marqué l'auteur et il en ressort extrêmement troublé. Les notes suivantes traduisent des propos fort pessimistes ; il se remet alors à douter de ses désirs et de ses propres capacités.

Le 23 Août, il écrit : "je ne pense presque plus à mes projets de mariage ; d'autre part, devenir un Ministre de l'église me paraît un terme si éloigné pour moi, qu'il me semble impossible de l'atteindre."

D'autres propositions de mariage lui sont offertes dans les mois suivants :

- le 31 Décembre 1802 : "On me propose un mariage du côté de St Flour. La demoiselle est de bonne famille, âgée de 24 ans, bien élevée, sa fortune est évaluée à vingt milles francs. Comme j'ai assez entrepris de ces sortes de démarches, je m'en tiens à mon projet de voyage à Clermont (pour la reprise de ses études ecclésiastiques). ,décision restée une fois encore à l'état de projet puisque l'auteur continue à demeurer quatre ans à St Remy.

A l'occasion de chaque nouvelle proposition de mariage, il adoptera dorénavant la règle suivante : "Je fais le sourd".

Finalement , si l'on analyse le récit de son "inconséquence", nous voyons qu'Humbert avait décidé d'opter pour le mariage. Or, la réponse négative de Julie de la Salle l'a conduit à la résolution suivante : celle de retourner à sa première vocation et de rester célibataire. Bien que certaines propositions ultérieures aient été très avantageuses, du moins financièrement, les résolutions de l'auteur se confirment. Son changement d'état professionnel sera beaucoup plus long à passer de l'état de projet à une décision finale, l'auteur prétendant que sa mère est alors "l'obstacle infranchissable". Continuant à hésiter sur l'état à prendre, il enverra néanmoins aux différents membres du clergé local des lettres dans lesquelles il leur fera part de ses intentions. Recevant des réponses positives, il se déterminera finalement à retourner à des études ecclésiastiques en Novembre 1806.

Chapitre B - Etude psychologique du personnage

Notre dessein est d'essayer de cerner le caractère psychologique de Claude Humbert d'après certaines notations qui révèlent son caractère intérieur. Nous ne prétendons pas dresser une psychologie "réelle" du personnage, exercice quasiment impossible à satisfaire car nous donnerions alors une vision nécessairement personnelle, donc partielle et par conséquent dénuée d'objectivité. Cette vision d'ensemble pourrait alors bien entendue être réfutée tout de suite ou postérieurement. En effet, les sources d'intérêt que nous prendrions alors pour notre étude ne seraient pas obligatoirement les mêmes prises dans dix, vingt... ans. Ainsi, la vision que nous aurions de cet homme serait seulement celle de 1987, donc toujours modifiable avec le temps. Il nous appartient plutôt d'esquisser le contour du personnage en privilégiant des idées issues des thèmes qui réapparaissent le plus souvent dans les cahiers. Chacune de ces idées occupera un paragraphe, et c'est en tentant leur analyse que nous devrions nous approcher davantage de l'intimiste qu'était Claude Humbert.

Le journal de Claude Humbert n'est pas un journal intime à l'état pur dans le sens où il contient quelques fragments d'une chronique externe. Il serait en fait le trait d'union entre des confessions et une chronique quotidienne. Les événements relatés par l'auteur sont alors l'occasion de réfléchir sur soi et l'on s'aperçoit à la lecture des pages que la partie vivante de l'oeuvre est constituée de la méditation que ces événements ont fait naître chez l'auteur. Mais journal intime ou pas, notons que l'auteur met avant tout l'accent sur sa propre personne, et qu'également, ce n'est pas l'évènement, ni les autres personnages qui intéressent notre rédacteur mais seulement leur réfraction dans sa conscience.

La cause profonde qui a incité Humbert à écrire le journal de sa propre vie semble simple : Nous savons que celui-ci avait été obligé de quitter l'état ecclésiastique où il vivait déjà reclus depuis quelques années en tant qu'étudiant. Cette impossibilité à continuer un état ecclésiastique l'a amené à quinze années de troubles intérieurs. Ainsi, cette brutale séparation avec son état premier, lui a causé un choc et une crise graves, lesquels sont directement à l'origine de la tenue d'un journal quotidien dans lequel il pourra au moins librement exprimer ses profondes convictions religieuses. Mais en 1806, date à laquelle il retourne au séminaire, il devrait alors cesser d'écrire son journal. Mais il ne le fait pas, car celui-ci devient plutôt alors un recueil de propos proprement religieux, par contre dès qu'il quittera ce lieu clos pour devoir s'affirmer extérieurement, chaque problème alors rencontré (et certains sont pourtant bien sans importance), ses écrits redeviendront, moins violents toutefois que ce qu'ils furent autrefois, c'est à dire des notes exprimant ses impressions associées à une chronique des faits extérieurs.

Ainsi, la tenue d'un journal est ici la conséquence d'un choc ; elle est également l'écho d'un malaise de l'individu en face de lui-même. C'est par ce malaise, que se définit Humbert, et son journal est né de la prise de conscience de ce malaise. Par cette curieuse et extraordinaire continuité dans laquelle l'auteur se prend comme terrain d'observation intérieure, nous avons la preuve d'une sorte de décision volontaire d'Humbert qui semble bien relever ici de l'introspection : ces quarantes années d'écrits quotidiens ayant certainement pour unique dessein, la connaissance de soi.

I - Spécificités du caractère intimiste de Claude Humbert (Caractères communs de tous les intimistes)

A la lecture de ses cahiers, nous sommes frappés par certaines réflexions et observations qui reviennent fréquemment. Notons la persistance de notes sur la propre constitution physique de l'auteur, ses troubles corporels, sa solitude, sa timidité, ses émotions, son sentiment de la mort... autant de traits caractéristiques du personnage et que l'on retrouve dans tous les journaux intimes d'autres auteurs à cette époque. Claude Humbert est porté à attacher une grande importance aux phénomènes dont son corps est le lieu ; parce qu'il a été médecin pourrions-nous penser ! En fait, comme chez beaucoup d'autres auteurs de journaux intimes, son corps semble lui poser problème. Lors de douleurs dentaires, par exemple, il écrit alors que "l'homme passe sa vie à souffrir", le 16 Juin 1800, il note :

"Je digère mal" et nous nous arrêterons à ces exemples fort nombreux. Par contre, un exemple plus révélateur est celui d'une grave maladie qui lui fit tenir le lit plus de deux mois. Il s'agit là de la fièvre typhoïde contractée à l'automne 1827. Ce fut alors la seule fois où il ne put tenir quotidiennement son journal. Ainsi celui-ci fut interrompu d'Octobre à Décembre. Le 19 Décembre, rétabli : "j'ai été atteint d'une maladie très grave dont je suis à peine convalescent", il décide alors de raconter de manière extrêmement détaillée (trop ?) le récit de sa maladie et cela quotidiennement c'est à dire qu'il relate ces 2 mois, jour par jour au moyen de renseignements glanés un peu partout et dont il indique les sources.

Chaque détail de sa maladie est minutieusement noté, curieusement d'ailleurs dans le même style de ses notes quotidiennes. Sa fièvre commence le 3 Octobre.

Relevons quelques extraits écrits le 19 Décembre, lesquels nous révèlent cette manie qui consiste à vouloir relever chaque détail insignifiant et très ennuyeux pour le lecteur :

"- 3 Octobre : J'ai demandé à mon neveu de mepurger avec de la crème de tartre.

- 8 Octobre : Je me suis fait bruler du vinaigre jusque sous mon nez et j'ai fait arroser ma chambre avec de l'eau mêlée de vin poussé.

- 9 Octobre : J'ai eu tous mes parents autour de mon lit qui m'ont témoigné leur tendresse.

- 12 Octobre : On m'a donné tous les jours des lavements qui m'ont singulièrement soulagé et qui ont entraîné beaucoup de matières morbifiques... (etc...)

- 13 Octobre : Dans l'ardeur de la fièvre, j'ai demandé de l'eau très froide des fontaines de ruisseaux qui sont ombragées par les arbres ? Je la buvais à toutes les heures de la nuit.

- 14 Octobre : J'ai perdu connaissance. J'avais les yeux fermés, j'étais entièrement accablé. Le poul était mauvais. On a cru que c'était ma dernière heure.

- 15 Octobre : Monsieur le curé des Pradeaux est venu me reconcilier. Je lui ai fait connaître mon intention et je l'ai prié de les remplir exactement.

- 16 Octobre : ... J'ai pu à peine dire quelques mots à mes paroissiens qui m'ont témoigné leur attachement par leurs pleurs et leurs gémissements.

Les jours suivants, son état s'améliore.

- 23 Octobre : Je me suis décidé à me laisser poser quelques sangsues sur l'abdomen par mon neveu afin de calmer la fièvre qui m'agitait.

- 29 Octobre : Les lavements me soulagent beaucoup et produisent un bon effet.

- 13 Novembre : Lorsque la fièvre me venait, je sentais dans l'abdomen un mouvement fébrile qui m'incommodait beaucoup. Je toussais et je crachais en abondance.

- 14 Décembre : Il paraît que ma maladie était une inflammation dans le ventre...

Malgré sa convalescence, il note pourtant le 26 Décembre : le base des jambes s'engorge. La nuit je rends une quantité extraordinaire d'urine ; il est vrai que je bois beaucoup d'eau..."

Alors pourquoi tous ces détails ? Humbert voulait-il ne rien perdre des moindres détails et alors il s'attacherait extraordinairement à son corps, voulait-il plutôt là encore renseigner un éventuel lecteur sur ce que fut sa longue maladie afin de pouvoir analyser de quoi il a tant souffert ?

Il semble que la seconde hypothèse soit plus vraisemblable. En réalité, Humbert suractiva ici une sorte de conscience corporelle. Dans une description physique de lui-même, il notait sa "corpulence faible". Son corps lui pose problème ; il en résulte pour lui un sentiment pénible de la vie, et en privilégiant ce corps, il se différencie totalement de l'homme vigoureux jouissant d'une santé parfaite et qui, par conséquent, possède un sentiment positif de la vie en s'entretenant de lui-même, et oubliant ainsi son propre corps.

Si l'auteur avait un corps en bonne santé, ne pourrait-il pas échapper à l'excès d'une intellectualité laquelle lui empêche justement de goûter la vie dans sa spontanéité ? Et ce problème est commun à tous les intimistes. Par exemple, le philosophe Daneis Soeren Kierkegaard, également auteur d'un journal intime, presque contemporain de celui de notre étude puisqu'il se situe entre 1834 et 1854, tient les mêmes propos qu'Humbert. Il écrira : "ce qui me manque au fond, c'est un corps et les conditions physiques de l'existence."

Les fréquentes notations d'Humbert rappelant ses troubles physiques nous révèlent que l'auteur éprouve un sentiment très vif de la fragilité de son corps, un corps qu'il refuse par ses souffrances.

Mais il lui est très difficile de dissocier ce qui lui vient du corps et de ce qui provient seulement de son esprit, d'où une explication de certains troubles intérieurs : lorsqu'Humbert écrit par exemple que "ma mémoire vaut rien" (8 Janvier 1795), et "toujours enclain au mal" (Avril 1795)

Ainsi le sentiment du corps représente chez l'auteur une part non négligeable dans le sentiment général qu'il a de l'existence et l'on peut se demander si l'inaptitude d'Humbert à s'adapter extérieurement ne résulte pas d'une réelle faiblesse physique ou alors qu'il suractive inconsciemment ; car malgré la constitution chétive qu'il dresse de lui-même, il est pourtant un très bon marcheur, n'hésitant pas à parcourir plusieurs fois le trajet de Clermont à St Rémy, de plus, l'Abbé doit quotidiennement se déplacer de son presbytère jusqu'à l'église de Chargnat.

Et pourtant Humbert est sensible au moindre fléchissement de son corps. Après le ... 19 Décembre 1827, date à laquelle il se considère comme remis de sa longue maladie, un principe d'inquiétude l'avertira d'un danger toujours possible et le force quotidiennement à songer à son corps, à suivre les courbes de température de l'atmosphère et à se prendre comme terrain d'expérience, donc à observer afin de prévoir et d'éviter d'autres crises possibles, ainsi chaque détail relevé revêt à ses yeux une importance capitale.

Cette volonté de se prémunir contre la maladie semble être la cause de la prise de notations sur le temps qu'il fait. De même que toutes ces annotations qui nous semblent banales et si irritantes à lire ne sont pas le fruit d'une délectation particulière ; dans cette confiance faite à lui-même, l'auteur y voit le souci de saisir davantage son corps.

Alors ce trait bien particulier du caractère d'Humbert, et que l'on retrouve chez la plupart d'autres intimistes lui offre du fond de sa conscience un sentiment fort pénible de l'existence.

II - Le sentiment de la solitude

Le mot "solitude" revient souvent dans les cahiers. Ce trait de caractère, en grande partie lié à la timidité de l'auteur et à son ennui de la vie, démontre qu'Humbert lui accorde plutôt un sens négatif : "je suis seul... enfermé, je continue d'être seul." Au contraire, d'autres propos signifient que l'Abbé "aime la solitude" (26 Juillet 97) Préoccupé, toujours à l'affût de ses propres comportements intérieurs (autant par ceux de son esprit que de son corps), l'auteur vit dans un monde intérieur et pour cela recherche la solitude, afin, s'expliquera-t-il de "rechercher la paix de Dieu". Mais cette volonté à s'éloigner des autres est-elle uniquement fondée sur des sentiments religieux ?

Oui, parce que profondément croyant, Humbert a besoin pour ses méditations religieuses de calme et de cet isolement qu'il avait déjà connu en tant qu'étudiant ecclésiastique à Paris en 1790 - 1791.

Non, car d'autres réflexions intérieures sont autre chose que des sentiments proprement religieux : nous avons là des propos intimistes et des confessions qui traduisent la psychologie d'un personnage et que nous devons séparer du critère religieux. En effet, lorsqu'Humbert note qu'il se complait dans la solitude ; c'est très souvent parce qu'il éprouve un malaise certain auprès des autres, et cette timidité se dissocie totalement d'un quelconque trait religieux : elle est le fruit d'un trait particulier du caractère de l'auteur. Celui-ci s'écarte consciemment des autres : "tout le monde s'aperçoit de ma sauvagerie" dit-il en 1806. En fait, l'univers des autres ne l'intéresse que fort peu : les événements extérieurs qu'il relate ne sont-ils pas trop brièvement décrits ? Et pourtant, Humbert n'est pas dépourvu de sociabilité naturelle ; mais par un effet de sa timidité, il ramène sans cesse ses impressions à lui et s'écarte des autres. Il possède surtout le sentiment de sa solitude et il exprimera souvent sa joie à se retrouver seul avec lui-même : Il peut ainsi se chercher et va de découvertes en découvertes sur lui-même, car ne découvre-t-il pas alors de nouveaux aspects de sa personne (liés aux troubles de son corps par exemple ?) Seulement, au fur et à mesure de ses recherches, il semble qu'Humbert s'aperçoit qu'une certaine vérité de lui-même lui échappe, d'où les questions qu'il se poserait alors sur ses réelles possibilités intellectuelles, son manque de volonté, l'irrésolution de son esprit et de ses conséquences désastreuses sur son moral..., pour finalement en arriver à noter l'état de sa paresse et de son ennui.

Mais essayant de se reprendre; il écrira alors, et cela de façon très fréquente, être relâché dans son travail, devoir "mettre dorénavant tous mes soins à bien user du présent (3 Novembre 1796)"...

Or, malgré l'expérience douloureuse de ses recherches sur lui-même, il ne peut s'en écarter, car seules celles-ci, paraissent lui donner un sens à l'existence. Ennui de la vie, dégoût de soi (et ces 2 termes reviennent si souvent), Humbert est las de lui-même, et toujours à l'affût de ses moindres comportements physiques et moraux, l'auteur en arrive au bout du compte à un constat de faillite.

Devenu prêtre, Humbert continue à douter de lui et à se plaindre de l'existence. Signalons toutefois que ces propos pessimistes n'auront pas la même intensité que dans les années noires de sa vie (1791-1806) ; seulement, l'auteur continuera, et cela jusqu'à sa mort, à vivre dans la sombre mélancolie du présent : Il restera inactif, et se montrera toujours détaché des faits extérieurs ; en fait, il ne possédera toujours pas une vision de lui-même ; par conséquent, il continuera à douter de sa propre personne.

Il semble qu'au long de sa vie, Humbert ait été conscient de sa valeur professionnelle et plus particulièrement lors des années passées à Lille comme élève-chirurgien. Nous avons vu comment cette profession était basement rémunérée, ses membres étant eux-mêmes très peu considérés. Conscient du fait de ne pas occuper dans la société la place qu'il estime mériter ; connaissant son caractère timide, anonyme et sans voix, il se figure alors l'idée d'une oeuvre à construire qui serait le fruit de son seul travail. Il esquissera la plan d'un ouvrage qu'il souhaite écrire, lequel serait intitulé : "Dictionnaire historique de la vie humaine", simple idée restée à l'état de projet ; Humbert suractivant sa seule énergie sur les pages de ses cahiers.

Se maintenant dans l'immanence, Humbert possède un sentiment pénible de l'existence, d'où ses longues méditations sur le temps et la brièveté de la vie ; combien de fois ne représentera-t-il en effet, la misère et la condition humaine...

On ne s'étonnera pas alors à ce que le sentiment de la mort soit présent en lui à chaque instant. En fait, cette pensée est mêlée à une conception religieuse, où vie et mort ne sont pas deux réalités distinctes, mais deux réalités se confondant. Mais si l'on se détache du domaine religieux et que l'on reporte la conception d'Humbert au sentiment qu'il se fait sur sa personne, on ne s'étonnera pas que celui-ci se sente fréquemment sombrer dans l'atonie ; l'ennui et le dégoût de lui-même, enfin dans des pensées très pessimistes, voire morbides.

III - Le sentiment de l'échec

Humbert ressent-il le sentiment d'un échec relatif à ses désirs et ambitions ?

Oui ; très certainement. Cela se traduit totalement dans ses quinze années de troubles intérieurs où, ne pouvant renoncer avec sa première vocation, il ne peut que constater l'échec de sa vie.

Devenu curé à St Rémy, il gardera néanmoins ses pensées sombres de l'existence et restant enfermé sur lui-même, la moindre excitation du dehors le plonge dans l'inquiétude et le trouble. De plus, l'habitude qu'il a pris à s'observer intérieurement et la pratique quotidienne du journal aggravent cette sensation de l'échec.

Ainsi le journal d'Humbert jouerait un rôle de compensation dans lequel l'auteur pourrait penser gagner (au moins ultérieurement) une estime extérieure qui n'aurait pu lui être accordée de son vivant. Il cherche également ici à recomposer pour lui-même une image réelle de sa dignité qu'il pense être compromise au dehors. En effet, certaines mentions de l'auteur nous ont révélé combien il s'attachait à ce que les autres pouvaient penser de lui :

"... on s'aperçoit de ma sauvagerie... je ne sors pas, de crainte que l'on s'aperçoive de mon trouble... des bruits auxquels (soit disant) je ne m'arrête pas..." Si Humbert est tant attaché à la rédaction quotidienne de ses cahiers pour lesquels il créera spécialement une bibliothèque, c'est qu'il a conscience que son "oeuvre" est construction de lui-même. Nous savons que l'auteur lit énormément ; or, à la lecture de tous ces ouvrages, au contact de ceux qui ont laissé un nom et qui continuent à susciter la réflexion et à informer la pensée des générations, il éprouve un besoin de leur ressembler ; d'où ses condensés d'ouvrages qu'il lit, nourris de réflexions ; par exemple sur la sorcellerie, lequel ne contenait pas moins de 50 pages.

Enfin, notons qu'Humbert s'identifie bien peu dans son action : s'il parle de son métier et des difficultés qu'il y rencontre, tout en faisant une chronique des événements de son temps, son journal traduit plutôt ses sentiments intérieurs. Son passé se présente à lui comme une succession d'actes manqués et de désirs innassouvis. Son journal est donc l'envers d'une certaine réussite : il est le sentiment intime d'un échec.

IV - Une question de nécessité

Un individu n'écrirait pas quotidiennement son journal intime durant sa vie entière si cela ne correspondait pas à une nécessité certaine. La rédaction régulière que cela entraîne n'est pas un exercice aussi simple qu'il peut paraître au premier abord ; la monotonie des jours se succédant à celles d'autres jours relatés, font que cette habitude se prend souvent aussi vite qu'elle avait été prise. Pour Humbert, il s'agit d'une décision motivée, prise toutefois qu'en 1797 (voir photocopie du supplément initial), soit 6 ans après le commencement d'une rédaction quotidienne de sa vie. Ainsi, une grande patience est-elle nécessaire pour continuer . Si Humbert avait obéi en 1791 à une quelconque impulsion, il se serait arrêté de rédiger sa vie dès qu'aurait disparu le choc initial de 1791, soit en 1806, date à laquelle il retourne à sa première vocation. Or, il continuera cette rédaction.

Le temps consacré à cette rédaction, et le soin qu'il apporte à cette occupation (il trie l'actualité du moment pour en tirer un condensé personnel) montrent au contraire que cela correspond à des tendances profondes. On a en fait l'impression qu'Humbert a choisi d'écrire sa vie plutôt que de la vivre, et ce choix est celui de la plupart des auteurs de journaux intimes. En réalité, l'auteur est un homme fait davantage pour la méditation, comme d'autres sont plus portés naturellement vers l'action. Cette observation intérieure de soi-même représente pour Humbert un véritable besoin sans quoi son équilibre serait alors compromis. Il s'agit donc d'une nécessité impérieuse et son journal devient son miroir où il s'y observe et se remémore si souvent son passé proche ou lointain, son enfance et "ses doux souvenirs" au lieu de s'adonner aux activités de la vie.

Seule cette remémoration lui permet de trouver son équilibre : "J'ai retrouvé tout mon calme en rentrant dans ma chambre." (18 Octobre 1799)

Cet équilibre de lui-même, l'auteur ne le perçoit que par une sorte de repli sur lui-même à tout moment. Ce retour sur lui-même semble le protéger d'un sentiment de dispersion et l'empêche de le perdre dans le mouvement convenant à d'autres. Ainsi la vie méditative fait partie intégrante du caractère de Claude Humbert, nul doute que cet aspect bien particulier de sa personne l'ait tourné vers un état religieux. Le Journal intime de Claude Humbert est donc pour lui le vrai moyen de s'exprimer, d'où sa nécessité. L'auteur ne fait ici que suivre sa pente naturelle en se livrant à l'observation intérieure, et cette rédaction lui apporte un plaisir réel.

" Ma règle de conduite habituelle (Humbert est alors Officier de santé et nous sommes le 10 Avril 1805)

Je me lève aussi tôt le matin que ma santé le permet. Prière du matin. Après déjeuner, je fais une lecture de piété et quelques prières ; je rédige ensuite mon journal et vais à la promenade si le temps le permet ; sinon je fais une lecture amusante ou instructive. Souper à 7 Heures, Prière du soir. Je me couche de bonne heure."

est

La rédaction des cahiers de notes aussi pour l'auteur une nécessité religieuse. Son journal, fruit d'une action solitaire lui permet de réaliser une véritable fonction religieuse. Un nombre considérable de prières en latin ou en français adressées à Dieu apparaissent au fil des pages, et cela dans toute la durée de sa vie. Humbert prie par écrit ; voilà pourquoi le silence lui est tellement nécessaire. S'asseyant à une table il se recueille. Ses passions et ses embarras semblent alors s'apaiser. Les extraits relevés dans le paragraphe "10 années de troubles intérieurs" servent d'exemples.

Plusieurs auteurs de journaux intimes et contemporains de Claude Humbert semblent avoir eu les mêmes sensations que notre auteur. Joseph Joubert, constatant par exemple le 26 Novembre 1800 que "si la prière ne change pas notre destin, elle change ses sentiments".

Plus tard, le 3 Février 1838, Maurice de Guérin, intimiste lui aussi confesse pour lui-même qu'"il y a dans le soin de placer les mots, quelque léger qu'il soit, une diversion qui trompe doucement les ennuis, et fait qu'on arrive presque apaisé aux dernières lignes d'une lettre, que le trouble a commencé."

"Ecrire est une forme de la prière" notait Kafka dans son journal intime ; pour Humbert ce sont ses écrits qui sont parfois eux-mêmes des prières. Pour notre auteur, le journal intime semble offrir la meilleure façon de concevoir une sorte d'expression religieuse. En effet, le fait d'écrire ses sentiments religieux comme ses méditations spirituelles lui offrent la possibilité de communiquer plus intensément avec Dieu, du moins le pense-t-il, de même que si la pensée oublie, les écrits, eux, demeurent. L'ascèse intérieure et la communication à laquelle il s'adonne dans ses prières lui permet de s'échapper à sa solitude et à ses angoisses. Humbert agit tout simplement comme un chrétien pratiquant, et par cette communication, il sait qu'il n'est pas seul ; son journal lui sert ici de remède à sa détresse temporelle, d'où son rôle positif.

V - La lecture du journal : les dangers de la remémoration

En 1797, Claude Humbert envisage de créer une bibliothèque spécialement destinée au rangement de ses cahiers (voir photographie). Dans le cours de sa vie, il se relira très souvent, notant par ailleurs qu'il y découvre alors : "beaucoup de qualités et de choses inutiles."

Mais à la lecture des événements de sa vie, ne tente-t-il pas de retrouver ces instants ? Humbert est un émotif ; ne souhaite-t-il pas grossir certaines émotions qu'il a connues et qui sont ici rassemblées ? Six ans avant sa mort, il note par exemple le 22 Juin 1837 qu'il se rend à Chassignoles dans le Livradois "parce que c'est le pays natif de sa mère : que de souvenirs se sont présentés à mon esprit et m'ont rappelé les tendres années de mon enfance !"

Le rappel de son existence est omniprésent. L'auteur serait peut-être un émotif méditatif ; c'est à dire que ses méditations seraient la conséquence de pensées et réflexions liées à ses émotions. Car n'oublions pas que la création de son journal est la conséquence d'un choc émotif. Ce caractère émotif l'entraîne à puiser dans son passé où il s'y remémore ses anciennes émotions ; ce qui l'enfoncé davantage dans la solitude et dans le frémissement de son monde intérieur. A la lecture de toutes ces années vécues, ne peut-il pas également percevoir (du moins le pense-t-il) une confirmation de sa propre existence ? car en relisant son journal, Humbert se souvient d'avoir été. Il ordonne alors sa vie autour des repères qui seront des repères émotifs ; or ceux-ci ont toujours revêtu un caractère pessimiste. En relisant par exemple les cahiers de la période 1791-1806, l'auteur acquerra une vision sombre de son existence, trait bien particulier des intimistes de cette époque, auxquels nous pouvons joindre Humbert. Le curé de St Rémy se tourne vers l'écriture plutôt dans les temps bas que dans les temps hauts, et ses notations du jour relèvent un état intermédiaire entre le désespoir et la joie. Cette remémoration de sa vie et des instants heureux de son enfance, la lecture fréquente de ces anciens cahiers font que l'auteur ne s'identifie jamais totalement à son action, voilà pourquoi Humbert nous parle si rarement de son métier. Son existence, au moment où il écrit, lui semble imprégnée de cette atonie habituelle. La lecture de sa vie lui permet seulement de sortir de cet état de mélancolie.

Devenu curé de St Rémy, il perd vite l'habitude de l'action et son caractère méditatif peut alors s'épanouir. Mais si l'on excepte la lecture des périodes de son enfance, le reste de sa vie se présente à lui comme une succession d'actes manqués. Il a réussi à revenir à un état ecclésiastique mais nous avons vu combien cette tâche lui posait des problèmes, cela par "les désagréments qu'on y trouve". Il est donc vraisemblable que cette lecture contribue aussi à accentuer son caractère plaintif chargé de mélancolie. Seulement, la lecture du récit de sa vie permet de lui prouver sa propre existence et même si la mélancolie reste omniprésente dans tous les cahiers, l'auteur peut cependant faire ressurgir quelques événements anciens, heureux, là où le souvenir puisse s'accrocher lui rappelant que parfois aussi sa vie fut constituée de faits positifs.

Nous le voyons : l'attention d'Humbert ne se porte pas sur le présent, mais sur le passé. C'est pourquoi la rédaction quotidienne des événements de sa vie lui est tant nécessaire, car à défaut d'une mémoire qu'il juge beaucoup trop faible, seules ses anciennes notes lui permettent la remémoration de son passé. Combien de fois, Humbert se plaindra de sa mémoire : "Ma mémoire ne vault rien" (8 Janvier 95).

Il se plaint de ne pas retenir ses mots de médecine et pourtant il passera avec succès les différents examens. Plus tard, devenu vicaire à Clermont, lors des offices, ses trous de mémoire répétitifs le découragent ; enfin, curé de St Rémy, les prières à apprendre par coeur lui poseront beaucoup de "tracas" et d'ennuis.

Humbert est donc parfois assujéti à de réelles altérations de la mémoire, mais souvent aussi a-t-il tendance à les surestimer (car il suractive tout ce dont son corps et son esprit sont l'objet) et ainsi à "douter de ses propres facultés intellectuelles" (Juin 98)

Il semble que la nécessité à se remémorer ce qui appartient désormais au passé relève chez lui de l'obsession, il cherchera à se souvenir et à faire renaître ce qui n'est plus.

Mais cette volonté ne cache-t-elle pas un certain danger ? L'auteur, incapable de se fixer dans le moment présent, altère ses facultés d'adaptation au réel. Ce repliement solitaire obstrue toute velléité d'action extérieure et le plonge dans une méditation qui l'éloigne totalement de la réalité de la vie présente ; ici, ce trait de caractère ne peut qu'accentuer son état dépressif.

Et pourtant, ce renfermement sur un passé souvent éloigné est volontaire ; Humbert tente d'y rechercher une certaine paix intérieure qu'il ne peut trouver dans la réalité présente. Grace à quelques souvenirs auxquels il attache une grande importance, il peut se remémorer certains épisodes heureux qu'il suractive alors dans son imagination. L'auteur se rappelle un certain jour de 1784 où il quitta l'Auvergne pour rejoindre son oncle Dorfant à Paris :

"le désir de la nouveauté adoucit l'amertume de mon voyage car je me séparais pour longtemps de ma tendre mère qui occupait tant mon coeur... Une grande nostalgie s'empara de moi : je me regardais comme un prisonnier enchaîné. Je ne soupirais qu'après la pays natal. La pauvre maison de mon père était pour moi l'île escarpée d'Ulysse ! J'aurais franchi les mers pour y retourner. Cependant la tristesse s'envola sur les ailes du temps et je commençais à m'habituer."

Les mentions de son enfance, d'ailleurs fort nombreuses dans les cahiers, nous révèlent qu'à cette période de sa vie, l'auteur vivait dans une parfaite insouciance exempte de mélancolie, d'où les fréquents rappels au long des pages. Par exemple, le 22 Septembre 1796, il écrit : "Pour combattre ma mélancolie, je lit un petit livre que je trouve entre les mains d'un enfant : Colomberette et Volonterette". L'auteur ne se rappelle-t-il pas ici avoir lu lui aussi de semblables ouvrages dans son enfance ? Cette volonté à se remémorer ce qu'Humbert pense avoir connu comme les instants de sa vie les plus chargés d'émotions, relève bien d'un besoin d'écrire afin d'échapper à ce qu'il a lui-même nommé : "l'inconstance de mon esprit". Par ses souvenirs, de façon plus ou moins réelle puisqu'il a pu en sublimer certains, il peut ainsi se maintenir et s'installer dans un état durable. Alors pour un moment, il peut alors trouver la paix intérieure et son équilibre.

Mais ce que l'auteur oublie certainement ; c'est qu'il pratique ici une sorte de décomposition de son passé en le réduisant en plusieurs éléments divers, souvent impossibles à rassembler. De plus, il procède à des choix sans le savoir puisque ici parle d'abord son émotion, et il confère donc à certains moment une valeur privilégiée alors qu'il ont en réalité occupé une place bien secondaire dans son existence. Ainsi cette remémoration est donc un résumé plus ou moins faussé de son passé.

Humbert semble ne jamais être disponible au présent ; cela parce qu'il ne peut à la fois goûter, revivre tous les instants antérieurs, réfléchir à ceux présents. Mais également accablé par le poids de son passé et de ses vraies ambitions avortées, il porte en lui la conscience de sa fragilité. Alors il aura souvent tendance à se représenter au travers de ses notes, ce qu'il appellera "la misère de la condition humaine".

"... Esprit inquiet et inconstant : c'est de moi que je parle. (Novembre 1796)
... la vie m'est pour ainsi dire indifférente (Avril 1804)."

VI - La volonté d'écrire sa vie

Pendant cinquante deux ans, Humbert tient son journal sans relâchement, et pourtant combien de fois s'est-il plaint de l'infirmité de son vouloir et de sa paresse. En vérité, il ne manque pas de volonté : il n'en dispose pas parce que celle ci est entièrement mobilisée sur cette rédaction qui lui empêche de fournir tout autre activité au dehors.

En 52 ans, Humbert aura dépensé toute son énergie à ce travail, lequel arrête toute effusion au dehors ; d'où ses nombreux projets avortés... Le rédaction d'un journal intime prend donc ici une tournure négative.

Ce trait de caractère n'est pas spécifique à Claude Humbert. Tous les journaux intimes agissent de même et leurs auteurs se plongent dans leur propre solitude intérieure pour tenter de saisir davantage le fond intérieur de leur être.

Plusieurs chercheurs ont réfléchi à ce sujet. Léon Brunswick dans "Dans la connaissance de soi - Paris 1931" affirme que c'est par le langage que l'intimiste sort de lui-même et de sa solitude, et non pas la "parole intérieure" laquelle ne fait qu'augmenter une "confuse agitation intérieure".

De nombreux auteurs de journaux similaires ont réfléchi sur cette volonté d'écrire. Maurice de Guérin par exemple, pense que l'écriture joue un rôle bénéfique qui redresse alors la personne et lui permet d'affronter le lendemain d'un cœur plus ferme. Par la prise de conscience que provoque le journal, l'intimiste peut assumer son mal et le surmonter.

En est-il ainsi pour Claude Humbert ? Sa narration des événements politiques et quotidien de son temps le replacent-ils dans la société ? Certainement pas, car l'auteur se contente de relever certains faits qu'il voit mais qu'il lit souvent aussi dans les gazettes, cela sans grand souci d'analyser ces événements ; d'où le problème que nous avons pu rencontrer pour mieux cerner les convictions politiques d'Humbert. Le curé de St Rémy "partisan des amis du bon ordre" sous la Restauration avait pourtant fait preuve d'un ardent patriotisme à Lille. Par contre, l'auteur privilégie l'analyse de son propre comportement intérieur.

Il ne semble donc pas ici que par l'écriture, l'auteur améliore son état intérieur. Loin de se reintégrer dans la société, l'auteur s'éloigne du monde où il vit au moyen de ses écrits solitaires avec l'espoir (vain) de l'approcher davantage de sa vraie personnalité. Les conséquences, nous les connaissons déjà : toute sa vie, la mélancolie et la tristesse l'accompagneront.

VII - Claude Humbert et le romantisme

Mélancolie, tristesse, ennui, dégoût, angoisse..., tant de termes qui reviennent à la lecture des pages et qui nous amènent à nous demander si nous ne pourrions pas intégrer notre auteur dans la première génération des intimistes ; c'est à dire entre 1800 et 1820.

Dans son ouvrage "le journal intime 1963", Alain Girard distingue plusieurs périodes se succédant chronologiquement dans l'histoire du journal intime en France, chacune d'entre elle couvrant un demi-siècle. Celle qui nous intéresse est la première période ; elle se situe entre 1800-1850 environ. Elle-même se divise en deux périodes :

1800 - 1820

1830 - 1860 environ

C'est la période 1800-1820 qui nous intéresse. Selon A. Girard, nous avons là "la première génération d'intimiste". Au cours de cette période, il semble que les auteurs tiennent leur journal pour eux-mêmes, sans l'arrière pensée d'une diffusion postume. Citons le journal intime de Stendhal (1783-1842), commencé en 1801 qui s'étend jusqu'en 1823. Rappelons que celui de Claude Humbert (1769-1843) commence en 1791 et se termine en 1843. Comme Humbert, Stendhal a vécu l'expérience de la Révolution. Bien qu'étant beaucoup plus jeune (il avait alors 6 ans en 1789), il gardera toujours un souvenir très vif de ce qu'il put voir et entendre pendant son enfance à Grenoble. Humbert commence son journal à 22 ans, Stendhal à 18ans. Humbert pourrait faire parti des tous premiers intimistes puisqu'il commence la rédaction de ses pensées en 1791 "sur les conseils d'un jeune anglais".

Entre 1800 environ et 1820, on assiste à un foisonnement de journaux intimes lesquels témoignent du même souci d'explorer les événements de la vie de leurs auteurs et les replis de leur conscience.

A la manière d'un phénomène contagieux, l'habitude de tenir un journal se diffuse alors. Parmi les intimistes de cette première génération lesquels ont également laissé une "oeuvre" écrite, citons Chênédollé, André-Marie Ampère, George Sand...

Regardons les traits communs des intimistes de la première génération : A. Girard affirme que tous sont issus de la province et sont allés à Paris.

N'est-ce pas le cas d'Humbert ? Ces jeunes hommes se seraient alors retrouvés en proie à un problème d'adaptation dans une capitale alors en effervescence. Humbert arrive adolescent à Paris ; tenu à l'écart du monde extérieur pendant quatre ans, il se retrouve plongé dans l'atmosphère bouillonnante des événements révolutionnaires. Alain Girard ajoute que tous ces intimistes de complexion plus fragile, ne peuvent être que heurtés par le contact de la foule, et y découvrent l'angoisse de la solitude". Là encore, nous retrouvons tout à fait l'exemple de Claude Humbert. D'autres traits communs lient Claude Humbert aux autres intimistes de la génération 1800-1820, tout d'abord son origine sociale : lui aussi appartient à la bourgeoisie provinciale comme Stendhal (son père était avocat), Delacroix, Joubert... En ce qui concerne l'éducation religieuse et morale, il apparaît que la plupart des intimistes aient été élevés dans la tradition catholique. Pour le cas d'Humbert cet enseignement religieux s'est effectué sans aucune contrainte : l'enfant ayant été disposé naturellement à recevoir cette éducation. L'auteur a écrit de nombreuses fois qu'étant enfant, il avait eu la joie de tenir entre ses mains un crucifix, des images pieuses et de contempler les images de la bible que lisait son père. Cette éducation religieuse que l'enfant s'est appliqué à recevoir de lui-même, lui a laissé adulte des plis ineffaçables et comme beaucoup d'autres intimistes, Humbert suivra aussi un enseignement religieux.

Sur la question du mariage, retenons que la plupart des auteurs de journaux intimes sont restés célibataires. Citons l'exemple très révélateur d'Amiel (1821-1881) où son journal présente une continuelle et douloureuse hésitation sur le mariage. Il se présente à lui (comme à Humbert) le choix entre le mariage ou un autre destin. Finalement, Amiel restera célibataire.

La période 1790-1820 ouvre la phase du Romantisme. En rédigeant son journal, échec de ses voix intérieures, Humbert est-il mêlé inconsciemment à ce mouvement ?

Le 26 Septembre 1806, il écrit : "J'ai commencé la lecture du Génie du Christianisme de Châteaubriand. L'ouvrage est curieux, je dirais même tout à fait nouveau dans son genre. L'auteur s'est proposé de faire sentir l'excellence et la beauté du christianisme aux personnes du monde égarées par la philosophie du siècle dernier. Il offre au lecteur des peintures ravissantes."

Humbert continuera longtemps à ressentir ces mêmes impressions et à plusieurs reprises, il notera relire cet ouvrage avec intérêt et émotion. L'auteur semble saisir ici ce nouveau genre littéraire qui commence alors à apparaître.

L'homme romantique, tel qu'on le définit refuse le monde et veut le changer, il est enthousiaste, exalté et si le romantique parle de lui, il le fait en toute extériorité, à la différence d'Humbert, intimiste qui demeure enfermé sur lui et est tout intériorité. Notre auteur est résolument conservateur et craint "les libéraux", il ne connaîtra pas cette effervescence qui caractérise tant le romantique.

Humbert souffre de ne pas être autre ; seulement, ignorant l'enthousiasme, il n'extériorise pas ses sentiments comme le ferait un romantique. Au travers de ses écrits intérieurs, nous percevons chez Humbert une mélancolie accablante qui l'a doté d'une sorte de maturité alors qu'il était encore jeune dans l'âge. Il est devenu vieux avant l'heure, et c'est en cela qu'il ne possède pas les traits spécifiques du caractère romantique. Par contre, son émotivité naturelle, se recherche tatonante de ses sentiments les plus purs nous offrent le visage d'un homme naturellement animé de traits romantiques ; mais cela ne doit pas être surestimé pour autant.

En fait, la pensée de Claude Humbert s'est modifiée au fur et à mesure des apports politiques et culturels de son époque. L'auteur a suivi une éducation bourgeoise dans le style du 18e siècle, où la rhétorique était encore de mode. L'atmosphère est alors pré-romantique. L'aube du 19e siècle voit apparaître le romantisme véhiculé par les livres et la peinture ; Claude Humbert, fervent lecteur, n'échappe pas à cette mode. Le curé de St Rémy, ancien Officier de santé suit seulement les goûts de son temps. Au fil des pages des cahiers, il donne ses impressions et certains faits lui conviennent plus que d'autres ; il est alors tout à fait logique que son caractère rejette ce qui lui a fait défaut.

CONCLUSION

Quelle conclusion pourrions-nous tirer sur cet homme que nous ne connaissons finalement qu'au travers du journal de sa vie ?

Il est difficile de fournir une réponse car Claude Humbert, tel qu'il se peint lui-même, c'est à dire tel qu'il pensait être avec ses qualités et ses défauts, nous apporte un jugement incomplet et partial de lui-même. Comme chaque intimiste, il pense se connaître fort peu et son journal cherche justement à combler ce vide.

Ses propos intérieurs, les longues méditations que nous avons relevé et tenté de comprendre, paraissent sincères ; l'auteur les ayant écrit pour la plupart lors de ses crises et dépressions intérieures. Son journal lui permettait alors de se défouler et de calmer son trouble.

Cela signifie que même inconsciemment, tout ce dont l'auteur rapporte sur son propre personnage, ainsi que sur certains événements de sa vie relatés, sont peut être écrits de façon partielle, par conséquent dénués d'objectivité et de vérité historique.

En ce qui concerne les événements politiques relatés, nous avons une bonne vision des propres sentiments politiques d'Humbert, mais ceux-ci ont été relevés en fonction de l'importance qu'il leur accordait.

Ainsi sa vue des choses est-elle partielle et le lecteur a pu découvrir les convictions politiques et les sentiments d'Humbert sur la période 1789-1830.

Par contre, les faits de la vie quotidienne, sa chronique de la vie auvergnate offre beaucoup plus d'intérêts. Elle nous a permis de découvrir les mentalités populaires en cette 1ère moitié du 19^e siècle, les coutumes et les autres activités spécifiques à la région de la basse-Auvergne.

D'autres chroniques similaires à celle-ci existent (voir annexes) ; elles permettent de percevoir davantage la vie locale telle qu'elle se présentait il y a 150-200 ans. S'agissant ici d'une chronique, nous avons une vue contemporaine des événements locaux à travers la vision d'un curé de campagne notant ce qu'il fait et voit autour de lui.

Le problème de savoir si l'auteur a écrit pour lui-même ou au contraire par désir d'être lu ultérieurement -et ici intervient la question de l'arrière pensée- se pose dès que l'on aborde tout ce qui touche au personnage en lui-même, à ses réflexions et ses sentiments.

Nous avons vu dans beaucoup d'extraits relevés, comment l'auteur semblait vouloir aider un (éventuel) lecteur à connaître davantage tel membre de sa famille ou simplement certains proches. Après avoir noté par exemple, le nom d'un ami cité, Humbert fournissait entre parenthèses des renseignements complémentaires sur ce personnage. Citons un exemple précis relevé dans le supplément initial de son journal : l'auteur ayant retrouvé la correspondance de plusieurs membres de sa famille, il les recopie en indiquant entre parenthèses, à droite de chaque nom le lien de parenté qui le lie avec ces personnes.

Beaucoup d'autres mentions figurent également entre parenthèses ; par exemple, quand il s'agit de lieux, elles traduisent également des repères géographiques...

Nous ne pouvons vraiment pas penser qu'à défaut d'une mémoire qu'il jugeait "défaillante", l'auteur ait décidé seulement pour lui-même d'appliquer toutes ces mentions. Afin de ne pas oublier la situation de tel lieu, ou encore le lien de parenté l'unissant avec J.A. Dosfant...

Il est donc pensable que Claude Humbert ait écrit pour lui-même, mais aussi pour d'éventuels lecteurs et cela dès 1797 ; soit six ans après le commencement de son premier cahier. En 1797, il rédige le récit de son enfance et apporte dans ce supplément initial des mentions très significatives placées entre parenthèses qui n'existaient pas dans les cahiers antérieurs.

Il semble que cette "arrière-pensée" se fortifie dans les années suivantes au cours desquelles la rédaction de ses cahiers occupe toute son énergie. Comme il ne peut aller au delà des projets consistant à rédiger des ouvrages, et déployant entièrement son action dans son journal puisqu'il ne lui reste plus assez d'énergie pour en consacrer ailleurs, il acquiert la conviction que seuls ses cahiers pourront témoigner ultérieurement de son existence et de ses pensées. Nous comprenons mieux alors la signification de ses notes prises et de condensés sur des thèmes divers à l'intérieur des journaux, citons pour mémoire son condensé sur la sorcellerie en Auvergne comprenant plus de cinquante pages.

Ainsi, petit à petit, son journal proprement intime nourri d'idées et de faits divers va s'améliorer par sa tenue et par un souci de rédaction afin de prendre l'aspect d'une "œuvre", car cela semble devenir désormais le dessein de l'auteur.

Lorsqu'il commence son journal en 1791, il le rédige d'abord dans un but strictement personnel, car celui-ci doit être un recueil de notes de cours. Mais assujéti à la solitude, ses cahiers vont très vite permettre à l'auteur de correspondre avec lui-même. Plus tardivement, vers 1797, ayant pris conscience de son incapacité à extérioriser toute action en dehors de ce travail quotidien, ses cahiers prennent alors un nouveau visage en devenant en quelque sorte un "ouvrage", mélange de réflexions, de chroniques des événements de son temps.

Maintenant que nous savons qu'Humbert a également écrit pour être lu, nous pouvons nous poser la question suivante : L'auteur a-t-il volontairement occulté certains détails et aspects relatifs à sa propre personne ? c'est à dire, a-t-il, en quelque sorte sélectionné certaines pensées et réflexions avant même de les transcrire sur ses cahiers afin de ne laisser entrevoir qu'une partie de lui-même ?

Nous pouvons seulement émettre quelques hypothèses :

Il est certain que la sélection opérée sur tout ce qui regarde l'auteur tient à l'importance que celui-ci leur accorde. Il n'en reste pas moins que tous ses sentiments ne sont pas versés au journal ; l'auteur restant parfois trop discret sur certaines mauvaises paroles prononcées à son égard : "... des bavardages auxquels je ne m'arrête pas".

D'autre part, nous nous sommes aperçus qu'Humbert était très attentif à ce que les gens pensaient de lui. Il est vraisemblable qu'aux yeux des autres, il ait été vu comme un ermite refusant la compagnie des autres, c'est à dire un original.

Et pourtant cet homme que nous pensons maintenant connaître mieux par les écrits qu'il donne de lui-même ne nous renvoie-t'il pas en fait une image embellie de lui-même et n'éprouve-t'il pas quelque satisfaction à se juger souvent au dessous de lui-même ?

Nous avons vu que ces écrits ne sont pas dépourvus d'arrière pensée, et si Humbert a réellement l'intention d'être lu, il lui faut d'abord soigner la présentation de ses cahiers (en ce sens, le supplément initial daté de 1797 est une réussite). Mais surtout et cela parce que l'on écrit jamais intégralement tout ce que l'on pense dans des écrits dont on sait qu'ils seront lus par d'autres, Claude Humbert décidera de ne pas tout révéler de lui-même, occultant certains aspects de sa personnalité.

A ce compte, un journal intime ne pourra être sincère qu'à condition d'être le journal d'un inconnu destiné à disparaître avec lui. Or, notre auteur a bien l'intention de relater ses propres réflexions, pensées et principaux événements de son temps (titre de l'introduction de sa vie), et cela traduit ici une réelle volonté d'écrire une sorte de témoignage destiné aux générations futures, afin de connaître l'homme qu'il fut et sur ce qu'il vécu en son temps. Ainsi, seuls ceux qui n'ont pas écrits sur eux-mêmes seraient sincères car le jugement d'un individu portant sur lui-même ne peut être qu'une vision partielle et partielle de la réalité, donc faussée.

Toutefois cette question de l'arrière pensée ne nous aura pas posé de problème dans notre étude.

Retenons que le journal de Claude Humbert renferme des documents exceptionnels sur la quasi-totalité d'une vie vécue par un homme "du commun", l'auteur offrant une vision détaillée des événements et des faits qu'il traversa de 1769 à 1843, dans 74 années de vie transcrites sur 83 cahiers intimes.

A N N E X E S

LIVRES DE RAISON (de la région forézienne)

- BOYER, de St-Bonnet, "Livre de Raison", de Pierre BONNET, docteur en médecine à St-Bonnet le Château, publié dans la Revue Forézienne, 1906, n° 19, 20, 21.
- BONNARD, de St-Maurice, "Journal", de Mme BONNARD, de St-Maurice sur Loire, conservé dans le fonds d'archives CHASSAIN DE LA PLASSE (Bibliothèque Municipale de Roanne).
- LA CHAIZE : "Livre de Raison de Georges de la CHAIZE, Seigneur du Château d'Aix à la fin du 16ème siècle. Une copie réalisée par Auguste Chaverondier a été déposée à la Bibliothèque du Musée Joseph DECHELETTE à Roanne.

LIVRES DE RAISON (Fonds Paul LE BLANC)

Bibliothèque de CLERMONT-FD

- FREYDEFONT, "Journal 1748-96" - Notes pour servir à Me Philippe FREYDEFONT, Notaire à Lamotte (1751-1789-97). Côte 928.
- MABRU Claude - "Note des événements qui se sont passés à Clermont depuis le 1er Germinal an 5 jusqu'à Floréal suivant". Côte 972.
- Livre de Raison de la famille MARET de PONTGIBAUD, 17ème siècle. Côte 952.
- Livre journal de M. MAIGNE, médecin à Brioude, années 1787, 88, 89. 18ème siècle, 142 feuillets. Côte 902.

*

JOURNAUX ET CARNETS INTIMES (publiés)

- DELECLUZE (E.J.) - Journal, 1824-1828.
publié par R. BASCHET, Paris 1948 (Bibl. Clermont-Fd 67702)
- DUPANLOUX (Mgr) - Journal intime de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.
Extraits publiés par Branchereau, Paris 1901.
- GALLAND (A) - 1646-1715.
 - Journal publié par Ch. Schefer, 1831.
(Bibl. de Clermont Fd, 16282).
- GERAUD (E.) - Un homme de lettres sous l'Empire.
Publié par M. ALbert, Paris 1893.
- LACKROY - Journal d'un bourgeois pendant la Révolution, 1791-93.
Paris, 1881.

*

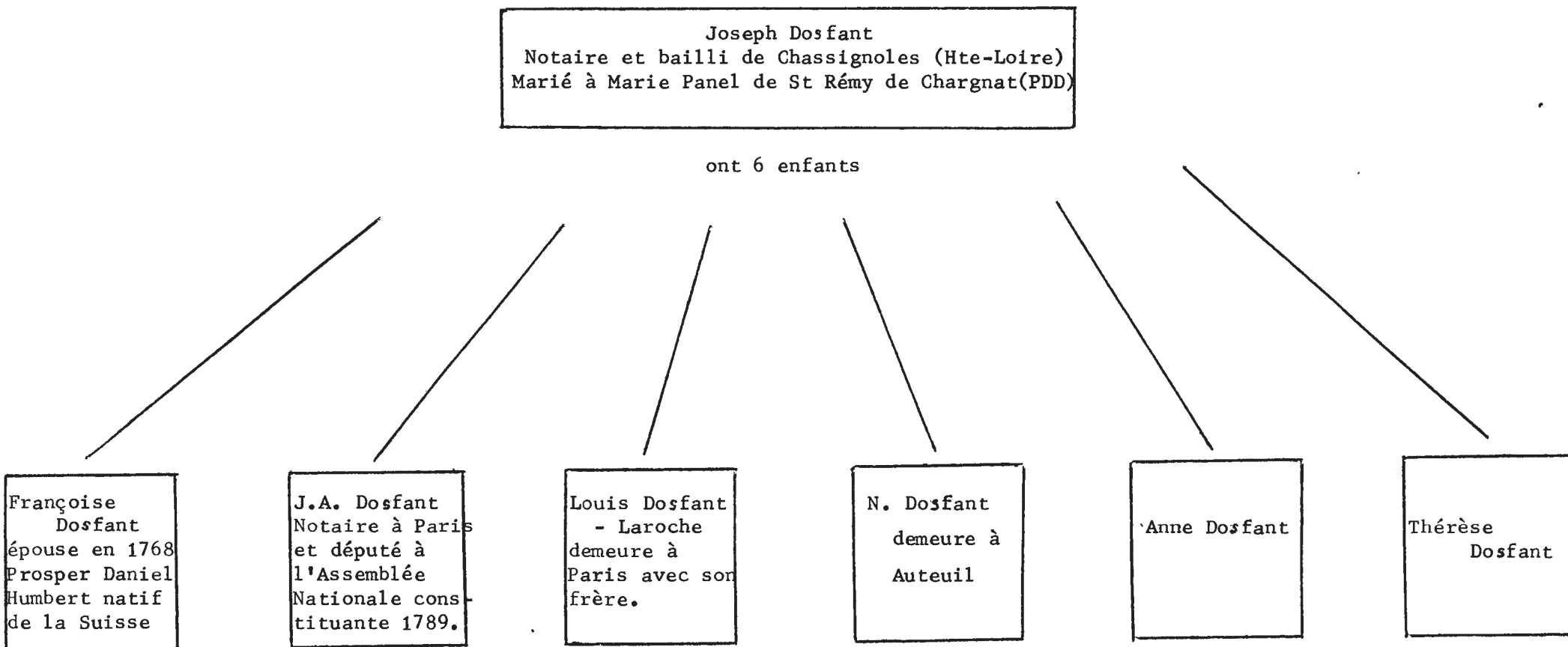
TRAVAUX DE J. CHATAING

(1871 - 1941)

- Vocabulaire français - Patois de la vallée supérieure de l'ANCE (P.D.D.)
Canton de St-Anthème et de Viverols en partie.
Mémoire de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Fd,
Fasc. 34.1934, A 70006 III.
- Pieux dans le lit de l'Allier aux environs de Parentignat.
(Bibl. Hist. scient. Auv. XLII, 1922, 118-119)
- Un ancêtre du tricycle - Fauteuil roulant du 18ème siècle.
(La Nature, Revue des Sciences et de leurs Applications, n° 2475 du 10
Septembre 1921, 175-176).
- Autrefois, la vallée de l'Ance. Texte et dessins de J. CHATAING. A 85082/1
- Les beffrois électriques (La Nature, n° 2449 du 12 Mars 1921, p. 172 à 175,
A 10348).
- Châteaux, bourgs et villes fortifiées de la région de Clermont - Riom - Thiers
au XVème siècle - reconstitués d'après les croquis originaux de Guillaume REVEL,
Parentignat (P.D.D.), 1925.

*

Arbre Généalogique de la Famille Dosfant



Arbre Généalogique de la famille Humbert

David Humbert
Bourgeois de Valongier, comté de Neufchâtel
(Suisse)
Marié à Elisabeth Greby

ont 1 enfant

Prosper Daniel Humbert
Epouse en 1768
Françoise Do fant

ont 3 enfants

Claude Antoine
Curé de StRémy
1769 - 1843

N... Humbert
Officier
1774 - 1800

M. Thérèse
Mariée à J.B.
Allezard
Maire de
St Rémy de
Chagnat

PROFESSEURS TITULAIRES ET ADJOINTS DE L'ECOLE DE SANTE ET
DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS (1794-1815)

(Claude Humbert ayant été étudiant à la Faculté de Médecine de Paris de 1791 à 1793, nous avons ci-dessous reproduit les noms des professeurs de l'Ecole de Santé créée en 1794 et de la Faculté de Médecine de Paris pour la période 1794-1815. Parmi eux, se trouvent encore certaines personnes que l'auteur a eu pour professeurs.)

Directeur et Doyen : THOURET (1794-1810) LE ROUX (1810-1822)

- * t Baudelocque (accouchement) AN III-1810
- t Besnard (clinique externe) AN III-AN VI
- Bourdier (pathologie interne) AN III-1818
- Boyer (médecine opératoire) AN III
(clinique externe) AN III-1822
- t Cabanis (clinique de perfectionnement) ANIII- IV
(clinique externe) AN VI-VII
- Chaussier (anatomie et physiologie) AN III-1822
- Chopart (pathologie externe-clinique externe) AN III
- Corvisart (pathologie interne) AN III-1806
- Desault (pathologie externe) AN III
- t Desgenettes (hygiène) AN VII-1822
- t Desormeaux (accouchement) 1811-1822
- Doublet (pathologie interne) AN III
- Dubois (anatomie et physiologie) AN III
(clinique de perfectionnement) AN III-1822
- t Duméril (anatomie et physiologie) AN IX-1818
- Dupeyrtren (médecine opératoire) AN IV-1818
- Foureroy (clinique externe-pharmacie) AN III-1809
- t Goulip (médecine légale) AN III-VII
- Hallé (hygiène) AN III-1822
- t Jussieu (histoire naturelle) AN XII-1822
- t Lallement (clinique de perfectionnement) AN III-1822
- Lassus (médecine légale) AN III
- Leclerc (anatomie et physiologie) AN III-ANXI
(médecine légale) ANXI -1808
- Le Roy (accouchement) AN III-1816
- Le Roux des Tillets (clinique externe) adjoint : 1793-1805
titulaire : 1805-1822
- Mahon (médecine légale) AN III-IX
- Pelletan (clinique de perfectionnement) AN III
(clinique externe) AN III-1815
- t Petit-Radel (clinique de perfectionnement) AN IV-1816
- Percy (pathologie externe) AN III-1820
- Peynilhe (histoire naturelle) AN III-ANXII
- Pinel (hygiène) AN III
(pathologie interne) AN III-1821
- t Richard (histoire naturelle) AN III-1821
- Richerand (pathologie externe) 1807-1818
- Sabatier (médecine opératoire) AN III-1811
- Süe (médecine légale) 1808-1816

1793 - 1798

186

1793

Etat de ses dépenses :

- Entretien : 183 Livres 10 s
 - Nourriture : 835 Livres 2 s
 - Menus frais
 chandelle : 95 Livres 6 s
 Total.....1113 Livres 18 s

1794

Etat de ses dépenses :

- Entretien : 984 Livres
 - Nourriture : 736 Livres
 - Menus frais : 252 Livres
 Total.....1972 Livres

1795

Etat de ses dépenses :

- Entretien : 1289 Livres
 - Nourriture : 2023 Livres
 - Menus frais : 565 Livres
 Total.....3877 Livres

Il note qu'il lui reste 50 Livres (31/12/1795)

1796

Etat de ses dépenses :

- Entretien : 325 Livres en papier
 60 Livres en argent
 - Nourriture : 450 Livres en papier
 121 Livres en argent
 - Menus frais : 96 Livres en papier
 97 Livres en argent
 Total.....1157 Livres
 Il lui reste 478 Livres

Recettes de ses appointements
(mentionnées pour la première fois)

1234 Livres en papier

401 Livres en argent

Total.....1635 Livres

1797

Etat de ses dépenses :

- Entretien : 434 Livres (Achat de médecine et divers)
 - Nourriture : 317 Livres
 - Menus frais : 380 Livres
 Total.....1131 Livres

Recettes de ses appointements :
1562 LivresReçu de ses parents :
60 Livres

Total.....1622 Livres

1798

Etat de ses dépenses :

- Entretien
 (+ livres) : 510 Livres
 - Pension
 alimentaire : 400 Livres
 - Menus frais : 114 Livres
 Total.....1024 Livres

Recettes :

-Appointements + argent rapportée de
Paris (héritage de J.A. Dorfant)

1699 Livres

Il lui reste 675 Livres

Budget de l'Officier de santé Claude Humbert pour les années

1801 - 1805

1801	- Dépenses :	Entretien et drogues :	195 Livres
		Maison et autres frais :	173 Livres
		Total :	368 Livres
	- Recettes :	Provenant de son état :	484 Livres
	- Différence		110 Livres
1802	- Dépenses :	Entretien et drogues :	215 Francs
		Maison et autres frais :	140 Francs
		Total :	355 Francs
	- Recettes :	Provenant de son état :	512 Francs
		Revenus personnels :	286 Francs
		Total :	798 Francs
	- Différence		443 Francs
1803	- Dépenses :	Entretien et drogues :	257 Francs
		Maison et autres frais :	111 Francs
		Total :	368 Francs
	- Recettes :	Provenant de son état :	505 Francs
		Reçu de sa mère :	198 Francs
		Total :	703 Francs
	- Différence		335 Francs
1804	- Dépenses :	Entretien et drogues :	116 Livres
		Maison et autres frais :	108 Livres
		Total :	224 Livres
	- Recettes :	Provenant de son état :	716 Livres
		Reçu de sa mère	
		+ revenus de son argent :	266 Livres
		Total :	982 Livres
	- Différence		758 Livres
1805	- Dépenses :	Entretien et drogues :	242 Livres
		Maison et autres frais :	159 Livres
		Total :	401 Livres
	- Recettes :	Provenant de son état :	588 Livres
		Reçu de sa mère	
		+ revenus de son argent :	345 Livres
		Total :	933 Livres
	- Différence		532 Livres

TABLEAU DES INCIDENCES METEOROLOGIQUES RELEVÉES PAR CI. HUMBERT

	1799	1800	1801	1802	1803	1804
JANVIER				7: Il y a des familles à Saucy, Blangy qui manquent de pain et même de paille pour se couvrir		23: Temps magnifique. Les pêches et amandiers sont tous en fleurs.
FEVRIER				le froid me tient dans l'inaction	4: grande quantité de neige. Je suis tout engourdi par le froid	
MARS					Dégel	
AVRIL						
MAI						
JUIN						
JUILLET		21: ce la sechee se devient désastreuse ss les moulins ne travaillent plus. Pain augmenté			17: Procession pour demander la pluie. la plus grande partie des récoltes est perdue	20 On a gelé la poudre est tombée et il est survenu une inondation considérable
SEPT.					(18 Juillet): Il a neigé la semaine dernière à St Germain - l'Hermin	
OCTOBRE						
NOVembre			14: l'Allier a débordé. le bateau (en direction de Clermont) ne peut passer			
DECembre						

	1805	1806	1807	1815	1819	1820
JANVIER						15: la glace forte sur l'Allier
FEVRIER					16: rareté des légumes dû à la sécheresse de l'été dernier	23: les rivières débordent
MARS						
AVRIL						
MAI		20: Cet hiver a été remarquable par une grande abondance de neige dans les montagnes				
JUIN	« le printemps a été froid. la végétation donne de belles espérances cependant »					
JUILLET						
AOUT			25: le tonnerre a tué hier un bourgeois à Flat (près de Sauxillanges)			
SEPTEMBRE			24 l'été a été remarquable par une chaleur extraordinaire et par de nombreux orages. riches en grains. mais la foudre a fait de nombreuses victimes	26: Nous avons eu un été très sec. Epis peu en petite quantité.		

BIBLIOGRAPHIE

B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES CONSULTÉS A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CLERMONT-Fd

MANUSCRITS :

- Vie de Claude A. HUMBERT : "Ma vie en forme de Journal"; 18ème et 19ème S. Papier 190 sur 130, 65 et 68 folios, Côte 1499-1500.
- CHATAING (J.) : Journal de Cl. A. HUMBERT (condensé) 1501-04.
- LE BLANC (P.) : Fond P. Le Blanc - Arbre généalogique de la famille DOSFANT 1332 - Lettre de J.A. DOSFANT, 1332.

L I V R E S :

- ACHARD (A.) : Jumeau et la batellerie d'Allier. Revue Auv. 1917, A 70005.
- BELMON (M.) : 3 siècles d'histoire du séminaire de Clermont, 1956, A 37274.
- BERTAUD (J.P.) : Les soldats de la révolution, HACHETTE.
- BESTELLE (F.) : Parentignat au 17 et 18ème siècle, d'après les registres. 1985, n° 16, A 65250.
- BETANT (R.) : L'Assemblée provinciale d'Auvergne à la veille de la Révolution. 1797, A 75007/19661.
- BONNET (A.) : Traité des fièvres intermittentes, 1837, 75407.
- BOURDIN (J.) : Issoire : Etude démographique de l'ancien régime jusqu'au début du 19ème siècle, 1983, 181185.
- BOUSSEL (P.) : Histoire de la Médecine et de la Chirurgie de la grande peste à nos jours, Paris 1979, 21411.
- BOUSSOULADE (J.) : Moniales et hospitalières dans la tourmente révolutionnaire, 1962, 105919.
- BROUARDEL (P.) : Rapport sur l'épidémie de fièvre typhoïde de Clermont en 1886. A 30435.
- BRUNSCHVICQ (L) : De la connaissance de soi.
- BRUSTEL (A.) : Monographie de Chassignoles. Alm. de Brioude, 1954, A 70243.
- CANARD (J.) : Météorologie. Notes du 16ème au 19ème siècle, 1958-59, A 38728.
- CHRISTOPHE (R.) : Danton, Paris 1964, 98142.

- Circulaire de l'Evêque de Clermont adressée aux comités cantonaux surveillant les écoles primaires, 16 Juillet 1824, A 32786.
- Circulaire adressée par le Recteur de l'Académie de Clermont au sujet de l'instruction primaire, 1816, A 11069.
- CITERNE (G.) : Les mariniers d'Auvergne au 17ème et 19ème siècle, 1984, n° 18, 170895.
- COBB : Les années révolutionnaires : instrument de terreur dans le département, 186882.
- CREGUT (R.) : Comment est née la paroisse de St Pierre les Minimes ? Revue mensuelle de la paroisse, 1922, A 70207.
- CREGUT (R.) : Mgr de DAMPIERRE et l'organisation du diocèse de Clermont (1802-1804) A 70006.
- CREGUT (R.) : Mgr de DAMPIERRE : l'Episcopat (1802-1833), 1923, A 70006.
- CROIZET (A.) : Notice sur le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'Auvergne en Octobre 1833. VI 1833, 452485.
- DALMONT (V.) : Etude sur les phénomènes, l'aménagement de l'eau au point de vue des inondations, Paris 1858, A 30268.
- DESAIVE (J.P.) : Médecins, climat et épidémies à la fin du 18ème siècle, Sc. Econ. et Sociales, Civilisat. et Sociétés, 1972, 186882.
- DESDEVISES DU DEZERT (G.) : Louis XVI et les députés du P.D.D. à la Convention (Revue Auv. XV 1898, A 70005).
- Des anciennes paroisses de basse-Auvergne aux actuelles communes du P.D.D.. Clermont, "Association des recherches généalogiques d'Auvergne", 1983, A 40487.
- DIDIER (J.) : Les puys isolés de la région de Sauxillanges. A 70266.
- DOUSSE (M.) : Le Livradois au 18ème siècle (1725-33), 1933, A 70005.
- DOUSSE (M.) : La commune d'Orsonnette, 1933, A 70006.
- EMY (F.M.) : Vie de M. l'Abbé IMBERDIS, curé d'Aigueperse, Clermont, 1892, A 30532.
- Etat des ventes et adjudications faites des biens nationaux situés dans le district de Brioude, 1791, A 68.
- Etude statistique et chimique d'un épidémie de fièvre typhoïde, A 30449.
- GERBAUD (G.) : La révolution dans le P.D.D., 1972, A 38083.
- GIRARD (A.) : Le journal intime, PUF, Paris, 1963, 185010.
- GODECHOT (J.) : La vie quotidienne en France sous le Directoire. Tome 2. (Bibl. de Sc. Humaines 944).
- GODECHOT(J.) : Fragments des "mémoires" de C.A. ALEXANDRE sur sa mission aux armées du Nord et de la Sambre et Meuse, PUF, Paris, 1941.

- GRIMAUD (L.) : Histoire de la liberté d'enseignement en France. Tome II, 1944, 150147.
- HOUDARD (L.) : Organisation du service de santé militaire sous la lère République, Mai 1938, (Revue du service de santé militaire).
- HUARD (P.) : Sciences, médecine, pharmacie, de la Révolution à l'Empire, 1970, R. Dacosta 20019.
- IMBAULT (M.) : L'école pratique de dissection de Paris de 1750 jusqu'à 1822. (Thèse), 1975, 230250.
- IMBERT (J.) : Histoire des hôpitaux en France, 1982, 22536.
- Instruction primaire en Auvergne. Revue d'Auvergne, T. 1, p. 1-16, A 70004.
- KENNEDY (G.) : De l'ancien régime à l'Empire : Problème de l'enseignement, 1981, Paris, 181185.
- La Révolution en Auvergne, recueil de prières diverses, A 11280.
- La vie quotidienne en France sous la Révolution. HACHETTE (Bibl. des Sc. Humaines) 105919.
- LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE (M.) : L'Assemblée préliminaire de l'élection de Brioude en 1787, Almanach de Brioude, 1983, A 36227.
- LACHOUQUE (H.) : Napoléon. 20 ans de campagnes, 1964, 97960.
- LACRETELLE (Ch.) : Histoire de l'Assemblée constituante, Paris, 1821, 98637.
- LATREILLE (A.) : L'église catholique et la révolution française, Paris 1775-1815, 187183.
- LEBRUN (F.) : Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation 1789-1930, 121496.
- LEONARD (J.) : La vie quotidienne du médecin de province au 19ème siècle, 186215.
- Les épidémies en Auvergne jusqu'en 1849 - 1909 (Almanach de la Croix d'Auvergne) A 70034.
- LIGOU (D.) : La lère année de la révolution vue par un témoin (1789-90), 1956, 185054.
- Liste des maires et adjoints de Brioude de 1789 jusqu'à aujourd'hui. Almanach de Brioude, 1933, A 70243.
- MALLAY (M.) : Classification des églises du diocèse de Clermont, p. 170-172, Clermont, THIBAUD, 1872, A 30283.
- Médecins, médecine et société en France au 18ème et 19ème siècle. Sept-Oct. 1977, n° 5, 180606.
- MEGE (F.) : L'exécution du Concordat et la petite église dans le département du P.D.D. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1895, A 70007.
- MEGE (P.) : Le Puy-de-Dôme en 1793.
- NICOLON (F.) : Amblard et ses souvenirs. Almanach de Brioude, 1971, 181923.

- PLANGERON (B.) : Conscience religieuse en révolution, Paris, 1969, 102713.
- POITRINEAU (A.) : La vie rurale en Basse-Auvergne au 18ème siècle, 1965, A 85000.
- POITRINEAU (A.) : Le diocèse de Clermont, Paris, 1979, A 39553.
- Procession des cornes à Sauxillanges, 1872, Auvergne, n° 112, 1945, 26.27 A 70280.
- QUICHERAT (J.) : Histoire de Ste-Barbe, collège, communauté, institution. Paris, HACHETTE, 1860-64 (N.Inv. R. 47852-4785).
- ROBINET (Dr.) : Le mouvement religieux à Paris pendant la Révolution (1789-1801) Paris, 1896, 185128.
- ROUX (D.) : Usson d'hier à aujourd'hui, 1986, n° 49, A 65163.
- SALUCTON (H.) : Histoire de Nonette, Clermont, 1927, A 70005.
- SAURET (C.) : : Etude sur les religieuses Bénédictines de la ville d'Issoire, 1889, A 70007.
- SCHNERB (M.) : L'enseignement primaire dans le Puy-de-Dôme avant et après la loi Guizot C.F., 1937, A 35934.
- TARDIEU (A.) : Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, 1877, A 12356.
- WEIRE : La reconstitution du diocèse de Clermont.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES :

- Commune de SAINT REMY DE CHARGNAT : Documents divers (Recueil V Fond religieux)
- Population de ST REMY (d'après les cadastres), 1836-1936, 6 M 546.
- FOND ADAM, 6 F 62.

ARCHIVES DIOCESAINES

- Etat des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, 1809, A 10
Liste des étudiants ecclésiastiques du séminaire de Clermont.
- Commune de SAINT REMY DE CHARGNAT : Documents divers (réfection de la toiture d'églises).
1811 J.88 1829 J. 98 1835 K 9.6
1812 1830
- Lettres de Cl. HUMBERT adressées à l'évêque :
 - * 1835 : Demande de dispense de consanguinité, L. 1.6.
 - * 1837 : Sollicitation d'une permission de dire la Sainte Messe, L. 2.6.

- Lettres du successeur d'HUMBERT : M. BARRAT :

* Eté 1847 : lettre faisant état de très fortes inondations, P. 7.10.

- Conseils ecclésiastiques où est cité le nom de Cl. HUMBERT :

.Séance du 18 Octobre 1811,

- 30 Octobre 1811,

- 25 Novembre 1811,

- 23 Janvier 1843 (décès de Cl. HUMBERT le 21).

*